La Documentation Catholique

43e année — T. LVIII Numéro 1 351. — 7 mai 1961

Lettre apostolique « Celebrandi Concilii Œcumenici » demandant de prier pour le Concile en la fête de la Pentecôte (1)

LETTRE APOSTOLIQUE AUX VÉNÉRABLES FRÈRES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES DES LIEUX, EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SAINT-SIÈGE, AU SUJET DES PRIÈRES QUI DEVRONT ÊTRE FAITES POUR LE IIe CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN EN LA PROCHAINE FÊTE DE LA PENTECOTE.

JEAN XXIII, PAPE.

VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Depuis que Nous avons décidé de célébrer le Concile œcuménique, chaque jour Nous avons élevé des prières vers Dieu pour qu'il répande l'abondance de sa miséricorde sur l'Eglise et sur ses pasteurs. Le Concile est, en effet, une œuvre grandiose qui dépasse les forces humaines ; mais sa force et son efficacité lui viennent de notre Rédempteur qui, s'adressant aimablement à ses apôtres, leur a promis qu'il demanderait au Père de leur donner un autre Paraclet, l'Esprit de vérité : « Il vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » (*Jean*, XIV, 26.)

C'est pourquoi Nous vous avons souvent exhortés, vénérables frères, ainsi que tous les fidèles, particulièrement les séminaristes, les enfants, les malades, à sans cesse prier et offrir des sacrifices pour Nous obtenir l'assistance et la grâce du Dieu tout puissant.

Nous avons constaté avec joie les témoignages de l'aide divine et de votre diligence : ce que, rempli d'une très douce espérance, Nous avons annoncé, dans le cloître de la basilique Saint-Paul-hors-les-murs, prend déjà des formes dignes de considération qui suscitent l'admiration et l'approbation unanime des cardinaux et des évêques, et emplissent d'une sainte joie les fidèles du monde entier. Ce qui alors apparaissait comme une petite semence est devenu un arbre à la riche frondaison, couvert de fleurs et de fruits, riche de promesses pour la beauté de l'Eglise.

Chantons à jamais les miséricordes du Seigneur et rendons-lui humblement grâce d'avoir prodigué son aide à cette si grande entreprise.

Les travaux préparatoires du Concile s'intensifiant et la nécessité de prier se faisant sentir de plus en plus, Nous désirons, vénérables frères, qu'en la prochaine fête de la Pentecôte, qui sera précédée, comme c'est la coutume, d'une solennelle neuvaine de prières, d'ardentes supplications soient adressées à l'Esprit-Saint dans toute l'Eglise, en union avec Nous, afin qu'il assiste particulièrement ceux qui travaillent activement à la préparation du Concile ; afin que Celui qui est source d'eau vive, feu et amour illumine leurs intelligences et leur donne en abondance la grâce d'en haut.

Que l'on recoure à la puissante intercession de la Vierge Marie, Mère de Dieu, qui est Mère de grâce et céleste Patronne du Concile ; et que l'on invoque le patronnage de saint Joseph, son époux très chaste, auquel Nous avons récemment confié le Concile (2).

Afin d'ajouter à la splendeur de cette solennelle supplication, Nous voulons, en cette prochaine fête de la Pentecôte, consacrer Nous-même, dans la basilique Saint-Pierre où siégera le Concile, certains évêques appelés à annoncer l'Evangile dans des pays lointains.

Nous voulons de plus que soient encouragées et multipliées les initiatives destinées à faire connaître aux fidèles l'importance et les buts du prochain Concile œcuménique.

Nous espérons vivement, vénérables frères, que Dieu tout-puissant et les célestes patrons écouteront nos prières et que l'Eglise, brillant de tout son éclat, offrira à tous un admirable spectacle d'unité, de vérité et de charité qui attirera à elle ceux qui sont encore en dehors de son sein maternel.

C'est dans cette confiance que Nous accordons de tout cœur, à vous tous, vénérables frères, ainsi qu'au troupeau qui est confié à chacun de vous, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 11 avril de l'année 1961, troisième de Notre Pontificat.

JOANNES XXIII, PP.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin publié par *l'Osservatore Romano* du 19 avril 1961.

(2) Cf. *D. C.*, n° 1349 du 2 avril 1961, col. 417. (*N. D. L. R.*)

Allocution de S. S. Jean XXIII à M. Fanfani

Le 11 avril, le Saint-Père a reçu en audience privée M. Amintore Fanfani, président du Conseil des ministres d'Italie, et lui a adressé les paroles suivantes (1) :

Cette rencontre Nous est très agréable. Elle fait suite à celle du 29 octobre 1958, lorsque, aux premières heures de Notre pontificat, vous êtes venu Nous présenter les vœux de M. le président de la République d'Italie et du peuple italien ; Nous fûmes alors heureux de vous assurer que Nous vous avons toujours suivi dans les circonstances diverses et changeantes qui marquent la carrière de tout homme de gouvernement.

L'Eglise et l'Etat en Italie

Les conditions particulières de l'Eglise catholique et de l'Etat italien — deux organismes différents par leur structure, leur physionomie et leur degré d'élévation en ce qui touche les finalités particulières de l'un et de l'autre — supposent une distinction et une certaine réserve dans leurs rapports, empreints toutefois de courtoisie et de respect, qui rendent d'autant plus agréables les occasions qu'ont leurs représentants les plus élevés de se rencontrer de temps en temps, pour la joie de tous et pour un encouragement dans la recherche des biens les plus précieux de la vie sociale.

La célébration, ces mois-ci, du centenaire de l'Unité italienne est un motif de sincère allégresse pour ce pays. Elle nous retrouve, sur les deux rives du Tibre, animés d'un même sentiment de reconnaissance envers la Providence du Seigneur. A travers des variations et des oppositions parfois violentes, comme cela arrive dans tous les temps, la Providence a conduit cette portion choisie de l'Europe vers une position de respect et d'honneur dans le concert des nations dépositaires, grâce à Dieu, encore aujourd'hui, de la civilisation qui tire du Christ son nom et sa vie.

A observer avec attention et sérénité le cours des événements d'un passé plus ou moins éloigné, on trouve une confirmation de la maxime : « L'histoire voile tout et elle dévoile tout. »

Les accords du Latran

Les fils de l'Italie, pour qui une certaine littérature quelque peu échevelée fut un motif de trouble aux années les plus agitées du mouvement de l'Unité nationale, ne sauraient ne pas voir ceci : Pie IX fut un astre bienfaisant et un signe lumineux, invitant au triomphe du magnifique idéal dont il saisit le sens le plus noble et que, pour sa part, il vivifia du souffle de sa grande âme, si droite et si pure.

Tout le reste de cette période fut, dans les desseins de la Providence, une préparation aux pages victorieuses et pacifiques des accords du Latran, qu'un autre Pie allait définir avec sagesse et bonheur : « La paix du Christ, dans le règne du Christ », indiquant par là un horizon nouveau, qui s'ouvrait enfin, pour la célébration de la vraie et parfaite unité de race, de langue et de religion, objet des aspirations des Italiens les meilleurs.

Cette simple évocation, que Nous Nous sommes permis de faire à votre intention, monsieur le Président, est comme une fleur des champs à l'entrée du printemps. Nous y ajoutons le vœu, que chaque jour Nous formulons devant le Seigneur pour le chef de l'Etat — que Nous avons suivi ces jours-ci avec une vive sympathie, l'accompagnant de Nos souhaits paternels, — pour vous et pour tous ceux qui partagent les responsabilités du gouvernement de la chose publique, ce vœu que Nous avons formulé dans la liturgie de la Semaine sainte : « *Religionis integritas et patriae securitas.* » Liberté de la pratique de la religion dans le respect ; inspiration chrétienne de l'école ; sainteté du mariage ; expansion de l'apostolat pour la vérité, la justice et la paix, telle est en vérité la substance des accords du Latran.

(1) Traduction (d'après le texte italien publié dans *l'Osservatore Romano* du 12 avril 1961) et sous-titres de la *D. C.*

Message à S. Exc. Mgr Duval

Le 24 avril 1961, troisième jour de l'insurrection militaire d'Alger, le Saint-Père a adressé à S. Exc. Mgr Duval, archevêque d'Alger, le message suivant (1) :

Monseigneur Duval, archevêque, Alger.

Dans les heures graves que traverse l'Algérie, Nous sommes présents en esprit auprès des pasteurs d'âmes de ce pays, et Notre cœur partage leurs soucis et leurs angoisses.

Au cours des années difficiles de son fécond épiscopat, Votre Excellence a constamment exercé une action pastorale prudente et efficace pour l'orientation et la pacification des esprits. Dans cette ligne elle trouvera toujours auprès de Nous, à l'avenir comme par le passé, approbation, encouragement et appui.

Votre Excellence, comprendra sans peine l'étendue de Nos préoccupations apostoliques en cette heure critique : pour la France qui Nous est si chère et que Nous voyons menacée de luttes fratricides ; pour les populations algériennes que Nous eûmes le plaisir de visiter en 1950 et auxquelles Nous souhaitons de tout cœur la réalisation de leurs légitimes aspirations dans la justice et la liberté.

Fidèle à Notre devoir, Nous continuerons pour Notre part à employer toutes Nos forces en faveur de la paix véritable qui ne s'obtient pas par la violence, mais qui résulte d'accords loyalement stipulés dans le respect des droits des individus et des collectivités humaines.

Nous plaçons Nos espérances et Nos vœux dans les mains de Celui qui dirige les cœurs des hommes et le sort des peuples et Nous vous accordons, vénérable Frère, ainsi qu'à vos collègues, aux prêtres, aux fidèles et à toute la chère Algérie une très spéciale Bénédiction apostolique.

IOANNES XXIII PP.

(1) *L'Osservatore Romano* du 27 avril 1961.

Allocution de S. S. Jean XXIII à des séminaristes

S. S. Jean XXIII a adressé le 6 avril dernier l'allocution suivante à un groupe composé de séminaristes de Florence, de Sienne, de Monreale et des Missions africaines de Vérone (Fils du Sacré-Cœur de Jésus) (1) :

CHERS SÉMINARISTES,

La rencontre de ce matin Nous fait goûter le charme de la jeunesse qui se prépare au sacerdoce et fait naître dans Notre cœur des sentiments joyeux et de douces espérances.

Fils de Florence, Notre pensée va tout d'abord à votre ville, placée sous la protection particulière de son glorieux patron, le premier Jean. Un lointain souvenir, qui remonte aux prémices de Notre sacerdoce, Nous lie à elle, ainsi qu'il Nous plut de le rappeler dans la lettre envoyée à l'occasion de la mission donnée dans cette cité.

La dernière fois que Nous Nous sommes arrêté quelques heures à Florence, c'était le 21 avril 1954. Nous Nous rendions à Sienne, pour y présider l'offrande de l'huile de la Vénétie aux sanctuaires de sainte Catherine. Nous voulions, par cette halte, accomplir un geste de respect et de fraternité épiscopale envers votre cardinal-archevêque, qui Nous accueillit avec joie et Nous ravit par ses propos pleins d'utiles aperçus sur la vie pastorale. Le vénéré prélat Nous était connu depuis 1922, date à laquelle se tint, à Vicence, une rencontre de prêtres coopérateurs des œuvres missionnaires.

Florence Nous apparaît aujourd'hui comme un parterre de fleurs printanières, et l'enchantement de ses collines harmonieuses est une image et un symbole.

L'écho vibrant de la récente mission prêchée en cette ville, selon ce que vous Nous en avez fait savoir, Monsieur l'archevêque coadjuteur, toujours si zélé et si cher à Notre âme, est de bon augure pour l'avenir du diocèse, cœur de la région toscane, de cette antique Etrurie, riche de civilisation et d'histoire, singulièrement bénie de Dieu et comblée par lui de tous les dons de la nature et de la grâce.

Et à vous, fils de Monreale, que vous dire ? Nos yeux contemplent encore votre ville enchanteresse, que Nous visitâmes dans les premiers jours de mai de l'année 1923. Mais ce qui Nous la fait chérir le plus, ce sont les nouvelles qui Nous ont été données concernant le développement de ses activités apostoliques. Elles semblent descendre, comme de leur principe inspirateur, de ces fascinantes mosaïques qui ornent les voûtes de votre cathédrale et exhaltent la grandeur du christianisme.

L'Ancien et le Nouveau Testament — comme à Ravenne et à Venise — ont pénétré l'esprit humain grâce à la puissance de l'art, vivifié par l'harmonie de la foi : c'est là la richesse d'un peuple ; c'est là la première école d'un jeune homme appelé au sacerdoce.

Nous sommes heureux aussi de voir associés aux Florentins et aux Monrealiens les jeunes élèves du Séminaire régional de Sienne, qui porte le nom de Notre prédécesseur Pie XII, de vénérée mémoire, ainsi que les séminaristes de la Congrégation des Fils du Sacré-Cœur de Jésus, dits *Comboniani.*

Sienne, « fidèle et souriante... gardienne vigilante et vaillante de ses traditions civiles et religieuses » (A. G. RONCALLI, *Scritti e Discorsi,* I, 1954, p. 199), ainsi que Nous l'appelâmes lors de l'heureuse circonstance du 29 avril 1954, mentionnée par Nous, est toujours présente à Notre pensée, en la personne de sa plus noble fille, qui a fait connaître son nom à travers le monde, en l'associant mystiquement à l'amour pour le Christ et pour le Très Précieux Sang, dont elle fut l'ardente apôtre. Par ailleurs, c'est pour Nous un vif réconfort que la présence de jeunes gens d'origines diverses, qui se préparent à être des prêtres missionnaires, à porter la bonne nouvelle aux peuples, en collaboration fraternelle, dans le ministère sacré, avec le clergé local qui s'accroît toujours davantage pour la consolation de la Sainte Eglise et le bien des âmes.

La rencontre de ce jour est pour Nous, chers séminaristes, l'occasion de soumettre à votre méditation deux pensées qui jaillissent de Notre cœur en ce moment.

I. Vision claire, mais sereine, de la réalité présente.

II. Action apostolique toujours prête et généreuse.

I. VISION CLAIRE, MAIS SEREINE, DE LA RÉALITÉ

Dans le message de Pâques, certains ont relevé l'allusion du Pape aux préoccupations présentes, comme si c'était là une nouveauté, alors que cette pensée ne Nous quitte pas et que, maintes fois, Nous l'avons exprimée explicitement.

Mais c'est peut-être vrai : la note caractéristique du message de Pâques a été comme une confidence plus grande sur ce qui afflige Notre cœur, même lorsque Nous Nous imposons la discipline et la discrétion du silence.

Chers fils, il est bien naturel que les préoccupations ne manquent pas. Il y en a toujours eu au cours des siècles passés.

L'histoire se répète. Dans tous les temps, les épreuves n'ont pas manqué à l'Eglise. Le Pape doit précéder tout le monde sur le chemin de la croix, qui est celui de Notre-Seigneur, Prêtre pour l'éternité. Et, vous le savez, la voie du Calvaire a pour point de départ l'agonie de Gethsémani.

Le prêtre a de durs combats à mener.

Eh bien ! chers Fils, vous avez été appelés et choisis pour suivre ce chemin avec l'Eglise persécutée et souffrante.

Votre vie de séminaristes d'aujourd'hui n'est pas faite pour vous préparer à servir dans un monde idéal et chimérique. Malheur à vous si vous pensiez ainsi ! Vous iriez au-devant d'amères désillusions.

Vous le savez bien, le véritable prêtre du Seigneur ne vit pas en poursuivant des rêves de commodité, de bien-être, d'une irréalisable félicité terrestre ; il n'évoque pas non plus avec une certaine tristesse d'heureux temps passés, qui n'ont d'ailleurs jamais existé.

Hier, aujourd'hui, toujours, nous aurons à combattre, afin de demeurer fermes dans la foi et

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 7 avril 1961. Les sous-titres en italique sont de notre rédaction.

dans la charité, afin de ne pas céder aux mensonges de la vie éphémère et sans heurts.

En face de l'homme, du chrétien et encore plus du prêtre, il y a l'ennemi du bien : *quaerens quem devoret* (*I Pierre*, V, 8). Il essaie de bouleverser l'ordre voulu par Dieu. Pour lui, toutes les armes sont bonnes : du mépris des lois éternelles, considérées comme superstitions ; bonnes pour les ignorants, à la plus vile paresse spirituelle ; de la recherche désordonnée des intérêts personnels à la démagogie facile et factieuse ; des tentations de solitude à celles de l'orgueil intellectuel et de l'intolérance de la discipline.

Mais nos armes sont plus fortes que celles du prince de ce monde préparées contre nous. Elles exigent une vigilance continuelle : *sobrii estote et vigilate... resistite fortes in fide* (*id.*, V, 8-9).

In fide, chers fils, dans la foi. Comme aux temps de sainte Catherine et de saint Antonin. Alors aussi, les difficultés et les révoltes furent vaincues par la sainteté. Voici le secret, voici la consigne que Nous vous confions : votre vie doit être cachée avec le Christ en Dieu (cf. *Col.*, III, 3). Elle est appelée à surmonter toutes les difficultés et les embûches, en luttant vigoureusement avec ardeur, pureté d'intention, en collaborant avec Dieu au salut du monde.

Et Nous voici amené à la seconde pensée.

II. ACTION APOSTOLIQUE

C'est ici que s'insère la contribution du prêtre au plan du Seigneur. C'est ici que sont l'essence et l'explication du ministère sacerdotal : *ministerium*, c'est-à-dire véritable service, humble et fervent, qui donne sans demander, sans penser à soi, comme s'il s'agissait de serviteurs apparemment inutiles, mais en fait courageux et intrépides : « Ce que nous avions à faire, nous l'avons fait. » (*Luc.*, XVII, 10.)

L'apôtre est porté au service du Seigneur et des âmes par des principes bien différents de ceux du monde ; non par la présomption, mais par la vocation non par des improvisations sentimentales, mais par l'étude solide, la piété convaincue, la discipline continuelle.

L'apostolat n'est pas une technique

Le jeune prêtre des temps nouveaux recourt aux progrès de la méthodologie de conquête et aux doctrines pastorales bien ordonnées. Mais il se garde avant tout de concevoir l'apostolat comme une technique ; il s'applique plutôt à conformer sa pensée et sa vie à la sincérité, à la générosité, au sacrifice que le christianisme enseigne et auxquels nous devons tous nous sentir tenus.

Docilité au Saint-Esprit

Voyez le passage des Actes des apôtres lu durant la sainte messe d'aujourd'hui : le récit du diacre Philippe. Tout y respire la joie spirituelle et le charme apostolique (cf. *Actes*, VIII, 26-40). C'est ainsi que va par les routes du monde le serviteur de Dieu et des âmes. Comme Philippe, il est plongé dans la prière, toujours confiant, toujours docile en tout aux inspirations du Saint-Esprit, à l'action de la grâce. Prompt à accomplir sa tâche, qui est de seconder la grâce et non de la devancer, de se présenter au bon moment, comme aussi de se retirer en silence, lorsque l'œuvre est accomplie, en laissant dans le cœur de ceux qui ont bénéficié de ses services une grande paix et une joie indicible.

Votre apostolat sera bien plus fructueux si vous savez être des instruments dociles de la grâce divine, sans rechercher les louanges humaines ni les approbations éphémères, mais en creusant en profondeur une voie par où passera le Seigneur. Alors, l'Esprit-Saint pourra s'emparer de vous et accomplir par vous des miracles de renouveau et de transformation des âmes.

⁂

Chers fils, en vous faisant ces confidences, Notre esprit exulte de joie et éprouve un avant-goût du bien que le Seigneur veut tirer de chacun de vous, suivant un plan d'amour infini ; il exulte aussi à la pensée que votre sacerdoce recueillera les premiers fruits du Concile œcuménique, dans le frémissement d'âmes que chacun de ces solennels événements a suscités dans l'Eglise chaque fois qu'ils ont eu lieu. Nous demandons au prêtre éternel, Jésus-Christ, par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, sa Mère et notre Mère, de faire que votre préparation au sacerdoce se poursuive sereine, généreuse, profonde et joyeuse. Ces années, si précieuses pour la vie tout entière, décident réellement de votre fidélité future.

Avec l'assurance de Nos vœux paternels et en gage de la très vive affection que Nous avons pour vous, Nous sommes heureux de vous donner, comme un viatique sur le chemin du retour au séminaire, Notre particulière et réconfortante Bénédiction apostolique, que Nous étendons à vos évêques, à vos recteurs, supérieurs et professeurs, ainsi qu'à vos familles et paroisses, afin que tous vous puissiez, comme Nous-même, avoir un avant-goût de la joie promise aux bons et fidèles serviteurs.

— *Guia de la Iglesia en Espana, 1960.* — Un vol. 28 × 20 cm, de 900 pages. Oficina general de informacion y estadistica de la Iglesia en Espana, Alfonso XI, 4, Madrid-14.

Nous avons déjà présenté en 1954 (col. 1209) la première édition de ce remarquable guide de l'Eglise d'Espagne, édité par l'Office général d'information et de statistique de l'Eglise d'Espagne, sous la direction de Mgr Jesus Iribarren, ancien directeur de *Ecclesia*. Cette deuxième édition complète (il y a eu entre temps des suppléments annuels) réunit, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise d'Espagne, la documentation relative aux 64 diocèses espagnols : curie, séminaires, maisons religieuses, œuvres, données statistiques, et surtout la liste de toutes les paroisses du diocèse groupées par archiprêtré, avec le nom des prêtres résidants et le chiffre de la population. Ceci, en dehors des indications concernant l'Eglise universelle et la vie de l'Eglise d'Espagne. Nous apprenons, ainsi, par exemple, que pour l'année scolaire 1959-1960, 4 173 aspirants au sacerdoce ont été admis au séminaire (3 518 en 1958-1959) et 1 129 candidats ont été refusés (1 059 en 1958-1959). Il y avait en 1958-1959 8 917 grands séminaristes ; 655 séminaristes ont abandonné au cours de la même année et 892 ont été ordonnés prêtres. Sur les 20 625 petits et grands séminaristes de l'année 1958-1959, 4 490 sont d'origine urbaine, 4 980 d'origine semi-urbaine et 9 888 d'origine rurale ; 917 sont de familles aisées, 8 698 de familles moyennes et 7 438 de familles d'humble niveau ; les professions de leurs parents se répartissent ainsi : professions libérales, 1 154 ; fonctionnaires, 1 442 ; militaires, 754 ; commerçants, 1 512 ; employés de bureau, 705 ; ouvriers de l'industrie, 2 727 ; agriculteurs, 7 326 ; journaliers agricoles, 1 420 ; divers : 53 566 sont de familles de 1 enfant ; 2 581, de familles de 2 enfants ; 3 581, de 3 enfants ; 3 408, de 4 enfants ; 2 454, de 5 enfants ; 1 706, de 6 enfants ; 974, de 7 enfants ; 1 374, de 8 enfants ou plus. Les naissances légitimes sont passées de 561 192 en 1951 à 639 453 en 1957, et les naissances illégitimes de 29 266 en 1951 à 20 919 en 1957. Le nombre de chrétiens non catholiques espagnols en 1960 est évalué à 15 561 au minimum et 18 716 au maximum.

La richesse de ce guide nous fait regretter d'autant plus vivement qu'il n'ait pas son équivalent en France.

Prière des séminaristes à Notre-Dame de la Confiance

S. S. Jean XXIII a composé pour les séminaristes la prière suivante à Notre-Dame de la Confiance, dont l'image est vénérée dans la chapelle du grand séminaire de Rome, où il fut élève (1) :

Vierge sainte, Notre-Dame de la Confiance, douce et pieuse Mère des séminaristes du monde entier, qui autrefois, par votre présence au Cénacle, avez réjoui le cœur des premiers apôtres de l'Evangile réunis dans la douce et émouvante attente de l'Esprit-Saint, jetez aujourd'hui les yeux sur nous qui vibrons de la même attente de grâce et d'ardeur sacerdotale sainte et sanctifiante.

Après avoir été l'étoile de notre matin, demeurez toujours la joie sereine de notre vocation, la protection de notre pureté, la flamme de notre bon travail au service de Jésus, des âmes rachetées par son sang et par son Eglise, souffrante parfois, mais toujours invaincue et glorieuse.

Quelle joie pour chacun de nous et pour les séminaristes du monde entier, tous ensemble, de pouvoir redire : « Sainte Vierge, nous sommes votre œuvre. » Et quelle joie plus grande encore d'ajouter en chaque circonstance de notre vie, toujours, toujours : « Nous ne craignons rien parce que vous êtes et vous serez notre confiance, notre Mère, maintenant et toujours, dans l'éternité. »

JOANNES XXIII PP.

INDULGENCES

Le 7 avril 1961,

S. S. Jean XXIII, Pape par la divine Providence, a daigné accorder : 1. Une indulgence *partielle de sept ans* aux séminaristes qui réciteront cette prière avec piété et contrition ; 2. Une indulgence *plénière*, qui pourra être gagnée par les séminaristes une fois par mois, aux conditions habituelles, s'ils récitent pieusement cette prière pendant un mois entier.

Nonobstant toutes choses contraires.

N. cardinal CANALI, *grand pénitencier.*
I. ROSSI, *régent.*

(1) Traduction de la *D. C.* d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 9 avril 1961.

Allocution de S. S. Jean XXIII à des pèlerins de langue française

Le lundi de Pâques, 3 *avril, le Saint-Père a reçu* 350 *jeunes, et aussi adultes, des « Stations de plein air », de Bruxelles, conduits par leur fondateur, M. l'abbé Froidure* (1) ; 1 500 *étudiants du centre Richelieu, de Paris, conduits par M. le chanoine Lustiger ; et un millier de membres du « Groupement spirituel des veuves », de France, Belgique et Italie. Voici les discours qu'il a adressés à chacun de ces groupes* (2).

A L'ŒUVRE DES « PETITS SAPINS »

Chers Fils de l'œuvre des « Petits Sapins »,

Votre présence près de Nous en ce lundi de Pâques procure une bien douce joie à Notre cœur de père et Nous sommes très heureux de vous en faire la confidence. Vous êtes venus en pèlerinage à Rome, sous la conduite du si zélé fondateur de votre œuvre, pour y fêter le trentième anniversaire de cette institution magnifique, dont Nous tenons à souligner les mérites devant vous et devant les autres groupes de pèlerins qui participent à cette audience.

Quel développement vraiment béni de Dieu que celui des œuvres placées sous l'emblème du « petit sapin », au cours de ces trois décades : parcs, homes, chalets, pavillons, stations de plein air pour les enfants et les adolescents ; accueil aux déshérités, aux « sans-logis », pour les loger, les habiller et les nourrir ; œuvre des « petits riens » qui permet à chacun de donner du surplus de ses biens pour procurer à ceux qui sont dans le besoin l'indispensable nécessaire ; dévouement des dirigeants, prêtres, religieuses et laïcs ; inlassable collaboration des moniteurs ; active coopération de multiples bienfaiteurs et amis, qui ont voulu se joindre à ce pèlerinage, et manifester ainsi les liens étroits qui vous unissent tous dans cette grande famille de la charité fraternelle.

Que la joie pascale, chers fils, inonde vos cœurs, en ces jours bénis de grâces, et qu'elle vous rende tous dociles à cette invitation pressante de l'apôtre Paul aux chrétiens d'Ephèse : « Frères, cherchez à imiter Dieu, comme des enfants bien-aimés, et vivez dans la charité. » (*Eph.*, V, 1, 2.)

Vivre dans la charité, comme des enfants bien-aimés : c'est la consigne que Nous aimons vous redire, en empruntant les paroles du Pape saint Léon le Grand : « Le Christ aime l'enfance par laquelle il a débuté dans son âme comme dans son corps. Le Christ aime l'enfance, maîtresse d'humilité, règle d'innocence, modèle de douceur. Le Christ aime l'enfance : vers elle il oriente les hommes plus âgés, il y ramène les vieillards, il la donne en exemple à tous ceux qu'il élève au royaume éternel. » (*Septième sermon pour l'Epiphanie.*)

Qu'en ces jours où nous vivons plus spécialement le mystère pascal, nous sachions demander au Seigneur ces vertus d'humilité, d'innocence et de douceur qui sont le propre des enfants de Dieu rachetés par le Christ Jésus. Que Dieu, qui nous a envoyé son Fils pour nous révéler qu'il était notre Père et nous « donner le pouvoir de devenir enfant de Dieu » (*Jean,* I, 12), nous rende fidèles à cette sublime vocation.

Chers fils ! Que le Seigneur aide les plus jeunes à s'épanouir dans ce climat chrétien d'affection,

(1) Au sujet de ce mouvement, voir *D. C.* n° 1 252 du 26 mai 1957, col. 665.
(2) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* des 4-5 avril 1961.

de joie et de confiance qui règne dans vos communautés. Qu'il donne aux aînés la grâce de réaliser pleinement ce que Dieu et l'Eglise attendent d'eux, dans la docilité à leur vocation personnelle. Qu'il soutienne les éducateurs dans leur tâche aussi lourde qu'irremplaçable, pour qu'ils sachent former progressivement les consciences, nourrir les intelligences et affermir les volontés, aidant chacun de ceux dont ils ont la charge à découvrir, dans une correspondance toujours plus généreuse et une disponibilité totale aux inspirations de la grâce, leur place unique et irremplaçable dans le plan de Dieu. Qu'il bénisse tous ceux qui vous aident, et vous apportent, avec leurs dons matériels et leur activité désintéressée, leur bienfaisante affection et leur soutien fraternel. Qu'à tous, enfin, selon le vœu de l'apôtre saint Paul aux chrétiens de Rome, « le Dieu de l'espérance vous donne en plénitude la joie et la paix dans la foi, afin que l'espérance surabonde en vous par la vertu de l'Esprit-Saint » (*Rom.*, XV, 13).

AUX PELERINS DU « CENTRE RICHELIEU »

Et maintenant, chers fils du Centre Richelieu, un mot paternel pour vous dire Notre satisfaction de vous retrouver aujourd'hui. Votre présence évoque, en effet, pour Nous tant de précieux souvenirs qui restent liés à Notre nonciature en France, où Nous avons eu deux fois la joie de présider d'importantes manifestations organisées par vos soins.

Votre présence Nous est l'occasion de vous dire combien Nous apprécions, chers fils, votre souci de développer votre formation religieuse, en même temps que la culture intellectuelle, que vous dispensent avec talent les maîtres de la prestigieuse Sorbonne. C'est cette préoccupation qui vous rend assidus aux cours de théologie, aux conférences morales et sociales et aux grands débats sur des thèmes religieux organisés par le Centre Richelieu. Soyez-en félicités, ainsi que de votre assiduité à fréquenter les exercices spirituels qui vous sont réservés, et à vous faire les animateurs de belles initiatives apostoliques, telle cette veillée mémorable à Notre-Dame de Paris, qui vous réunissait par milliers dans une prière fraternelle à Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la paix du monde (3).

Vous assurez ainsi, avec vos frères de la Jeunesse étudiante catholique, une indispensable présence dans le milieu universitaire de Paris. Face aux courants idéologiques les plus variés qui se disputent l'audience d'une élite intellectuelle venue des quatre coins du monde, vous affirmez par votre exemple même la valeur permanente du catholicisme et apportez une nouvelle preuve de sa vitalité.

Que le Christ ressuscité de Pâques vous bénisse, chers Fils, et vous donne force et courage pour continuer à être, parmi vos camarades des Facultés parisiennes, la « lumière » (cf. *Matth.* V, 14) qui les conduise vers lui !

AU « GROUPEMENT SPIRITUEL DES VEUVES »

Une parole de cœur, enfin, chères filles appartenant au groupement spirituel des veuves, qui avez voulu venir prier, en ces fêtes de Pâques, sur le tombeau des saints apôtres Pierre et Paul et participer, au centre même de la chrétienté, à la joie des fidèles qui célèbrent la Résurrection de notre divin Sauveur.

Oui, le Seigneur vous appelle vous aussi à la joie par la croix ! Votre douloureuse épreuve peut être, elle aussi, dans la souffrance chrétiennement acceptée, vaillamment supportée et généreusement offerte, source mystérieuse de grâces. Rappelez-vous la lettre de l'apôtre Paul aux chrétiens de Colosse : « Je me réjouis à cette heure des souffrances que j'endure pour vous, et je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ, en faveur de son corps, qui est l'Eglise. » (*Col.*, I, 24.)

Vous êtes venues en pèlerinage à Rome de diverses régions de Belgique, de France et d'Italie, dans un grand esprit de foi. Nul doute que Dieu ne bénisse votre démarche et ne vous aide à mieux comprendre la signification de votre épreuve et la place qui est la vôtre au sein du Corps mystique.

Sachez bien, chères filles, que vous avez une place de choix dans Notre cœur paternel, avec les enfants dont vous avez la charge et qui sont, en même temps que votre souci, votre légitime fierté. De tout cœur, Nous vous recommandons à Dieu dans Notre prière fervente à toutes vos intentions spirituelles et matérielles, et Nous vous bénissons.

⁂

Tels sont, chers fils et filles des « Petits Sapins », du « Centre Richelieu » et du « Groupement spirituel des veuves », fraternellement rassemblés en ce lundi de Pâques à Rome, les vœux que Nous aimons faire pour vous et confier à la paternelle bonté du Tout-Puissant. Et c'est de grand cœur qu'en gage de Notre vive bienveillance Nous invoquons sur vous et sur tous ceux qui vous sont chers l'abondance des divines grâces, en gage desquelles Nous vous donnons Notre très affectueuse Bénédiction.

Lettre de S. S. Jean XXIII aux Marianistes (1)

A NOTRE CHER FILS
PAUL-JOSEPH HOFFER,
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE MARIE,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Comme Nous avons appris que la congrégation religieuse dont vous êtes le supérieur allait tenir sous peu son Chapitre général, Nous Nous sommes fait une joie de saisir cette occasion pour témoigner ouvertement Notre bienveillance et Notre haute estime pour la Société de Marie et pour souhaiter à la sainte assemblée qui se prépare un succès éclatant et des fruits féconds, car Nous espérons de grandes choses de cet Institut religieux fondé par Guillaume-Joseph Chaminade. Au cours de Notre carrière de représentant du Saint-Siège, Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rencon-

(3) Cf. *D. C.* n° 1 343 du 1er janvier 1961, col. 47-51. (*N. D. L. R.*)

(1) Texte original français qui nous a été communiqué par la Curie générale des Marianistes. Les sous-titres sont de notre rédaction. La Société de Marie compte 2 300 religieux travaillant dans 160 communautés. Elles donnent l'enseignement à 71 583 élèves.

trer vos religieux et même de partager leur vie. Nous avons ainsi pu observer leur zèle dans la foi, la profondeur de leur piété ainsi que leur compétence dans leurs œuvres d'apostolat, et Nous Nous sommes senti pénétré pour eux d'une tendre affection. C'est cet attachement, profondément gravé dans Notre cœur, qui Nous dicte les exhortations et Nous inspire les vœux que Nous sommes heureux de pouvoir vous exprimer par les présentes.

L'ŒUVRE DU P. CHAMINADE

Lorsque au lendemain de la Révolution qui marqua la fin du XVIIIe siècle, la religion se trouvait en France dans un état déplorable, votre Père et législateur, « tel un feu étincelant et tel l'encens posé sur la braise de l'encensoir » (*Eccl.*, L, 9), se dépensa sans compter, avec d'autres personnes de grand mérite, pour apporter remède à tant de maux. Doué d'une intelligence qui pressentait l'avenir, il sut tout à la fois s'adapter aux circonstances du temps et prévoir d'un œil assuré celles de l'avenir, gardant toujours cette prudence, gage de force et de durée. Dans le domaine social et scolaire, il sut introduire d'heureuses innovations qui ne contribuèrent pas peu, dans le Midi de la France en particulier, à raviver la pratique du catholicisme et à faire refleurir l'espérance dans les âmes que tempêtes et orages avaient réduites au désespoir. A juste titre, on le regarde comme un pionnier et un précurseur. En effet, constatant le manque de prêtres dans sa région, il sut comprendre l'aide considérable qu'apporterait à l'apostolat hiérarchique le concours de laïcs de tout âge et de tout milieu, groupés en diverses associations.

LA SPIRITUALITÉ MARIANISTE

Les résultats aussi abondants que remarquables produits par la forme de piété qu'il inspira aux siens par son exemple et qu'il leur inculqua par ses enseignements, les fruits qu'elle a déjà portés pour le profit et l'honneur de l'Eglise prouvent combien elle répondait aux nécessités et aux aspirations de notre époque. L'essence de la voie qui mène à la sainteté, il la faisait consister à accomplir avec zèle et fidélité la volonté de Dieu manifestée par sa Providence soit au moyen de signes, soit par les seuls événements. Et tout devait se réaliser sous la conduite de la Vierge Marie, Mère de Dieu, voie la plus sûre et aide la plus efficace pour arriver au Christ son Fils et pour vivre en lui et avec lui. Certes, cette confiance en la très vénérée et glorieuse Vierge ne saurait décevoir : elle est un gage sûr de victoire, celle qui a écrasé et ne cesse jamais d'écraser la tête du serpent ennemi.

Puissent-ils donc éclairer toutes vos entreprises et diriger chacune de vos actions, ces principes qui sont à la base de votre contemplation des choses divines comme de vos efforts pour l'acquisition des vertus ! Que votre plus insigne titre de gloire soit le privilège d'être appelés serviteurs du Christ et fils de Marie, d'entrer dans le champ de l'apostolat pour y consacrer vos lumières et user vos forces à la restauration, *Maria duce*, de toutes les choses de ce monde dans le Christ ! Si le chemin de la vertu est rude, il vous fait gravir un sommet aussi resplendissant de lumière que riche de mérites.

L'accroissement continu de votre Institut religieux montre avec évidence que cet arbre verdoie dans le jardin de l'Eglise, que Dieu l'arrose avec abondance d'une sève vivifiante et fertile en vertus. Dans les deux Amériques comme au Japon, et plus particulièrement encore en Afrique, vous rivalisez d'efforts méthodiques pour servir la cause de l'évangile du Christ au moyen des écoles fondées par vous. Nous formons des vœux pour que celles-ci réalisent des progrès plus rapides encore et donnent des fruits toujours plus abondants.

Implorant dans Nos prières le secours céleste pour une heureuse réalisation des souhaits que d'un cœur paternel Nous venons de former, Nous vous accordons, à vous, cher fils, et au Chapitre général tout proche, Notre Bénédiction apostolique, gage des lumières de l'Esprit-Saint. Et cette Bénédiction, Nous l'étendons bien volontiers à tous vos religieux, aux Filles de Marie-Immaculée, à vos affiliés, aux élèves de vos écoles et à leurs parents, à ceux enfin qui coopèrent à vos travaux et contribuent à leur succès.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 25 février 1961, en l'an troisième de Notre pontificat.

JEAN XXIII, Pape.

Paroles de S. S. Jean XXIII

MARSEILLE

Recevant un groupe de pèlerins de Marseille, le 18 mars dernier, S.S. Jean XXIII leur a adressé ces quelques paroles, après une courte salutation et avant de leur donner sa Bénédiction (1) :

[...] Chers Fils de Marseille, c'est une joie pour Nous de vous voir ici aujourd'hui, Nous qui gardons un tel souvenir de Notre radieuse visite dans votre grande et laborieuse cité, au temps de Notre nonciature à Paris, qu'il Nous est toujours si agréable d'évoquer. Chère ville de Marseille, gardienne d'antiques et vénérables traditions, riche aussi d'activités modernes auxquelles vous contribuez par votre travail et votre dynamisme, radieuse cité qui se reflète dans la mer et que protège le célèbre sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde, dont la basilique tutélaire domine la ville ! Marseille, à laquelle Nous eumes le privilège d'apporter la nouvelle de son élévation au rang d'archevêché et dont Nous sommes heureux d'avoir reçu naguère en audience le cher archevêque ! [...]

LES FAMILLES NOMBREUSES ET LES VOCATIONS (2)

[...] Le Saint-Père confiait à ses chers auditeurs que, souvent, dans ses contacts avec les fidèles au cours des audiences, il s'informe de leurs familles, de leurs enfants. Et lorsque les parents lui répondent avec une tristesse manifeste qu'ils n'ont pas eu le bonheur d'avoir des enfants, il partage leur peine tout en leur rappelant que pour des chrétiens le fait de se comporter noblement et dignement est déjà une consolation. Et, du reste, Dieu donne d'autres grâces et d'autres consolations à ceux qui observent sa loi et suivent ses saints enseignements.

Mais lorsque les parents disent qu'ils ont de nombreux enfants, il est évident qu'ils sont l'objet d'une spéciale bénédiction céleste, parce que tout est donné selon les dispositions de la Providence divine. Dieu, en effet, préside et dirige toujours le mystère de la nature en le revivifiant par le mystère de la grâce.

Il arrive parfois, et spécialement dans les familles nombreuses, qu'un enfant manifeste un attrait vers la vie ecclésiastique. Il n'y a pas à forcer cet attrait ni à le déformer par des perspectives soit pessimistes, soit euphoriques, en faisant des projets de vaine gloire. Mais il ne faut pas tomber dans l'excès opposé et y mettre obstacle ou le contrarier. Il faut au contraire seconder ardemment la tâche des anges, le travail intérieur de la grâce du Seigneur qui se révèle dans le regard, l'attitude, les spéciales dispositions à la piété de l'enfant privilégié.

Avec une tendresse émouvante, le Souverain Pontife évoquait sa propre famille où la religion avait la place d'honneur. Treize enfants : trois se sont envolés vers le ciel en bas âge, et sûrement, de là-haut, ils ont toujours protégé leurs parents et leurs frères. Parmi les autres, le premier a entendu dès son enfance le doux appel de Dieu. Il y a répondu avec joie et il a été aidé par les

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 19 mars 1961.

(2) Traduction de la *D. C.* d'après le compte rendu, en style indirect, de l'audience générale du 8 avril, publié dans *l'Osservatore Romano* du 9 avril 1961.

exemples de vertu qu'ont toujours donné ses parents. Le Seigneur l'a conduit jusqu'au faîte de l'Eglise, et le Saint-Père de montrer toute la grandeur de la vocation et du sacerdoce. Lorsqu'il traverse la basilique Saint-Pierre sur la *sedia gestatoria*, au milieu des applaudissements de la foule, il n'éprouve aucun sentiment de vanité, mais il a désormais pris l'habitude de se représenter sa mère qui lui sourit et, avec elle, son père et les autres parents qui l'ont précédé dans le paradis après l'avoir aidé de leurs bons exemples et de leurs précieux conseils.

L'Eglise a besoin de nombreux prêtres. Bénis soient les parents qui sauront encourager les premiers pas de leur enfant désireux de se consacrer au saint ministère. Indicible sera la récompense qu'ils recevront du Père céleste. [...]

HARMONIE DES CHANTS ET HARMONIE DES CŒURS DANS L'EGLISE

L'audience générale du 12 *avril s'est ouverte par le chant du* Laudate Dominum *de Palestrina, exécuté par les* pueri cantores *de la cathédrale de Regensburg (Ratisbonne). Dans l'allocution qu'il a prononcée ensuite, le Saint-Père a déclaré* (3) *:*

[...] Combien de fois ces mélodies ont résonné dans la basilique vaticane et combien ce temple est solennel lorsque tous chantent ! On en viendrait à souhaiter que ce chant universel se répète le plus souvent possible ; parce que, même dans la douleur, il repose et donne espoir, il suscite la consolation et la joie.

Mais pour bien chanter, il faut être d'accord, autrement, c'est le désordre. Dans l'Eglise, d'habitude, on chante bien, et cela veut dire qu'on y est d'accord. Pour être d'accord, il faut être exercé, tranquille, savoir accorder sa voix à celle des autres, à celles du chœur. Et là, il s'opère quotidiennement dans l'Eglise un vrai prodige, signe non équivoque de l'assistance du Seigneur. Tant de peuples, de langues, d'expressions du sentiment humain, et pourtant une seule mélodie parce que tous les cœurs sont unis.

Ce *Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi*, quelle admirable splendeur ! On dirait que toute la création fait un immense écho à ce chant entonné par l'Eglise.

Mais il faut bien chanter, plutôt doucement, parce qu'en chantant doucement on chante d'accord. Il en va de même dans la famille, dans les associations humaines. Si on chante doucement, il est plus facile de faire attention et de créer une vraie harmonie. [...]

CE QUE L'EGLISE ATTEND DES RELIGIEUX

Le même jour, le 12 *avril, le Saint-Père a présidé une séance d'étude de la Commission des Religieux préparatoire au Concile, au cours de laquelle il a prononcé une allocution en latin dont* l'Osservatore Romano *du* 13 *avril a donné le compte rendu suivant* (4) :

Le Saint-Père, s'exprimant en latin, eut pour tous des paroles de sympathie et d'encouragement, et développa trois pensées particulières.

Le Souverain Pontife souligna d'abord la nécessité d'une plus grande coordination de toutes les magnifiques énergies des religieux dans les œuvres d'apostolat, sous la sage conduite des évêques.

Il recommanda en outre l'exercice des vertus fondamentales propres à ceux qui ont consacré toute leur vie au Seigneur et sans lesquelles ces œuvres d'apostolat ne pourraient pas porter des fruits abondants pour le bien.

Enfin, Sa Sainteté exhorta à donner une importance particulière à l'exercice de l'obéissance, qui est garantie de succès et qui permet d'éviter, dans les œuvres du ministère, des singularités qui pourraient avoir des effets pernicieux.

---

(3) Traduction de la *D. C.* d'après le texte italien du compte rendu en style indirect publié par *l'Osservatore Romano* du 13 avril 1961.

(4) Traduction de la *D. C.* d'après le texte italien.

LE BRÉVIAIRE (5)

Il (le Saint-Père) a insisté sur l'importance de la sainte messe et de l'office divin dans la journée du prêtre. L'office, s'il est bien récité, comme il se doit pour un ministre de Dieu, au lieu d'être un poids, est une source de lumière, de réconfort spirituel, de grâce pour bien mener sa vie et rendre fécond le ministère sacerdotal. Lui, le Pape, trouve une grande douceur dans la pieuse lecture du bréviaire, il en retire des forces surnaturelles pour l'exercice de sa haute mission. [...]

Le Saint-Père a ensuite évoqué la consécration épiscopale de S. Exc. Mgr Coussa, des Basiliens d'Alep, assesseur à la congrégation pour l'Eglise orientale.

Evénement exceptionnel, le premier de l'histoire de l'Eglise, qui jette tant de lumière d'espérance sur le prochain Concile œcuménique. Sa Sainteté en remercie vivement le Seigneur.

---

(5) Traduction de *la D. C.* d'après le compte rendu en style indirect de l'allocution prononcée par le Saint-Père, le 17 avril, devant la Commission préconciliaire de la liturgie, après avoir présidé à une de ses séances d'études (*l'Osservatore Romano* des 17-18 avril 1961).

Extension des pouvoirs de confesser des aumôniers militaires

Décret de la congrégation Consistoriale (1)

En tous temps, le Siège apostolique n'a cessé d'exhorter vivement les fidèles à recevoir fréquemment le sacrement de pénitence par lequel, d'institution divine, ceux qui ont péché après le baptême se voient appliquer les bienfaits de la mort du Christ et sont réconciliés avec Dieu.

Et pour que le ministère et le pouvoir des clés, en ce qui concerne la rémission et la rétention des péchés, soient exercés validement et licitement, le même Saint-Siège a édicté au cours des siècles des réglementations limitant le pouvoir de confesser à certains lieux, genres de personnes ou temps, à condition que, outre le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction ordinaire ou déléguée, soient réunies les conditions requises pour la confession de par la nature de celle-ci.

Le Concile de Trente, sous l'inspiration du Saint-Esprit, a décidé qu'aucun prêtre ne peut recevoir les confessions des fidèles ni être reconnu apte à les recevoir s'il n'a un bénéfice paroissial ou s'il n'a reçu l'approbation de l'évêque. Ces prescriptions, qui figurent dans le Code de droit canon avec plus de précisions et de développements, doivent être soigneusement observées par tous ceux qu'elles concernent, à moins que pour le bien des âmes il ne doive en être autrement.

Les vicaires aux armées, en raison de leur juridiction personnelle ordinaire, et les aumôniers militaires, en raison de leurs fonctions quasi paroissiales, ont de droit le pouvoir de confesser, mais seulement les militaires, déterminés d'une façon précise, qui leur sont confiés.

A la suite des longues et diverses vicissitudes qu'a connues récemment notre époque, les hommes

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin publié dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 30 janvier 1961, p. 49.

éprouvent le désir de vivre dans une plus grande entente, en associant plus fraternellement leurs forces, et les contacts sont devenus plus fréquents au sujet des problèmes intéressant la vie et le gouvernement des peuples et des nations.

Actuellement, il est courant que les troupes aillent d'un pays à un autre ; des soldats d'armées et de pays différents se trouvent ainsi souvent réunis dans les mêmes camps fixes ou mobiles : plusieurs pays se sont même unis pour constituer une seule armée.

Dans ces conditions, il n'était la plupart du temps pas possible à ceux qui réclamaient les secours spirituels de s'adresser à l'aumônier de leur troupe ; c'est pourquoi il a été demandé au Saint-Siège que tout aumônier militaire, qu'il soit dans sa patrie ou à l'étranger, puisse confesser dans les locaux réservés aux militaires tous les fidèles, quelle que soit leur nationalité, qu'ils dépendent de leur propre vicariat aux armées ou de ceux d'autres pays.

Pour la gloire du Dieu tout-puissant, pour le bien et l'édification de l'Eglise, la sacrée congrégation Consistoriale, après avoir attentivement étudié la question, afin d'éviter que les militaires, au milieu des graves dangers menaçant leur vie et leur piété, ne soient privés des secours surnaturels dans les combats, surtout de l'Eucharistie, a estimé devoir par le présent décret établir et déclarer ce qui suit :

Tous les aumôniers militaires qui ont reçu de leur propre vicaire aux armées le pouvoir de confesser, lorsque, en quelque endroit du monde que ce soit, ils sont, à titre de ministère, dans des lieux réservés aux militaires d'une façon permanente ou transitoire, c'est-à-dire dans les camps fixes ou mobiles et sur les navires, peuvent validement et licitement, avec le consentement seulement présumé de leur vicaire aux armées, recevoir les confessions de quiconque en fait la demande, quel que soit le vicariat aux armées dont il dépend ; ainsi tout militaire, ou toute personne dépendant de quelque vicariat aux armées que ce soit, peut se confesser à tout aumônier militaire remplissant les conditions indiquées plus haut, quelle que soit sa nationalité.

On observera soigneusement toutes les autres prescriptions de droit, notamment ce qui concerne la confession des femmes.

S. S. Jean XXIII, Pape par la divine Providence, au cours de l'audience accordée le 27 novembre 1960 au secrétaire soussigné de cette sacrée congrégation, a daigné revêtir le présent décret de l'autorité apostolique et a ordonné de le publier.

Nonobstant toutes choses contraires.
Donné à Rome le 27 novembre 1960.

MARCELLO cardinal MIMMI,
évêque de Sabina, et Poggio Mirteto, secrétaire.

GIUSEPPE FERRETTO,
archevêque de Sardica, assesseur.

La mission de la musique sacrée

Lettre pontificale à S. Em. le cardinal Frings à l'occasion du IVe Congrès international de musique sacrée (1)

Le Vatican, 26 janvier 1961.

EMINENCE,

Par votre aimable lettre, vous avez voulu informer Sa Sainteté longtemps à l'avance qu'à la fin du mois de juin de cette année le IVe Congrès international de musique sacrée doit se tenir dans votre grande ville épiscopale. Vous indiquiez opportunément dans cette lettre les thèmes qui seront traités par des spécialistes dans les réunions générales, et vous avez joint un aperçu du programme, très judicieusement établi, des manifestations et de l'ordonnancement de ce Congrès.

Le représentant du Christ a été très heureux de voir que la préparation du Concile œcuménique a donné l'occasion de traiter de questions d'actualité faisant ressortir la valeur et l'importance de la musique sacrée à notre époque. C'est ainsi, par exemple, que l'on discutera de questions relatives au rôle de la musique sacrée dans la réforme liturgique à venir, de l'aide qu'elle peut apporter à l'œuvre missionnaire, ainsi que de sa contribution à une meilleure connaissance du chant oriental et byzantin. Et, ce qui n'est pas le moins important, on doit y parler de l'aptitude de la musique sacrée à attirer les hommes vers l'unité religieuse et aussi à conduire vers l'Eglise ceux qui vivent loin de son sein maternel.

LA PLACE DE LA MUSIQUE SACRÉE DANS L'EGLISE

Tous ces thèmes qui doivent être traités au Congrès de Cologne montrent que la sainte Eglise ne néglige jamais rien de ce qui peut avoir une influence sur les mœurs et la civilisation. Dès le début, elle a d'une façon effective, et avec beaucoup de fruits, adopté la musique, surtout dans les cérémonies sacrées, afin d'attirer les cœurs à Dieu par la joie, dont elle est la source. Pie XII disait, en effet, dans l'encyclique *Musicae sacrae disciplina :* « La dignité et le but sublime de la musique sacrée consistent en ceci : par ses très belles modulations et sa magnificence, elle embellit et rehausse aussi bien la voix du prêtre offrant le sacrifice que celle du peuple chrétien qui loue le Tout-Puissant ; elle élève les cœurs des fidèles vers Dieu par son élan et par une sorte de vertu intrinsèque ; elle rend plus vives et plus ferventes les prières liturgiques de la communauté chrétienne. » (*A. A. S.*, XLVIII, p. 12.) (2)

C'est pourquoi à toutes les époques que l'Eglise a traversées tête haute, que ce soit

(1) Traduction (d'après le texte allemand publié par le *Kirchlicher Anzeiger für die Erzdioezese Koeln*, 1er avril 1961), sous-titres et notes de la *D. C.*

dans le témoignage du sang ou dans la joie du triomphe, la musique sacrée a été florissante, elle a réconforté les hommes par sa douceur, elle les a affermis par sa force. Le Saint-Père écrivait lorsqu'il était encore patriarche de Venise : « Saint Paul demandait déjà aux Colossiens de chanter à Dieu de tout leur cœur et avec reconnaissance des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés (*Col.*, III, 16). Aux premiers siècles, les communautés chrétiennes puisaient leur force et leur joie dans ces chants tirés de la sainte Ecriture, et, par eux, ils s'élevaient sous la même impulsion de l'Esprit-Saint, vers Jésus, le Verbe éternel, le premier-né des frères de la famille humaine, cette famille qu'il a rachetée et rétablie par son sang versé pour elle. » (Cf. A. G. RONCALLI, *Scritti e Discorsi*, III, Rome, 1959, p. 88-89.)

SON ROLE MISSIONNAIRE

Aujourd'hui encore, la musique peut contribuer grandement à la beauté intérieure et au développement extérieur de l'Eglise catholique. C'est pourquoi le Saint-Père désire profondément qu'à l'occasion de ce Congrès soient présentés des moyens et des méthodes toujours mieux adaptés permettant à cet art qui est le premier auxiliaire de la sainte liturgie de faire toujours de nouveaux progrès. Il désire tout particulièrement que les missionnaires reçoivent une formation leur permettant de faire face aux difficultés de leur tâche, en étudiant notamment les habitudes musicales des peuples chez lesquels ils veulent propager le royaume du Christ, afin que la musique sacrée réponde pleinement aux besoins de l'apostolat, car elle adoucit et apaise les âmes troublées par les convoitises, elle les gagne à la religion et elle les amène à vivre d'une façon durable dans la bonne entente. Saint Ambroise dit en effet du chant des psaumes « qu'il est une bénédiction du peuple, une louange de Dieu, un hommage de la communauté, l'unanimité de tous, l'expression de tous, la voix de l'Eglise, une éclatante profession de foi, une dévotion pleine d'autorité, la joie de la liberté, un cri de bonheur, un écho de joie... Chanter (les psaumes) est une joie, les apprendre est riche d'enseignement ». (*Enarratio in Psalmum I;* MIGNE, *P. L.*, XIV, 924-925.)

LA MUSIQUE SACRÉE, FACTEUR D'UNITÉ

Le prochain Congrès donnera au monde entier un exemple éclatant de cette unité. Chaque jour, en effet, les fidèles afflueront vers les belles et vénérables églises de cette célèbre cité pour assister au sacrifice eucharistique et accompagner le prêtre qui offre le sacrifice de chants harmonieux, sur le mode grégorien ou sur le mode des chants populaires. Lorsque « les enfants de l'Eglise sont réunis autour de la table du Seigneur » (Fête-Dieu, antienne du Ps CXXVII), le Corps mystique resplendit dans toute son ampleur et sa splendeur, les saintes résolutions fleurissent, les cœurs s'unissent étroitement, ces cœurs que le Christ présent unit à lui et qu'il offre à son Père qui est dans les cieux.

---

(2) *D. C.*, n° 1217 du 22 janvier 1956, col. 75.

Aussi Sa Sainteté a-t-elle le ferme espoir que le Congrès de Cologne produira des fruits abondants. Ces fruits non seulement serviront le progrès de la musique d'église, mais apporteront des suggestions toujours plus heureuses pour le renouveau des structures et des usages de la vie chrétienne, de façon à faire connaître au monde le visage et l'esprit maternel de l'Eglise.

⁂

Dans cet espoir, le Pape implore l'aide de Dieu sur les futurs travaux du Congrès, afin qu'ils soient pour lui une source de consolation et qu'ils connaissent un succès correspondant à ce que l'on en attend. En gage des dons surnaturels, il accorde de tout cœur la Bénédiction apostolique à vous-même, au président du Congrès, Igino Anglès, qui s'est acquis tant de mérites au service de la musique sacrée ; à ceux qui lui apportent le concours de leur généreux travail, particulièrement Johannes Overath, qui dirige la préparation du Congrès ; aux érudits conférenciers et à tous ceux qui participeront de quelque façon au Congrès.

Je profite de cette lettre pour baiser humblement votre main et me redire de Votre Eminence le très dévoué serviteur.

D. cardinal TARDINI.

La valeur éducative et spirituelle du sport

Lettre pontificale à la Fédération internationale catholique d'éducation physique

La Fédération catholique d'éducation physique, qui réunit plus d'un million et demi d'adhérents en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Hollande et Suisse (1), *a marqué le cinquantenaire de sa fondation en tenant une assemblée générale à Paris, au Palais de l'U. N. E. S. C. O., du 12 au 16 avril. A cette occasion, S. Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, a adressé la lettre suivante, au nom du Saint-Père, à M. A. van Gool, président de la Fédération* (2) :

Du Vatican, le 29 mars 1961.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous avez voulu que le 50e anniversaire de la fondation de la Fédération internationale catholique d'Education physique soit marqué par la réunion à Paris d'une assemblée générale particulièrement solennelle, et vous avez souhaité recevoir à cette occasion de S. S. Jean XXIII quelques paroles d'encouragement et de bénédiction. C'est bien volontiers qu'accédant à ce filial désir le Saint-Père m'a confié le soin de vous apporter avec ses vives félicitations pour le bon travail accompli depuis un demi-siècle, ses vœux pater-

---

(1) Son siège est à Paris, 5, place Saint-Thomas d'Aquin, VIIe.

(2) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 15 avril 1961.

nels, afin que dans l'avenir votre Fédération exerce une activité accrue et connaisse un essor toujours grandissant.

L'établissement de sociétés sportives catholiques, rassemblant de nombreux jeunes et adultes, a permis sans nul doute, au cours des années écoulées, de faire pratiquer les différentes disciplines sportives suivant les directives de l'Eglise et les principes chrétiens à un nombre d'adhérents toujours croissant. La Fédération de ces divers groupements au sein de votre organisme international leur a fourni par ailleurs le moyen de contacts précieux avec l'U. N. E. S. C. O. qui vous accueille aujourd'hui dans son palais. Et on peut légitimement espérer que votre présence dans la conférence des organisations catholiques internationales sera la source de bienfaisants échanges entre votre association et tous les autres membres.

Il est bien juste d'encourager votre souci de recruter des adhérents dans les divers milieux sociaux, de leur procurer des cadres compétents et de leur assurer des loisirs sains et éducatifs en leur offrant une gamme étendue et variée de sports. Votre préoccupation de donner aux jeunes une solide formation morale et chrétienne, d'utiliser les vertus indiscutables du sport pour favoriser une authentique vie spirituelle, mérite surtout les plus vifs éloges. A l'âge difficile de la croissance et de l'adolescence, aider les familles à assurer à leurs grands enfants équilibre, bonne santé et joie de vivre ; établir, grâce à l'esprit d'équipe, un sens communautaire développé ; favoriser l'amitié ouverte et généreuse ; tremper les énergies et forger les caractères par les dures exigences d'un entraînement désiré et accepté, malgré sa sévérité ; développer la maîtrise de soi et le sens de l'ordre ; être une école, enfin, de loyauté, de courage et de désintéressement, telles sont les tâches irremplaçables qui sont les vôtres, et que le Souverain Pontife vous sait gré de poursuivre inlassablement.

L'Eglise, en effet, a bien souvent encouragé la saine pratique du sport, qui a toujours eu sa place dans son enseignement. Qu'il suffise de rappeler l'intérêt de Pie XI pour le sport, l'enseignement donné par Pie XII sur ce point en de nombreux discours, et la bienveillance manifestée par S. S. Jean XXIII en maintes occasions, dont la dernière fut l'an passé la célébration à Rome des jeux Olympiques (cf. *l'Osservatore Romano* des 25 et 30 août 1960) (3). Le sport, mis au service du développement complet de l'homme, peut permettre un meilleur épanouissement de la personne, créée à l'image de Dieu et rachetée par Jésus-Christ, servir et favoriser la maîtrise de l'esprit sur le corps, former ainsi des hommes et des femmes disciplinés et énergiques, qui soient dans leurs milieux un ferment de régénération chrétienne. Contrairement à la conception matérialiste qui ne connaît de l'homme que le physique et surestime sans limite le corps, sa beauté et son harmonie, votre Fédération démontre par son vivant exemple que le sain exercice du sport, bien loin d'énerver le sens moral, le renforce au contraire, en éduquant les vertus naturelles et en fournissant un fondement solide aux vertus surnaturelles.

A votre place, vous apportez de cette manière une heureuse contribution à la mission évangélisatrice de l'Eglise. Puissiez-vous poursuivre, avec l'aide de Dieu, le bon travail accompli depuis un demi-siècle, et, grâce à l'autorité accrue que vous vaut l'augmentation constante des effectifs de votre Fédération, faire entendre toujours plus votre voix au sein des grands organismes sportifs pour y rappeler, avec la valeur éducative du sport, sa place subordonnée aux valeurs spirituelles, qui, seules, sont le fondement d'un véritable humanisme.

Ce sont là les souhaits que le Saint-Père se plaît à formuler à l'occasion de cet anniversaire. Et, en témoignage de sa paternelle bienveillance pour la Fédération internationale catholique d'Education physique, c'est de tout cœur qu'il accorde à son zélé président, à ses dévoués dirigeants et aumôniers, et à tous ses membres, une large Bénédiction apostolique.

Heureux de vous transmettre ce précieux message, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, avec mes vœux personnels pour le meilleur succès de ces assises, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

D. card. TARDINI.

(3) *D. C.*, n° 1336 du 18 août 1960, col. 1121-1126 (*N. D. L. R.*)

— *Francesco*, par le P. GÉRALD HÉGO, aumônier général des Scouts de France ; le P. MARIE-LUCIEN BARRUÉ et IGOR ARNSTAM. — Un vol. relié de 128 pages, 53 illustrations, 10 photos hors-texte, couverture quadrichromie pelliculée. Prix : 9 NF. La Cordelle, Éditions franciscaines, Paris.

Voici la vie de ce petit François, devenu saint François, racontée par le texte et par l'image. Les jeunes de douze à quinze ans en suivront avec joie les péripéties, car la joie est liée à l'idéal franciscain. Des disques pourront y apporter l'élément du dialogue, ayant été composés à cette intention.

— *La Belle aventure de Catherine.* La médaille miraculeuse, par MARIA WINOWSKA. — Un album de 66 pages, 30 illustrations de l'abbaye de Jouarre. Editions Guy Victor, Paris.

Il est bon que nos saints soient présentés aux enfants, comme aux grandes personnes, avec tout le goût que l'art et le travail compétent peuvent y mettre d'attraits. C'est ce qui se trouve réalisé ici pour sainte Catherine Labouré et l'histoire de la médaille miraculeuse. Une sobre élégance dans le récit et les images en font un cadeau distingué à offrir qui fera toujours plaisir.

— *Eugène de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des missionnaires Oblats.* Préface de M. le chanoine LEFLON, texte d'AIMÉ ROCHE, O. M. I. Illustrations de RENÉ PERRIN, légendes de JEAN SERVEL, O. M. I. — Un album 19 × 24 cm, de 60 pages et 96 pages d'hélios. Editions du Chalet, Lyon.

Après Charles de Foucauld, le Curé d'Ars, Monsieur Vincent, voici, avec le même soin de présentation, Mgr de Mazenod. Biographie qui méritait une étude et dont l'historien qu'est M. le chanoine Leflon a voulu écrire la préface et souligner l'importance. Les héros des missions ont toujours les faveurs des jeunes lecteurs. Il faut donc leur offrir des pages qui, tout en les récréant par l'intérêt qu'elles peuvent avoir, les forment et les instruisent. On voit que le Chalet, de Lyon, poursuit son effort dans ce sens.

— *Eve et l'Afrique*, par Mme OLGA JOHN BROM. — Un vol. de 256 pages, relié sous jaquette en couleurs. Prix : 9 NF. Editions de la Pensée Moderne. Paris.

Ce volume a été vécu avant les graves événements survenus au Congo ex-belge, à la suite de la déclaration d'indépendance. En suivant pas à pas ce récit d'un voyage récent en cette contrée, on ne peut que s'étonner ou du manque de sens politique ou de l'aveuglement des responsables de ces populations, ou de ceux qui leur ont forcé la main. Passer de la tutelle à l'indépendance est toujours une occurrence critique, comme le passage de l'enfance à l'état d'adulte ; à plus forte raison quand les mœurs tribales manifestent de telles possibilités d'anarchie. Ces pages en sont un rude témoignage.

La pastorale des vocations sacerdotales et religieuses

Congrès de l'Union des œuvres (Toulouse 4-9 avril)

La lettre pontificale à S. Exc. Mgr Garrone, président du Congrès (1)

Du Vatican, le 25 mars 1961.

SEGRETERIA DI STATO
DI
SUA SANTITA
N° 57 818

MONSEIGNEUR,

L'Union des œuvres catholiques de France tiendra à Toulouse, du 4 au 9 avril prochain, son LXXe Congrès national sous la présidence de Votre Excellence et avec l'assistance de S. Exc. Mgr Ménager, le dévoué secrétaire général de l'Action catholique française. Organisées avec soin et compétence par le directeur de l'Union, ces assises veulent faciliter une nouvelle rencontre large et fructueuse de tous ceux que préoccupent les questions pastorales.

Lorsqu'il y a trois ans à peine, l'Union des œuvres célébrait le centenaire de ces Congrès, le Pape Pie XII, de vénérée mémoire, voulut manifester sa bienveillance par une Lettre Autographe dans laquelle il s'exprimait en ces termes : « A l'heure où dans l'Eglise les besoins apostoliques sont grands, où trop de champs demeurent en friche faute d'ouvriers évangéliques, Nous souhaitons... que l'on insiste *opportune, importune* sur le grave devoir actuel de favoriser parmi la jeunesse l'éveil des vocations sacerdotales et religieuses. » (Lettre autographe à Mgr Chappoulie, O. R., 10 avril 1958.) (2) Non contents d'avoir alors fait écho au vœu du regretté Pontife, les organisateurs ont jugé utile de prendre cette année pour thème « la pastorale des vocations sacerdotales et religieuses ».

Le Saint-Père les félicite vivement de ce choix si opportun et il forme le souhait que les conférences et les carrefours de Toulouse contribuent à préciser dans l'esprit du clergé et des fidèles une juste notion de la vocation, afin d'en dégager une pastorale d'ensemble. C'est là, en effet, une condition importante pour la naissance et le soutien des vocations dont l'Eglise a, en France et ailleurs, un urgent besoin. Sa Sainteté ne doute pas que les congressistes saisiront l'occasion de ces prochaines assises pour prendre une connaissance plus approfondie de la doctrine constante de l'Eglise en cette matière, telle qu'elle est exprimée, notamment, dans les récents documents pontificaux. Elle veut cependant profiter de la circonstance pour souligner l'importance pastorale du thème étudié au cours de cette rencontre.

Comme le montrent de nombreux témoi-gnages, les vocations naissent souvent de nos jours à la suite d'un contact vivant et prolongé avec tel prêtre ou telle âme consacrée à Dieu. Ainsi se fait une initiation progressive au sacerdoce ou à la vie religieuse, qui rend l'âme attentive aux nécessités spirituelles du monde moderne et éveille peu à peu en elle une disponibilité plus grande pour répondre aux divers appels du Seigneur.

LA FORMATION REÇUE AU SÉMINAIRE

Ces constatations confirment, s'il en étai besoin, la sagesse de l'Eglise qui a institué d longue date des séminaires et maisons de for mation pour la jeunesse appelée au service d Dieu. Dans ces instituts, les enfants qui s sentent appelés au sacerdoce ou à la vie reli gieuse reçoivent non seulement une formatior proprement religieuse, mais encore une solid instruction et l'éducation généreuse requis par leur vocation : épanouissement de l volonté dans la maîtrise et le don de soi, sai usage de la liberté individuelle et développe ment proportionné du sens apostolique. Un telle préparation se trouve d'ailleurs grande ment facilitée en France par le bon dévelop pement du mouvement des jeunes sémina ristes.

LA RESPONSABILITÉ DU PRÊTRE DANS LA VOCATIO

Ces constatations permettent en outre d situer les diverses responsabilités dans la nais sance et le soutien des vocations : celles d clergé comme celles des fidèles. Comment tou prêtre ne porterait-il pas au fond de son cœu la volonté première de transmettre à d'autre l'appel qu'il a lui-même accueilli pour le salu du monde et son bonheur personnel ? Cett transmission s'accomplit par les paroles e l'exemple d'une vie donnée et heureuse, mai aussi par l'action du pasteur désireux d'en gager toute la communauté chrétienne dont a la charge dans une action missionnaire. Le appels du Seigneur au sacerdoce et à la vi religieuse y seront dès lors aisément entendu et les jeunes les recevront avec une ardeu libre et empressée. Ces vocations naissante il appartiendra enfin au prêtre de les souten durant des années jusqu'à leur plein épanoui sement : ce sera pour lui le moment d'ach miner ces jeunes âmes simultanément à un rencontre de plus en plus personnelle avec Seigneur et à un début de collaboration au tâches apostoliques de l'Eglise.

LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Qui ne voit alors que la communauté chr tienne — et chaque famille de façon privil giée — partage elle-même avec le prêtre

---

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 8 avril 1961. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.
Cette lettre a été lue par Mgr Pichon, de la Secrétairerie d'Etat, au cours de la cérémonie d'ouverture du Congrès qui a eu lieu dans la cathédrale de Toulouse dans la soirée du 4 avril.
(2) Cf. *D. C.*, n° 1277 du 11 mai 1958, col. 590.

responsabilité des vocations ? Si les catholiques orientent délibérément leur vie vers la réalisation du royaume de Dieu et cherchent ensemble à entrer de tout leur cœur dans le plan de salut de Dieu, bref s'ils forment une communauté à la foi vivante, il est assuré qu'ils constitueront un milieu hautement favorable à l'éveil et à la croissance de nombreuses et belles vocations.

Présentation positive des besoins apostoliques

Au terme de ces recommandations, le Saint-Père se plaît à confier à chaque congressiste son vif désir de voir présenter aux jeunes les besoins apostoliques actuels de l'Église de façon positive. Sans se lamenter stérilement sur la rareté des vocations, les éducateurs montreront combien est vaste le champ du Seigneur et urgent le service de Dieu. Le Concile œcuménique fera briller sur l'Eglise universelle un radieux printemps et une tâche exaltante attend les futures âmes consacrées et les ouvriers évangéliques de demain.

Qu'ils tournent donc leurs regards vers les immenses régions du monde qui crient leur faim de l'Evangile, ou parfois, hélas ! leur refus du Christ. Qu'ils regardent aussi les ministères si variés de l'Eglise : pastorale, action éducative, charitable, hospitalière ; vie contemplative et travaux missionnaires ; et qu'ils laissent retentir en eux l'appel du Maître de la moisson. Sa Sainteté aime à croire qu'ils entendront cette même invitation affectueuse et paternelle qu'elle leur transmettait au terme de l'Encyclique rappelant le centenaire de la mort de saint Jean-Marie Vianney : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux. » (*Matth.*, IX, 37.) « En tant de régions, les apôtres, usés par le labeur, attendent avec un vif désir ceux qui assureront la relève. Des peuples entiers souffrent d'une faim spirituelle plus grave encore que celle du corps ; qui leur portera la nourriture céleste de vérité et de vie ? Nous avons la ferme confiance que la jeunesse de ce siècle ne sera pas moins généreuse à répondre à l'appel du Maître que celle des temps passés. » (*A. A. S.*, LI, p. 277.) (3)

⁂

Conscient des avantages qui pourront résulter d'une fructueuse participation à ces prochaines assises nationales pour l'avenir sacerdotal des diocèses de France, ainsi que pour l'essor de la vie religieuse en ce pays, le Saint-Père les recommande bien volontiers à la divine Providence. Il invoque sur les travaux de ce Congrès une large effusion des lumières célestes et il envoie de grand cœur à Votre Excellence et à tous les congressistes de Toulouse une particulière Bénédiction apostolique.

Heureux de vous transmettre ce précieux message, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments entièrement dévoués en Notre-Seigneur.

D. cardinal Tardini.

(3) Cf. *D. C.*, n° 1310 du 16 août 1959, col. 1044.

La lettre de S. Em. le cardinal Pizzardo

A l'occasion de ce même Congrès, S. Em. le cardinal Pizzardo, préfet de la sacrée congrégation des Séminaires et Universités, a adressé la lettre suivante à S. Exc. Mgr Garrone (1) :

Sacra congregatio de Seminariis et de Studiorum Universitatibus.

Excellence Révérendissime,

Avec une profonde satisfaction, la sacrée congrégation a reçu l'annonce que la méritante Union des œuvres catholiques de France a bien voulu consacrer son LXX[e] Congrès national au sujet de la « Pastorale des vocations », désignant votre Excellence Révérendissime pour le présider au siège même de son archidiocèse de Toulouse.

Je crois être agréable à Votre Excellence et aux participants de ce Congrès, en ma qualité de cardinal préfet de la sacrée congrégation des Séminaires et de président de l'Œuvre pontificale des vocations ecclésiastiques, en lui exprimant de tout cœur mes félicitations pour cet important événement. En particulier, mon compliment s'adresse aux responsables qui ont préparé ce Congrès national, choisissant un sujet de si vivante actualité et d'utilité pour l'Eglise, l'étudiant avec la plus soigneuse méthode, en s'entourant de l'étroite collaboration de tant de personnes qualifiées.

Le problème des vocations en France

Nous sommes certains que le Congrès national apportera une nouvelle et solide contribution pour résoudre, avec l'aide de Dieu, le problème des vocations en France. Nous connaissons bien ces problèmes, diocèse par diocèse, et nous partageons aussi de grand cœur les préoccupations des excellentissimes évêques en ces derniers temps, de voir se restreindre le nombre des nouveaux prêtres ordonnés.

Toutefois, notre réconfort vient aussi du nombre croissant des vocations nouvelles des petits, des adolescents et des jeunes gens, qui apporte à l'âme meilleure espérance pour un avenir pas très lointain.

Bien plus, le travail accompli en France pour les vocations est si grand et si bien soutenu par la prière et un zèle généreux que nous préférons nous tourner encore vers la France. Sur l'invitation de Notre-Seigneur, *Luc*, X, 2 : « *Messis quidem multa...* » (la moisson est abondante !), et *Marc*, XVI, 15 : « *Euntes in mundum universum praedicate Evangelium omni creaturae...* » (allez dans le monde entier, prêchez l'Evangile à toute créature...), nous devons voir très loin. La France résoudra bientôt, avec la bénédiction de Dieu et la maternelle protection de Notre-Dame, ses propres problèmes des vocations, et alors ses possibilités si riches seront disponibles pour l'apostolat dans le monde entier, spécialement dans ces pays dont l'évangélisation en est encore à ses débuts ou ne peut se développer par manque de prêtres.

(1) Texte français original. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Evidemment, ces perspectives apostoliques vastes comme le monde, qui préoccupent si profondément le cœur du Saint-Père et des pasteurs des diocèses, exigent du clergé et des fidèles un enthousiasme renouvelé et éclairé pour toute bonne entreprise en faveur des vocations. Un labeur immense a été déployé pour la reconstruction matérielle de tout ce que la guerre avait détruit. Nous avons sous les yeux des progrès techniques prodigieux, et nous nous en réjouissons puisque tout bien est don de Dieu.

Mais peut-être les croyants n'ont pas toujours et en tout montré la même sollicitude pour la reconstruction spirituelle. Parfois en certains lieux, on a l'impression que les croyants ont été pris au dépourvu devant les accroissements et déplacements des populations, et devant les changements de mentalité qui ont créé rapidement des problèmes nouveaux et urgents pour le clergé et son apostolat.

DEMANDER A DIEU CE QUI DÉPASSE NOS FORCES

Nous qui avons le privilège de pouvoir connaître la pensée des pasteurs des diocèses de toutes les parties du monde, nous en avons retiré la ferme conviction que partout se trouvent réunies les conditions pour agir de façon plus décisive et fructueuse au service de l'Eglise sur le terrain des vocations.

Spontanément se présentent — citation par analogie à un tel sujet — les réconfortantes paroles du Concile de Trente : « *Deus impossibili non jubet, sed jubendo monet, et facere quo possis, et petere quod non possis, et adjuvat u possis.* » (Dieu ne commande pas l'impossible mais avertit en ordonnant de faire ce qu'on peu et de demander ce qu'on ne peut faire soi-même et il aide à pouvoir ensuite...) (Sess., VI, 2, Denz. 804.)

Nous osons commenter : « *Dieu veut* » qu'a son Eglise ne manquent jamais les prêtres don elle a besoin, et cela n'est pas un but impossibl à atteindre, mais nous sommes avertis d'avoir à faire tout notre possible, et en même temps d'implorer du Maître de la moisson et de se ouvriers ce qui dépasse nos forces. Et lui dans sa miséricorde nous rendra tout possible.

Cette ferme conviction nous encourage à l prière et à l'action, à la fervente prière de tous prêtres et fidèles, et à l'action généreuse de tous prêtres et fidèles.

Ainsi nous reprendrons notre travail avec plus de sécurité, plus de réconfort et plus de joie.

Je prie Votre Excellence de vouloir agréer les sentiments de ma profonde vénération dans lesquels je me redis.

de Votre Excellence Révérendissime,
le très dévoué en Notre-Seigneur,

Cardinal PIZZARDO.

Rome, le 2 avril 1961, en la fête de la Résurrection de Notre-Seigneur.

Monde moderne et vocations

Exposé de S. Exc. Mgr Garrone

S. Exc. Mgr l'archevêque de Toulouse a conclu le Congrès de l'Union des œuvres par l'exposé suivant (1) :

Face au problème des vocations, le monde moderne fait figure d'accusé.

A vrai dire, toute époque est « moderne » au moment où elle est vécue. Elle apporte toujours avec elle le stimulant passionnant et périlleux de sa nouveauté. Périlleux d'ailleurs aussi bien par le repliement timoré qu'elle peut inspirer aux uns que par l'audace intempérante qu'elle justifie pour d'autres.

On peut toujours médire d'une époque nouvelle et lui reprocher avec quelque raison de provoquer des aventures, mais on peut aussi chercher en elle un coupable commode et tout désigné, pour s'excuser des échecs et des inerties.

Mais qu'en est-il de ce temps moderne : le nôtre, par rapport aux vocations ?

Les apparences, il faut bien le dire, sont contre lui.

A s'en tenir à l'horizon de nos vieilles chrétientés, il peut en effet paraître que la ligne du progrès, à mesure qu'elle se déplace, élargit la zone des terres stériles. Les secteurs d'un diocèse que gagne l'industrialisation, les terres que traverse un jour quelque grande voie de circulatio cessent peu à peu d'être des « terres à vocations ». Et cela vaut à l'échelle d'un pays, quand on compare les diocèses. Et cela vaut à l'échelle de l'Europe, quand on compare les nations.

Pour rester dans la vérité, il faudrait cepen dant nuancer un tel tableau : il y a, dans chaqu diocèse, des coins privilégiés où le progrès es venu sans que la religion s'en aille. Si tel dio cèse industrialisé a vu diminuer le nombre de se vocations, tel autre, pour un progrès analogue a conservé sa belle fécondité. A côté de no banlieues désolées, il y a le magnifique exempl de ces terres hollandaises et rhénanes où vie chré tienne et vie ouvrière ne sont nullement des terme incompatibles, où continuent heureusement, malgr l'évolution économique, de fleurir les vocations.

Et qu'en serait-il si, franchissant l'Océan, o pensait à l'Amérique !

Mais restons-en à l'horizon proche et aux don nées immédiates qui, dans leur ensemble légi timent parmi nous l'inquiétude, exigent réflexion e effort : l'Eglise, en cette époque moderne, souffr cruellement d'un manque de prêtres, de religieux de religieuses. Le fait est là.

Cherchons donc à l'éclairer, mais, pour cela prenons-le tel qu'il est.

Ne cherchons même pas à l'oublier et à nou bercer de quelque optimisme consolant et men teur. Le chemin que nous voulons dégager, c'es celui de l'espérance, c'est-à-dire celui d'un effor inspiré et soutenu par la Parole de Dieu et pa la foi. C'est elle, et elle seule qui peut nous dir

(1) Texte original, que nous remercions S. Exc. Mgr Garrone de nous avoir autorisé à reproduire. Les sous-titres sont de notre rédaction.
Ce texte sera également publié dans le numéro de mai 1961 de *l'Union* (31, rue de Fleurus), et il sera inséré dans le compte rendu général des actes du Congrès.

de quel côté il faut « jeter le filet », et nous permettre d'être sûr qu'il ne reviendra pas vide, même si, d'abord, nous avons « travaillé toute la nuit en vain ».

Redisons-nous, en ce qui concerne les vocations, la parole de la foi.

Puis regardons en face ce monde où Dieu travaille, ce monde tel qu'il se propose à nos efforts.

C'est à cette double condition que l'espoir pourra naître, celui qui ne trompe pas, celui qui s'éveille au point de jonction de la vérité de Dieu et de la vérité des choses, laquelle est aussi une vérité de Dieu.

Ce que nous dit la foi au sujet des vocations

Est-il nécessaire de revenir, en cette matière, à la source de la foi ?

Il faut répondre oui, et sans hésiter.

Sommes-nous bien sûrs de regarder toujours les choses dans cette lumière ? Sommes-nous bien sûrs de n'être pas tellement obsédés par les les aspects pratiques de notre problème que nous ne finissons par en être prisonniers ?

Nous sommes bien obligés de scruter les réalités humaines qui ne nous livrent que leurs apparences, de considérer des obstacles, de découvrir des moyens. Il nous faut voir, analyser, questionner, interpréter, chercher des explications, trouver des causes, des remèdes...

A travers cette dépense nécessaire d'efforts, multiples et constants, prenons-nous toujours le temps de reprendre haleine et de nous demander sur quoi nous fondons notre action ?

Même si les obstacles que nous avons décelés venaient à tomber ; même si les meilleures ressources humaines nous étaient assurées, c'est de Dieu que tout dépend en définitive, c'est sur lui qu'il nous faut pouvoir d'abord et avant tout compter.

On dira que cela va de soi, qu'on ne travaillerait pas si l'on n'était sûr de Dieu. Défions-nous de nous-même. Il vaut mieux ne pas trop supposer que cela va sans dire. Notre langage même nous trahit : quand nous disons, si facilement, que les « vocations manquent », n'est-ce pas la preuve que nous sommes peu sûrs de Dieu ?

Or, tout repose sur cette première certitude. Il faut l'affermir au départ, s'appuyer sur elle tout le long du travail. Il faut être sûr de Dieu ; il faut croire qu'il veut l'Eglise et, par conséquent, qu'il qu'il ne la laissera jamais sans les moyens de vivre. Il faut croire que Dieu se prépare, à chaque moment, à chaque époque, soit en nombre, soit en qualité, les ouvriers nécessaires pour que vive son Eglise, pour que les ministres de sa parole, de ses mystères, les témoins de sa charité soient là, grâce à qui, dans nos banlieues comme en Afrique, tout homme de bonne volonté puisse être mis en mesure de connaître son Nom et de goûter le don divin.

Dieu reste Dieu et ne trompe pas : s'il nous fait demander des prêtres, c'est précisément qu'il veut les donner, aussi nombreux et aussi bons que les temps peuvent l'exiger. Et qui dira que les cœurs d'enfants et les âmes de jeunes sont aujourd'hui moins généreux qu'hier ? Ce surcroît de charité, qui est la première et la véritable assise d'un appel possible, vraiment les jeunes autour de nous en sont-ils moins capables que nous ? Allons donc !

Ce qu'est le monde moderne

C'est vrai, dira-t-on, mais il y a la vie moderne, le monde moderne !...

Nous y sommes : voici l'accusé.

On peut, certes, l'envisager dans ses aspects moraux : dans les idéologies fausses qui le traversent et cherchent à en exploiter à leurs fins les nouveautés et les richesses ; dans les déviations ou les turpitudes qui ne lui manquent pas plus qu'à un autre temps de l'histoire ; dans les faiblesses ou les abandons, individuels ou collectifs, qui le marquent cruellement... comme toute autre époque.

Mais, avant d'être ce que nous le faisons par nos réactions, nos exploitations, nos démissions, le monde moderne est d'abord ce qu'il est. Et, dans le domaine des vocations comme en tout autre, le défaut initial, le péché fondamental pourrait bien être de ne pas en convenir : le refus de prendre les choses pour ce qu'elles sont est une forme, moins évidente peut-être, mais radicalement funeste, d'infidélité à ce Dieu, dont le nom est vérité. Bien des maux, auxquels on cherche des causes plus superficielles, n'ont pas ailleurs leur source.

Le monde moderne est ce qu'il est : on peut accuser les hommes, on n'accuse pas les choses, ou plutôt, on s'accuse soi-même en refusant de les voir comme elles sont.

Or, de notre monde moderne, les caractéristiques sautent aux yeux. Il est banal de les redire, mais cela est indispensable à notre propos, car cela est lourd de conséquences pastorales.

Son unité

Le premier trait de la figure de ce monde, c'est incontestablement son unité. Il fait désormais un tout, dont chaque élément est présent à tous les autres. Les événements qui se passent sur un point de la terre — et maintenant du ciel — sont presque immédiatement, grâce aux ressources inouïes de la technique des communications, à portée de la pensée et même déjà du regard de l'homme, sur la surface entière du globe.

Le moindre des hommes est devenu un « habitant de la terre » : par l'imagination qui lui permet d'en découvrir le tableau ; par la pensée qui lui fait en partager les problèmes, politiques ou autres ; par le cœur qui le fait communier à ses drames. Le temps est révolu des horizons médiocres à portée d'un regard nu.

Ce temps est révolu même, et peut-être surtout, pour le moindre de nos enfants et de nos jeunes qui vivent ce statut nouveau sans être alourdis, comme ceux d'un autre âge, par le poids d'anciennes habitudes. Pour eux, nos vieilles divisions sont mal comprises, presque intolérables, facilement scandaleuses : il leur faut un effort pour accepter même les limites de ces communautés naturelles, dont ils ont cependant à apprendre qu'elles sont la condition d'un monde vraiment humain.

Sa solidarité.

Désormais, l'homme habite l'univers : ce n'est pas un mal, c'est un fait.

Cette unité, cette présence mutuelle des hommes les uns aux autres prend — c'est un autre nom de la même chose — caractère de « socialisation ». Les hommes se lient entre eux dans la mesure même où le monde commence à faire un

tout. Des solidarités s'établissent, des dépendances se créent. Certes, les intérêts, les passions, les habitudes s'évertuent à faire oublier, à méconnaître cette nouvelle situation relative des hommes sur la terre. Mais cela ne réussit qu'à créer en profondeur une sourde impatience : les divisions, on le sent, sont anormales, artificielles. Les choses, plus fortes que les hommes, nous reprochent nos séparations : nous ne pouvons ignorer que des êtres humains par millions souffrent de la faim pendant que d'autres regorgent de surplus ; ces êtres ont beau vivre à des milliers de kilomètres les uns des autres, on éprouve irrésistiblement que cela ne devrait pas être.

Sa déchristianisation

Unité, solidarité, ces deux mots s'appellent et finissent par se confondre.

Il en résulte, c'est vrai, sous une forme d'autant plus perceptible qu'on se place à une plus grande échelle, ce phénomène que nous appelons la déchristianisation. En fait, c'est un phénomène de stérilisation religieuse, bien plus large et plus profond que le christianisme lui-même. On lui donne d'autres noms, en cherchant à en découvrir la source : c'est ainsi qu'on l'appelle encore matérialisation...

Cette fois-ci, on dira que nous tenons bien un mal authentique, une caractéristique du monde moderne dont il est difficile de contester qu'elle soit d'ordre moral. Bien sûr, mais il faut voir, là encore, si le mal est dans les choses et si cette déchristianisation ne tient pas pour une part à notre refus, ou du moins à notre lenteur à prendre franchement en considération le monde tel qu'il est. Ne laissons-nous pas la religion s'en aller avec le monde qui fuit, au lieu de lui permettre de sauver le monde qui vient ?

Il ne peut être question de refaire ici l'analyse tant de fois reprise de ce prodigieux progrès technique exploitant sur-le-champ les foudroyantes découvertes de la science. Mais on peut, semble-t-il, découvrir sans peine le processus qui achemine des réussites techniques à ce qu'on appelle la déchristianisation : il passe par une perte préalable du sens humain. Et, si le processus est tragique dans son terme, il n'y a aucune raison de le dire fatal : l'homme manque aux choses, voilà tout.

La donnée fondamentale, c'est l'absolue nouveauté du rapport qui s'établit désormais entre l'homme et les choses, entre l'homme et la nature. L'heure vient où la matière s'avoue vaincue et se livre sans résistance à la main de l'homme qui la pétrit à ses fins. L'ivresse de cette heure de l'histoire est telle qu'elle accapare toutes les ressources de la pensée et toutes les puissances de l'homme. Pour vivre cela, il n'a pas assez de temps ; il n'en a pas assez pour apprendre autre chose à ceux qui viennent après lui.

Et c'est ainsi que, capté par le souci de cette matière entre ses mains, l'homme désapprend le rapport plus complexe, plus décevant, plus laborieux qui est celui de l'homme avec l'homme. Il rejette ou il méconnaît le trésor infiniment précieux de cette longue expérience humaine capitalisée dans des traditions, dans une littérature, dans les leçons d'une pédagogie et qui aide l'homme, à la lumière de son passé, non seulement à vivre avec les choses pour les maîtriser à ses fins, mais à vivre avec les hommes. On peut craindre, semble-t-il, qu'il n'y ait de cela dans le problème si souvent posé, dans le sacrifice un peu facilement consenti des humanités « classiques » aux humanités dites « modernes ». Celles-ci ne seront « modernes », au sens légitime du mot, que si elles sont, en un sens, également « classiques ». Ce serait, ce sera le grand malheur de notre temps que, ayant tant à faire pour enseigner aux jeunes à vivre avec la matière qui se plie sous nos mains, on ne trouve plus le temps de leur apprendre à vivre avec les hommes qui ne peuvent ni ne doivent se plier de la sorte.

C'est à travers un tel processus que la religion s'en va.

Regarder le monde moderne en face et lui donner les vocations qui correspondent a ce qu'il est

Mais pouvons-nous honnêtement le dire fatal en accusant ainsi un temps qui n'en peut mais ? La vérité humaine demeure ; la vérité de la foi demeure ; il faut seulement trouver par quels chemins elles peuvent rejoindre un monde qui ne les fuit qu'en apparence, qui les appelle, au contraire, pour ne pas mourir de son progrès. Il faut non accuser le monde moderne, mais le regarder en face.

Il est un, il est solidaire, et toutes les psychologies, surtout de ceux qui sont nés avec ce monde, portent sur elles cette marque désormais indélébile.

Si le monde moderne est déchristianisé, ce n'est pas qu'il chasse le Christ, c'est qu'on ne le lui a pas donné.

En tout cas, c'est dans ce monde-là que Dieu vient chercher des vocations, car le monde est ainsi. Et c'est pour ce monde-là que Dieu les prépare, car il ne travaille pas en vain.

Les esprits auxquels la grâce s'adresse sont nés dans le monde moderne et ils en portent sur eux profondément l'empreinte. L'œuvre qu'ils auront à accomplir se situe dans ce même monde et non ailleurs.

Si la quête des vocations se poursuit dans un univers de rêve, s'adresse à des esprits tels que pouvait les façonner une époque périmée, elle n'a aucune chance de rejoindre ces vocations, c'est-à-dire de rejoindre Dieu qui ne travaille que dans la réalité.

Que d'attitudes, que de conceptions restent à la mesure d'un passé disparu ! Que de forces se dépensent et se dissipent pour n'avoir pas su ou voulu consentir à chercher les traces de Dieu sur les seuls chemins où passent désormais les hommes, et l'écho de ses appels dans le climat et sous l'atmosphère qui sont devenus les leurs !

Vocations universelles

Comment aiderions-nous un enfant, un jeune homme, une jeune fille à percevoir l'appel de Dieu, en prétendant arrêter leur regard strictement à l'horizon tout proche d'un diocèse ou même d'un pays. Leur regard porte plus loin : malgré nous ils voient le monde. Le rideau ne sera jamais tiré qu'en apparence sur les perspectives universelles, dont nous voudrions faire abstraction. Nous ne pourrons pas faire qu'ils ne voient devant leurs yeux la Chine ou le Japon, l'Amérique ou les Indes. C'est dans cet univers qu'ils sont nés et qu'ils vivent ; c'est lui que leur découvre la grâce de la vocation ; c'est là qu'elle retentit dans leur

cœur : vouloir ignorer les dimensions de cet appel ne pourrait que l'étouffer.

Il n'y a plus, il n'y aura plus de vocations qui ne soient universelles : dans la réponse à un tel appel immédiat, c'est un appel au salut du monde qu'on entendra, ou bien rien. Pourquoi hésiter à évoquer ici ce diocèse de France riche en vocations, qui eut un jour l'audace surnaturelle de donner le pays entier comme objet à son effort de recrutement : il a vu sous ses yeux se multiplier une moisson dont bien d'autres diocèses se préparent à recueillir les fruits.

Vocations solidaires de toutes les autres vocations

Et que dire de ces divisions, de ces ignorances mutuelles, voire de ces concurrences dont le passé fut longtemps marqué et dont le présent se délivre à grand-peine ? Dans le monde solidaire où nous avons commencé de vivre, quel anachronisme que de telles oppositions, de telles restrictions ! Hier, elles pouvaient apparaître seulement peu chrétiennes : aujourd'hui, elles ne seront même plus humaines. Au regard de ceux qui sont appelés, le spectacle de ce petit monde compartimenté, de ces unités étroites et étanches, qu'elles s'appellent diocèses ou congrégations, de ces vocations qui semblent répondre à des fins indépendantes, ce spectacle créera désormais moins de scandale que de stupeur.

Comment comprendrait-on dans l'Eglise ce qu'on ne comprend même plus dans le monde ?

Là encore il n'y a plus, il n'y aura plus de vocations qui ne soient et ne veuillent être étroitement solidaires de toutes les autres vocations. Elles ne se reconnaîtront jamais elles-mêmes si on ne les aide dès l'abord à se reconnaître entre elles. Et il sera difficile là-dessus de faire grief au monde de ce qui rétrospectivement nous atteint comme un remords.

Vocations missionnaires

Il est vrai que ce monde moderne porte aussi sur lui le trait sombre de sa déchristianisation. Mais que faut-il en conclure sinon que, pour ce monde-là, il n'y a plus, il n'y aura plus jamais de vocations que missionnaires ?

Le mot inspire encore des craintes et l'on prend encore à son égard ses distances. Les évêques français dans leur déclaration récente ont rompu une digue : à monde déchristianisé, Eglise missionnaire ! En vain penserait-on que Dieu voit moins clair que nous, ou qu'il soit moins audacieux : les vocations qu'il prépare sont missionnaires.

C'est donc en orientant franchement notre pastorale des vocations vers « ceux qui sont loin » que nous avons chance d'entrer dans l'axe de la grâce et de rejoindre la ligne de force de la Providence. Nous le sentons bien, nous sommes-là, et là seulement, dans le sens de l'Evangile. Le « bon Pasteur » « laisse » les 99 brebis de son troupeau pour partir à la recherche de la brebis perdue : hésitera-t-on à laisser l'unique brebis pour se mettre à la recherche des 99 autres ?

Aventure, pensera-t-on ? Si aventure il y a, elle a commencé avec l'Incarnation du Seigneur. Seule cette aventure a chance de n'être pas un échec. On ne peut servir ceux qui restent près qu'en les poussant à la recherche de ceux qui sont loin.

Le monde moderne est un : universels sont et seront les appels de Dieu.

Le monde est un tout solidaire : solidaires sont et seront les vocations.

Le monde est déchristianisé : les appels de Dieu sont des appels missionnaires.

Faire le procès du monde moderne, c'est risquer de s'attirer les rudes admonestations de saint Paul dans son Epître aux Romains, à l'heure où le Juif risque de tirer un dangereux parti du procès que l'Apôtre a fait du monde païen.

Le monde moderne, c'est nous-mêmes. C'est la réalité sur laquelle Dieu travaille et dans laquelle il dispose les germes de l'avenir.

C'est donc là qu'il faut le rejoindre pour rencontrer ses ouvriers. Confiants en sa grâce, les yeux ouverts sur le monde, nous n'aurons sans doute pas le droit d'être optimistes, nous savons que nous aurons le devoir d'espérer.

GABRIEL-MARIE GARRONE,
archevêque de Toulouse.

Les conclusions du Congrès (1)

1. Le problème des vocations a été étudié au LXX[e] Congrès de l'Union des Œuvres catholiques de France du point de vue de la *pastorale* qui préside, dans l'Eglise, à l'éveil et au soutien, à la culture et à l'épanouissement des vocations.

Il ne pouvait s'agir :

- Ni d'une recherche théologique sur la doctrine de la vocation ;
- Ni d'une réflexion sur la préparation donnée aux prêtres dans le cadre du grand séminaire ou aux religieux et religieuses dans le cadre des maisons de formation ;
- Ni, à fortiori, d'une critique touchant le style de vie des prêtres, religieux et religieuses, ou leurs activités.

Dans ce domaine pastoral, les résultats du Congrès peuvent s'exprimer sous deux rubriques complémentaires : la *réflexion* pastorale et l'*action* pastorale.

I. LA RÉFLEXION PASTORALE

2. Dès le point de départ, le Congrès a tenu à dissiper *une double équivoque :*

- Si l'on constate un manque de prêtres, de religieux, de religieuses, cela ne signifie aucunement que l'appel de Dieu soit plus rare ;
- Si l'on constate qu'un nombre important de jeunes ont pensé à la vocation sans persévérer dans leur projet, on n'a pas le droit de dire que c'est le signe d'un manque de générosité.

3. Le Congrès a souligné fortement *le caractère ecclésial de toute vocation.*

C'est pourquoi il importe de présenter aux jeunes une catéchèse de l'Eglise qui fasse apparaître l'éventail des vocations exprimant les fonctions essentielles à son existence et à sa mission.

En faisant se rejoindre un regard sur l'Eglise vivante et ses besoins, et un regard sur lui-même et ses aptitudes, la pastorale des vocations aidera le jeune à percevoir l'appel de Dieu et à y répondre.

(1) Texte original.

De même s'imposent des communautés de foi vivante révélatrices des différentes fonctions de l'Eglise et donc des différentes vocations des baptisés.

4. *Une meilleure conscience de la vie baptismale comme vocation,* comme appel de Dieu et réponse de l'homme, rendra les jeunes plus ouverts aux diverses formes de vocations à l'intérieur de la vocation commune. Vivre son baptême dans un climat d'appel et de réponse, c'est être disponible à toute vocation.

5. La vie religieuse est en soi distincte de l'état sacerdotal. Les *vocations religieuses hors cléricature* sont des vocations religieuses *complètes.* C'est pourquoi avec la vocation au sacerdoce seront présentées les vocations de Frères et de Sœurs.

L'orientation vers le sacerdoce ou vers la vie religieuse ne doit pas être déterminée par la capacité ou l'inaptitude aux études. Les aptitudes intellectuelles appelleront souvent — dans le cas des Frères enseignants, en particulier — autant d'exigences pour la vie religieuse que pour la vie sacerdotale.

II. L'ACTION PASTORALE

6. La pastorale des vocations est l'*affaire de toute l'Eglise.* C'est dire d'abord qu'elle est l'affaire de tous les baptisés, prêtres et laïcs, familles et éducateurs, laïcat organisé.

« Qui ne voit que la communauté chrétienne — et chaque famille de façon privilégiée — partage elle-même avec le prêtre la responsabilité des vocations ? Si les catholiques orientent délibérément leur vie vers la réalisation du royaume de Dieu et cherchent ensemble à entrer de tout cœur dans le plan de salut de Dieu, bref, s'ils forment une communauté à la foi vivante, il est assuré qu'ils constitueront un milieu hautement favorable à l'éveil et à la croissance de nombreuses et belles vocations. » (Lettre de S. Em. le cardinal Tardini.)

C'est donc dans la mesure où tous chercheront à présenter une catéchèse de l'Eglise intégrant la nécessité des vocations spécifiques et complémentaires, et à faire vivre les jeunes dans des communautés où ils feront l'expérience d'une vie véritablement ecclésiale, que sera posé avec clarté, de manière permanente et pressante, le problème des vocations.

7. La *communauté familiale* est le milieu « privilégié » (lettre de Rome) où doit retentir constamment, à l'intérieur de la vocation baptismale, l'appel à la vie sacerdotale et à la vie religieuse.

La *communauté paroissiale,* cellule d'Eglise, où se manifeste l'exercice des diverses vocations chrétiennes, doit, par le comportement communautaire de ses membres et par les différentes activités paroissiales, créer un climat favorable à l'éveil et au soutien des vocations sacerdotales et religieuses.

Mais il ne faut pas méconnaître la nécessité des *communautés de jeunes,* soit dans le cadre de l'école, soit dans le cadre du mouvement : elles aussi sont souvent indispensables à l'éveil et au soutien des vocations.

8. Conjointement au rôle des communautés d'Eglise, il faut *un travail effectif et spécialisé* pour faire entendre les appels.

Ce travail doit s'insérer dans une pastorale d'ensemble.

D'autre part, une attitude positive et confiante doit se manifester à l'égard des institutions privilégiées de l'Eglise : séminaires et maisons de formation.

9. Mais c'est *la vie et le ministère* du prêtre, du religieux, de la religieuse, qui s'avèrent le plus éminemment aptes à poser, d'une manière habituelle, par la parole et le témoignage, le problème de la vocation.

« Comment tout prêtre ne porterait-il pas au fond de son cœur la volonté première de transmettre à d'autres l'appel qu'il a lui-même accueilli pour le salut du monde et son bonheur personnel ? » (Lettre de S. Em. le cardinal Tardini.)

Encore faut-il que ce souci anime le « quotidien » de sa vie pastorale. Il en sera de même de tout religieux et de toute religieuse.

Il faut se rappeler en ce domaine qu'un excès de discrétion est aussi dommageable à l'exercice de la liberté que toutes les formes de pression.

10. L'idée qu'on se fait ordinairement du prêtre, du religieux et de la religieuse est souvent caricaturale et fausse. *Une action sur l'opinion* est donc nécessaire.

Les catholiques utiliseront les techniques audio-visuelles modernes, en partie responsables de cette fausse image, pour présenter au monde le vrai visage du prêtre, du religieux et de la religieuse.

De leur côté, prêtres et laïcs, religieux et religieuses, en recherchant des contacts plus vrais et plus fréquents, seront porteurs d'un message plus authentique sur la vocation baptismale, sacerdotale et religieuse.

11. La pastorale de l'Eglise s'inscrit dans *un monde déterminé et en évolution.* La pastorale des vocations devra en tenir compte. Les vocations que la Providence prépare pour ce monde seront de plus en plus des vocations « missionnaires » à perspectives universelles.

Aussi, diocèses et congrégations religieuses élargiront-ils leur souci des vocations à la mesure d'un monde où il y a encore un milliard d'êtres humains spirituellement sous-alimentés.

Les vocations en Europe et dans le monde

Exposé de S. Em. le cardinal Pizzardo

S. Em. le cardinal Pizzardo, préfet de la Congrégation des séminaires et universités, a ouvert le 18 avril le premier Congrès italien des vocations ecclésiastiques par un exposé où, après avoir présenté la situation des vocations en Italie, il a donné les chiffres suivants sur le clergé et les vocations en Europe et dans le monde (1) :

(...) Indiquons quelques chiffres essentiels en ce qui concerne l'Europe, y compris l'Italie :

On annonce une population de 298 millions d'habitants, dont 183 millions sont catholiques.

Les prêtres diocésains sont actuellement 169 311, auxquels il faut ajouter 62 000 religieux prêtres. En tout : 231 264.

Le chiffre des prêtres diocésains est, à lui seul, suffisamment équilibré par rapport à la population totale de l'Europe.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 19. 4. 1961.

Selon les critères déjà adoptés pour l'Italie (2), le nombre idéal de prêtres qui devraient prendre la relève pendant les quarante prochaines années serait d'environ 300 000 si on considère le chiffre de la population totale ; d'environ 180 000 si on considère la seule population catholique.

Dans le premier cas, il faudrait environ 7 500 ordinations par an ; dans le second cas, il en faudrait environ 4 500 pour que le nombre de prêtres se maintienne d'une façon satisfaisante.

En 1955, 4 174 nouveaux prêtres diocésains ont été ordonnés en Europe, ce qui n'est pas très éloigné de la seconde prévision, mais en 1959, il n'y en a eu que 3 440, mille de moins que la seconde prévision. Le nombre des ordinations est donc en diminution. En 1955, il y a eu 4 174 nouveaux prêtres contre 2 560 prêtres décédés. En 1959, il y a eu 3 440 nouveaux prêtres contre 3 423 prêtres décédés.

La situation actuelle est donc équilibrée, mais actuellement le chiffre des décès tend à dépasser le chiffre des nouveaux prêtres, du moins dans certains pays. Les chiffres dont nous disposons permettraient d'indiquer cette tendance pour les 560 diocèses d'Europe, mais nous ne pouvons le faire ici.

On peut ajouter encore deux autres considérations : la première, c'est que la population européenne a augmenté d'environ 10 millions d'habitants depuis cinq ans. La seconde, que l'Europe continue sa très noble vocation d'offrir des milliers de missionnaires à toutes les parties du monde où l'évangélisation est en cours.

(2) En considérant qu'un prêtre peut en moyenne consacrer quarante ans de sa vie au ministère et que la proportion idéale est d'un prêtre pour 1 000 âmes.

Pour ce qui est du monde entier, y compris l'Europe, sans tenir compte toutefois des diocèses qui sont rattachés aux Congrégations de la Propagande et de l'Eglise orientale, la population des 1 100 et quelques diocèses rattachés à la Congrégation des Séminaires, en Europe, Amérique, Afrique et Asie, est d'environ 692 000 habitants, dont 418 000 catholiques.

Les prêtres diocésains sont actuellement 228 653. Si on voulait maintenir la bonne proportion d'un prêtre pour 1 000 âmes, il en manquerait donc au moins 470 000 par rapport à la population totale ; 190 000 par rapport à la seule population catholique. Pour maintenir la première proportion, il faudrait 17 000 nouveaux prêtres par an ; pour maintenir la seconde proportion, il en faudrait 10 000. En fait, en 1959 il y a eu 5 475 nouveaux prêtres, la moitié donc de ce qui est nécessaire si on considère seulement la proportion par rapport à la seule population catholique.

En nous limitant aux pays qui dépendent de cette Congrégation, on peut encore faire deux remarques : la population mondiale a augmenté de près de 50 millions d'habitants depuis cinq ans, alors que nos prévisions n'ont pas tenu compte de cette augmentation. En 1955, il y a eu 6 193 nouveaux prêtres contre 3 323 prêtres décédés, donc un excédent favorable de près du double. En 1959, par contre, il y a eu 5 475 nouveaux prêtres contre 4 275 prêtres décédés. Donc un excédent favorable de seulement 1 200. La tendance générale dans de nombreux pays est vers l'équilibre entre nouveaux prêtres et prêtres décédés, et aussi, malheureusement, vers un déséquilibre défavorable (...).

Allocution de S. Em. le cardinal Feltin à la Paroisse universitaire

Il y a cinquante ans, le 20 *janvier* 1911, *Joseph Lotte, professeur au lycée de Coutances, lançait le* Bulletin des professeurs catholiques de l'Université, *qui fut à l'origine de la Paroisse universitaire, ou Union des catholiques de l'enseignement public. Pour commémorer ce cinquantenaire, la Paroisse universitaire a tenu cette année ses journées pascales à Caen (où, en* 1929, *les universitaires catholiques se sont constitués en association permanente) et à Coutances. Voici l'allocution que S. Em. le cardinal Feltin a adressée aux* 2 000 *congressistes en la cathédrale de Coutances le* 28 *mars dernier* (1) *:*

MES CHERS AMIS,

Vous venez de vivre, comme chaque année, ces journées pascales si riches et si bienfaisantes pour votre Paroisse universitaire. Dans une atmosphère de charité fraternelle, vous vous êtes préparés à célébrer avec ferveur le mystère central de notre christianisme. Vous avez réfléchi en commun sur la conversion profonde et incessante que ce mystère exige et suscite dans nos vies.

J'ai eu grande joie à participer aujourd'hui au pèlerinage qui clôture ces journées du cinquantenaire et à évoquer avec vous des souvenirs auxquels vous ne sauriez attacher trop de prix.

(1) D'après la *Semaine religieuse du diocèse de Coutances et Avranches*, 6 avril 1961. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

En ce 28 mars 1961, à Coutances, la Paroisse universitaire se souvient en effet de deux dates : 1911, d'abord. Il y a cinquante ans que Joseph Lotte, professeur de sixième au lycée de Coutances, fondait le *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université.*

Ardent dans sa foi, retrouvée au contact de l'épreuve et sous l'influence de Péguy, il voulait fournir par là à tous ses collègues catholiques de l'Université un moyen de s'épauler mutuellement, et une occasion de se regrouper dans une prière commune.

A la même époque, plusieurs initiatives relevant de la même inspiration se faisaient jour. Votre reconnaissance, notre reconnaissance va vers ces ouvriers de la première heure, compagnons ou contemporains de Joseph Lotte, institutrices, instituteurs, professeurs de lycée et de facultés. Beaucoup d'entre eux étaient des convertis ou étaient revenus, après un temps d'éclipse, à la foi de leur enfance. Ce sont les premiers témoins déclarés du Christ et de son Eglise dans l'école publique.

Quarante ans après, le 28 mars 1951, il y a exactement dix ans aujourd'hui, près de 3 000 universitaires français étaient reçus en audience par le Pape Pie XII. Au cours de la première séance de ces journées passées auprès du tombeau des apôtres et au cœur de l'Eglise, Roger Pons, votre président, affirmait une joie et une fierté légitimes :

« L'histoire de notre pays est telle que notre pèlerinage solennel d'aujourd'hui prend une valeur singulière : il eût été impensable, il y a quelques décades, impossible peut-être encore il y a quelques années. Il est important parce qu'il marque la fin d'une ère de timidité et de préjugés, de confusion et de sectarismes... Notre pèlerinage de 1951 marque solennellement la fin d'un âge dans l'histoire spirituelle de l'Université de France. Il est une victoire de la vie, de la foi et de l'Esprit. »

Certes, depuis dix ans, les difficultés ne vous ont pas manqué et le malaise provoqué dans le pays par un nouveau rebondissement du problème scolaire a été ressenti par vous avec une particulière acuité, mais rien de ce qui était acquis alors n'a été entamé. Ces journées du cinquantenaire qui se clôturent à Coutances expriment votre action de grâces pour le chemin parcouru et confirment votre vocation dans l'Eglise du Christ.

La situation des chrétiens de l'enseignement public au temps de Joseph Lotte

Le chemin parcouru ! Comme il est réconfortant ! Qui donc aurait seulement osé l'imaginer il y a cinquante ans ?

A l'époque de Joseph Lotte, le monde universitaire était encore profondément marqué non seulement par l'anticléricalisme, fruit des luttes et des équivoques du temps, mais par une attitude négative à l'égard de la foi chrétienne.

Sous le couvert de la laïcité se développait une politique volontiers agressive envers l'Eglise, considérée comme la pire ennemie de la République. Dans l'ordre de la pensée, le positivisme restait très influent et faisait régner une conception du monde basée sur le scientisme et l'agnosticisme.

Bien des personnalités du monde universitaire, peu ou mal informées du contenu de la doctrine catholique, étaient persuadées qu'elle était un tissu d'erreurs ou une série d'illusions et jugeaient accomplir une œuvre salutaire en la combattant. La lutte revêtait des formes variables suivant les degrés d'enseignement.

Dans les cas les plus favorables, les adeptes de la « foi laïque » restaient dominés par cette conviction : le christianisme, même s'il était respectable par son passé, par son idéal, par sa morale, était désormais dépassé, et un esprit éclairé ne pouvait plus s'y trouver à l'aise.

La situation des chrétiens dans de telles conditions était précaire et inconfortable. Beaucoup ne pouvaient surmonter un sentiment d'infériorité bien compréhensible, se sentant considérés par leurs collègues comme des attardés supportés avec peine. Pour certains, ce climat pouvait constituer une grave difficulté pour leur foi personnelle. Mais surtout il leur donnait l'impression d'être « emprisonnés » dans l'école publique. Ils se trouvaient contraints à la discrétion des attitudes, sans que ce soit honte ou peur, mais simplement pour sauvegarder le minimum de liberté nécessaire à leur religion personnelle ; ils se voyaient obligés de dissimuler leur appartenance à l'Eglise.

C'est contre cette situation que Lotte et ses compagnons ont réagi : ils ont voulu sortir de cette discrétion qui ressemblait beaucoup à une clandestinité équivoque. Ils ont revendiqué d'être chrétiens dans l'école « sans la moindre ingérence illégitime ou simplement illégale ». (Pie XII.) (2) Il s'agissait pour eux d'acquérir le droit de vivre au grand jour et de prier en chrétiens de plein exercice. Ils n'ont point songé, ni voulu, ni personne après eux, ruiner les principes essentiels de l'institution scolaire. Ils y ont loyalement collaboré en chrétiens, pour le triple service de la vérité, de la jeunesse et de la nation.

Le chemin parcouru depuis cinquante ans

Par cette présence de chrétiens, l'école a vu son visage se modifier.

La laïcité a été, sinon toujours et par tous clairement conçue, du moins de plus en plus vécue comme une condition de la pluralité des confessions et des croyances. La majorité des enseignants de France, il y a cinquante ans, voyaient dans la foi et la vie religieuse des chrétiens de l'Université une entorse à la laïcité ; aujourd'hui, ils admettent, respectent et comprennent votre engagement religieux et vous laissent seuls juges de la soif de votre âme et des moyens de l'étancher.

Dans l'ordre intellectuel, la pensée d'universitaires chrétiens s'est exprimée en différents domaines ; elle a contribué au renouveau intellectuel catholique ; elle a mis en lumière la richesse et la vitalité d'une doctrine dont beaucoup ne condamnaient que la caricature qu'on leur en avait présentée. Un sort était fait au mythe de l'obscurantisme de l'Eglise, et un rude coup porté au triomphe du scientisme.

Mais surtout le témoignage de chrétiens loyaux, tous professeurs ou instituteurs, ou même maîtres estimés et réputés, a contribué à restituer le « vrai visage » du christianisme, à faire toucher du doigt « l'impérissable nouveauté de l'Evangile », à faire découvrir la présence vivante et l'action confiante du Christ à l'œuvre dans son Eglise.

La vocation des chrétiens de l'enseignement public

Tout cela n'a été possible que grâce à la découverte par les chrétiens de l'enseignement public d'une véritable vocation. Il me semble que le rôle du P. Paris, dont vous aimez certainement à évoquer la mémoire aujourd'hui et en ces lieux, a été déterminant dans cette découverte.

Après une première période, nécessairement consacrée à ce regroupement, à l'échange et à la prière, les lignes dominantes de son action et de son enseignement contribuèrent à vous faire prendre conscience d'un appel authentique du Seigneur : le nom de paroisse qu'il vous donnait marquait bien le sens d'Eglise qu'il envisageait pour vous ; la place fondamentale qu'il attribuait au sens du baptême — de ses richesses comme de ses exigences — et que concrétisa le choix des fêtes pascales pour vos rencontres annuelles vous rappelait que tout chrétien, quelle que soit l'orientation nouvelle de sa vie, a une vocation spirituelle d'une richesse inouïe. Son inquiétude vibrante et communicante pour le salut du monde vous en rappelait l'objet et les dimensions.

Il y a diverses vocations d'enseignants dans l'Eglise, déterminées d'une part par les besoins divers de l'Eglise et les aspects multiples de sa mission, d'autre part par les aptitudes personnelles

---

(2) Discours aux universitaires français, *D. C.*, n° 1092 du 8 avril 1951, col. 388.

de chaque chrétien enseignant et les circonstances dans lesquelles il se trouve placé.

Certains sont appelés à former des jeunes chrétiens et à leur prodiguer l'enseignement des diverses disciplines dans le cadre d'une institution scolaire entièrement inspirée par la foi ; ils collaborent directement à la mission d'enseignement de l'Eglise.

Mais d'autres chrétiens, qui ont également voué leur vie à l'éducation de la jeunesse, sont, en même temps, et sous l'influence du même Esprit, appelés à assurer une présence et un témoignage là même où la foi a paru n'avoir plus de place. Ce n'en sont pas moins là des vocations chrétiennes authentiques.

Cette vocation très réelle a ses exigences propres, auxquelles on ne se soumet pas sans luttes ni efforts.

Vivre profondément sa foi en milieu incroyant suppose une « conversion », une fidélité, un courage persévérant. Comme dans toute autre vocation chrétienne la tentation vient vite de se laisser aller, surtout si le milieu, tout en demeurant incroyant, se fait moins hostile. Il pourrait devenir trop facile d'être chrétien dans certains secteurs de l'enseignement public. Les collègues s'étant « habitués », on risque d'y trouver des universitaires catholiques devenus seulement des bien-pensants, ou se laissant aller au dilettantisme.

Au contraire, si l'universitaire chrétien prend au sérieux toutes les exigences de sa foi là où Dieu l'a placé, s'il porte dans le respect des libertés, dans une véritable tolérance, l'inquiétude du salut du monde, l'Ecole peut devenir le lieu d'un véritable dialogue.

Au-delà du savoir constitué et enseigné, il y a, en effet, au cœur d'une authentique culture, l'interrogation de l'homme, les questions qu'il pose, qu'il se pose sur son destin. Une école digne de ce nom ne peut étouffer cette requête d'un véritable humanisme. C'est à cette question personnelle et légitime, librement éclose au cœur de la réflexion et de la recherche, que le témoignage chrétien peut se présenter comme une réponse.

Qu'on saisisse bien ici le vrai sens que l'Eglise attribue à votre présence et à votre action dans l'enseignement public : lorsqu'elle parle de mission, elle n'entend pas que l'acte de foi soit imposé « par aucune contrainte extérieure », sous quelque forme que ce soit. Elle veut qu'il soit fait librement. Roger Pons le disait avec une remarquable justesse à Rome, en expliquant en quel sens vous avez l'ambition d'être des témoins du Christ dans votre milieu : « Notre effort a d'abord son point d'application sur nous-mêmes ; c'est notre péché que nous voulons user, notre opacité. Tant mieux, si quelque pâle reflet du Maître se devine ou se pressent un jour à travers nos pauvres vies... Notre désir de changer les autres et de les gagner à la foi n'a qu'une forme et ne reconnaît comme légitime qu'un seul moyen : nous changer nous-mêmes... La liberté des autres n'a pas moins de prix à nos yeux que la nôtre. »

⁂

C'est dans la loyauté à l'égard de l'institution scolaire telle qu'elle existe dans notre pays et dans le respect des libertés personnelles que les chrétiens enseignant dans l'Université donneront l'exemple de la foi et susciteront le dialogue.

Sur ces bases la Paroisse universitaire a vécu depuis cinquante ans. Cet esprit a été approuvé par la hiérarchie, solennellement encouragé par le Saint-Père.

Sa tâche n'est pas achevée.

A l'heure où l'adolescence envahit les écoles, où le monde des jeunes pose tant de questions nouvelles et angoissantes aux familles, aux pouvoirs, à tous les éducateurs, n'est-il pas nécessaire que les chrétiens de l'école publique, fiers à juste titre de leur passé, ne s'en contentent pas, qu'ils regardent vers l'avenir, qu'ils mesurent leurs écrasantes responsabilités, qu'ils s'unissent au sein de l'Eglise pour les porter ?

Que ces heures d'action de grâces pour la vocation que vous avez reçue dans l'Eglise et au sein du monde enseignant, et pour l'aide que le Seigneur ne vous a pas ménagée en ces cinquante années en vue de la réaliser, soient aussi des heures de décision ferme et courageuse, de prévision lucide des efforts à accomplir et de confiance paisible en la grâce divine, en cette puissante action du Christ ressuscité capable de faire grandir en vos âmes la foi, l'espérance et l'amour nécessaires à l'accomplissement de votre tâche (3).

---

(3) Le Saint-Père avait fait envoyer le message suivant aux congressistes :
« Sa Sainteté très sensible message filial et prière membres Congrès cinquantième anniversaire fondation paroisse universitaire, les félicite volontiers œuvre accomplie dans fidélité Eglise et loyal service Université française, forme vœux paternels pour développement si nécessaire mouvement, envoie grand cœur président, aumônier, tous participants, gage abondante grâce, paternelle Bénédiction apostolique. »

Cardinal TARDINI.

(*La Semaine religieuse de Paris*, 22 avril 1961.)

L'insurrection militaire d'Alger

Déclaration des cardinaux de France (1)

Dans les heures si graves que traverse notre pays, les cardinaux de France partagent l'émoi de la nation devant ces bouleversements.

Traditionnellement attachés à leur armée où se retrouvent leurs fils, les Français, dans leur immense majorité, sont jetés dans le désarroi.

Aussi, les cardinaux demandent-ils de la manière la plus pressante, à tous les fidèles, quelle que soit leur angoisse d'âme, de s'unir dans la prière en vue d'obtenir la concorde entre tous les Français, de tout faire pour que s'éloigne de la France le plus grand malheur qui la menace : la guerre civile ; de s'inspirer, dans leur attitude et leurs initiatives, du souci du seul bien commun assuré avant tout par le pouvoir légitime, de mesurer les conséquences incalculables, pour la paix internationale, des dissensions entre Français.

Daigne Notre-Dame, patronne de la France, rassembler ses fils en un même amour.

Cet appel, qui a été rendu public le mardi 25 avril, été signé de LL. EEm. les cardinaux Liénart, Gerlier, Roques, Feltin, Richaud, Lefebvre.

---

(1) *Semaine religieuse de Paris*, 29 avril 1961, p. 463.

Instruction scientifique et formation humaine dans l'éducation universitaire

Discours du professeur F. Vito

Lors de la cérémonie de rentrée de l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan, le 8 décembre dernier, le recteur, M. Francesco Vito, a prononcé le discours suivant (1) *:*

A la seconde Conférence des recteurs et vice-chanceliers des universités européennes, tenue l'an dernier, à Dijon, pour reprendre les contacts et les échanges de vues — qui avaient commencé il y a quatre ans, à Cambridge — sur les problèmes communs au monde académique dans la phase actuelle de réorganisation des rapports politiques et économiques du continent, fut évoqué et commenté de façon émouvante le cri d'angoisse d'un jeune étudiant universitaire d'Allemagne, mort durant la guerre : « Nous avons quitté le lycée — avait écrit dans son journal ce jeune homme, se faisant l'interprète de tant d'autres de ses compagnons, — angoissés par des problèmes non résolus. Nous attendions avec impatience d'arriver à l'université, poussés par un désir de vérité qui était, d'autant plus ardent que le lycée nous avait laissés insatisfaits. Mais notre désillusion n'a fait que croître au fur et à mesure que s'écoulaient les années d'université. Malgré les nombreux et brillants cours des professeurs et les excellents travaux de formation, il restait en nous un fond d'amertume et d'insatisfaction parce que c'est à peine si certaines des questions brûlantes qui nous tenaient le plus à cœur étaient abordées par nos maîtres (2). »

Quelques-uns des participants crurent voir dans ces paroles désolées qui dénonçaient des carences alarmantes dans les instituts de formation supérieure, une grave accusation contre les professeurs, les recteurs et les universités. D'autres jugèrent bon de défendre le monde académique et voulurent faire retomber sur de nombreuses autres institutions la responsabilité du triste phénomène d'une jeunesse obstinément portée à supprimer tout sentiment d'inquiétude en face des difficultés de la vie pour s'abandonner à la torpeur et à l'inertie dans des baies tranquilles, à l'abri des vagues de la haute mer.

Ce que les jeunes attendent de l'université

Les avis et les jugements furent partagés. Il était en effet trop difficile et trop grave de porter un diagnostic sur un mal si répandu et si profond, ne serait-ce qu'en raison de la diversité culturelle, sociale, politique, morale, religieuse des différents milieux nationaux dans lesquels vivaient les participants et sur lesquels ils se basaient. Cependant, un effet salutaire se dégagea clairement de ce débat : dans les efforts inquiets en vue de dissiper le malaise tant signalé par les milieux universitaires, malaise provenant de l'inaptitude de l'université à répondre aux exigences nouvelles de la société, se précisait et s'imposait une donnée du problème restée jusqu'à présent dans l'ombre, à savoir : rechercher également si l'organisation universitaire répond pleinement à l'attente des jeunes.

Au cours des discussions des dernières années sur la réforme universitaire, nous avons entendu les désirs et les vœux des milieux industriels au sujet de la formation des jeunes se destinant aux professions techniques, et nous avons vu se créer un rapport de coopération entre le monde académique et le monde industriel qui ne manquera pas de donner de féconds résultats. Nous avons également entendu les appels des représentants des administrations publiques désireuses de voir les programmes et les méthodes universitaires s'adapter rapidement aux besoins du jour en vue de préparer des futurs fonctionnaires répondant aux exigences actuelles des carrières publiques.

On s'est moins préoccupé de découvrir les aspirations, les attentes et les besoins intellectuels des jeunes. Même là où on s'en est inquiété, les critères adoptés laissent à désirer. Il y a quelques années, on a fait des enquêtes pour savoir ce que pensent les étudiants et les nouveaux diplômés de la façon dont sont organisées les études universitaires en ce qui concerne la préparation à la profession ou à la fonction. Les réponses étaient, dans de fortes proportions, loin d'être enthousiastes.

Cela a indiscutablement contribué à faire ressortir le besoin de structures et de méthodes d'enseignement et de recherche adaptées aux nouvelles exigences imposées par les transformations techniques, économiques et sociales. Et ce fut un bien. Mais peu de lumière fut apportée au problème universitaire parce qu'on en avait négligé un aspect bien plus important : le rôle formateur des études supérieures.

Le fait d'avoir insisté exclusivement sur la fonction professionnelle des études universitaires a porté préjudice aux jeunes gens. Un grand nombre d'entre eux ne voient pas seulement dans ces études un moyen d'obtenir un titre en vue d'une profession ou d'une charge officielle, mais ils s'y adonnent aussi avec l'élan de ceux qui veulent élargir leurs connaissances, les porter sur un plan universel et acquérir un patrimoine intellectuel aussi vaste que possible, afin de mieux comprendre le monde dans lequel ils sont appelés à vivre et de faire bénéficier la société de toute l'énergie et de tous les talents dont ils disposent.

Il est certain que ces jeunes gens réclament eux aussi la modernisation des programmes, l'amélioration de l'enseignement et de la recherche, l'équipement et les locaux imposés par les nouvelles caractéristiques des professions et des fonctions publiques, mais ils demandent plus encore. Ils accourent à l'université pour respirer à pleins poumons cette atmosphère unique et incomparable de sérénité, d'objectivité, de spontanéité et d'engagement, de recherche désintéressée et profonde, du respect de la vérité et du savoir qui sont indispensables à quiconque veut affronter la vie avec la conscience, la dignité et la responsabilité qui sont propres aux classes dirigeantes. Dire quelles doivent être les voies à suivre pour obtenir que l'université continue à répondre à cette attente, qui est d'ailleurs au centre de l'idée même d'université telle qu'elle a été affirmée et développée pendant près de dix siècles, est chose moins aisée que de fournir des indications pour adopter les programmes et les méthodes aux besoins pratiques, selon les demandes de l'industrie, des administrations publiques et privées, des professions. Ces indications, beaucoup y pensent, et si elles n'ont encore pas pu recevoir d'application en Italie, c'est à cause de la rigidité bien connue de la structure de notre système universitaire né de l'étatisme napoléonien, et contre lequel il faudra réagir en étendant progressivement la zone d'autonomie. C'est une chose moins aisée parce qu'ici il s'agit de l'essence même de l'université, et non pas seulement de l'une ou

---

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte original italien. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Nous rappelons que M. Vito est consulteur de la Commission préconciliaire des études et des séminaires, étant le seul laïc à faire partie des commissions préparatoires du Concile.

(2) *Actes de la seconde Conférence des recteurs et vice-chanceliers des Universités européennes* (Dijon, 1959), Londres, 1960, p. 4.

l'autre de ses fonctions spécifiques. C'est l'université qui est en question, non seulement comme centre d'enseignement et de recherche, mais encore et surtout comme centre de formation de la personnalité, au sens le plus complet et le plus élevé du terme.

Humanisme et technique

Tout le monde connaît les discussions serrées, parfois vives et même agressives, mais clarificatrices dans leur ensemble, qui, chez nous aussi, ont été soulevées à propos du prétendu conflit entre humanisme et technique. Elles portaient particulièrement sur l'enseignement secondaire, mais il est clair qu'elles concernaient aussi pleinement l'université, étant donné que toute orientation de pensée ou de culture, toute option le long du chemin des conquêtes de l'intelligence ne sauraient manquer d'avoir comme centre naturel pour s'affirmer et se propager, l'université. C'est une opinion actuellement très répandue que le conflit entre le monde humaniste et le monde technique — conflit immanent aux vicissitudes humaines, mais qui s'est singulièrement accentué en cette seconde moitié du XXe siècle — a trouvé sa solution dans les esprits plus ouverts et plus pénétrants. Quand on parle de « nouvel humanisme » à propos de la civilisation contemporaine, on reconnaît manifestement qu'il est possible, et même nécessaire, de présenter les valeurs de la tradition en les enrichissant des conquêtes nouvelles et imminentes de la science et de la technique, elles aussi tributaires du travail de l'esprit humain. La plus grande assise universitaire de notre époque — la troisième Conférence mondiale des universités, qui s'est tenue à Mexico, en automne dernier, avec la participation de plus de trois cents universitaires des divers continents — a voulu se prononcer dans ce sens avec l'heureuse formule de l'instauration d'un dialogue permanent entre humanistes et scientifiques (3).

Trouver l'équilibre entre l'instruction et l'éducation

Cette encourageante constatation ne résout pas, cependant, totalement le problème. Il reste encore à savoir comment concevoir l'enseignement et la recherche de chaque discipline, afin qu'elles coopèrent à la finalité suprême de l'université, qui est la formation de la personnalité des jeunes en les guidant dans la conquête de ce qu'on a appelé « le savoir adulte ». Le danger que l'enseignement et la recherche demeurent cantonnés entre des horizons humains fermés et, par conséquent, d'une façon contraire à ce qu'exige la formation des jeunes, existe non seulement pour les sciences expérimentales ou, en général, pour les sciences exactes et naturelles, mais aussi pour les disciplines qu'on désigne communément sous le nom de sciences morales. Il ne suffit donc pas d'avoir une claire vision de la façon de rétablir l'équilibre entre humanisme et technique, il faut de plus s'efforcer de retrouver l'équilibre entre l'étude approfondie des sciences et la formation humaine, ou, si l'on veut, entre l'instruction et l'éducation.

Il en est qui, effrayés par les dangers que courent les valeurs culturelles, morales et esthétiques par suite des progrès de la technique en cette vie de civilisation planétaire, en viennent jusqu'à souhaiter une limitation de la spécialisation scientifique dans l'activité académique. Mais ici on risque de faire fausse route. On court le danger d'arrêter le développement des sciences. Mettre une limite à la spécialisation scientifique, c'est renoncer au progrès des connaissances, cela indépendamment de la difficulté de fixer cette limite.

Précisons le sens du mot. Par spécialisation, on entend concentration de l'attention et de la recherche sur une discipline ou sur une partie de discipline, afin de mieux la posséder, mieux en approfondir le contenu, pénétrer le plus loin possible en elle par les efforts que l'on fait pour en dévoiler tous les secrets. C'est là le processus normal de l'acquisition des connaissances, qui est suivi dans l'enseignement supérieur. Si, dans la terminologie courante en Italie, ce mot est réservé au travail *post lauream*, accompli par certains groupes restreints de jeunes dans des champs d'étude déterminés, cela est dû uniquement à la structure arriérée du système universitaire actuel — sous cet aspect, hélas ! l'un des moins avancés d'Europe — qui, faute de l'organisation nécessaire, empêche, dans la plupart des cas, le *curriculum* universitaire normal de déboucher sur la spécialisation scientifique. Menacer la spécialisation, c'est donc, à long terme, menacer le travail universitaire lui-même. On sait la méfiance dont est l'objet la spécialisation, à cause des conséquences que l'on en redoute : aridité mentale, stérilité intellectuelle, unilatéralité du jugement. Il est facile d'ironiser sur les spécialistes et de dire avec Bernard Shaw que ce sont des gens qui étudient toujours plus à fond un domaine toujours plus restreint ; il est facile aussi d'aller jusqu'au bout de cette affirmation et de les présenter comme « ceux qui finissent par tout savoir sur rien du tout (4) ».

Mais si nous constatons que, malgré tout, c'est là précisément le chemin par lequel la science progresse, il apparaît clairement que le remède aux dangers signalés, doit être recherché dans une autre direction qui ne nous écarte pas de ce chemin. Il s'agit d'établir l'équilibre entre l'instruction scientifique et la formation humaine, afin de conserver l'immense bénéfice de la première, tout en écartant le danger que courent l'intégrité, la richesse et la fécondité de la personne humaine, danger qui est loin d'être imaginaire (5).

En substance, nous sommes devant un problème qui s'est toujours posé à l'université dans son effort constant pour fondre, de la manière la plus heureuse, l'instruction et l'éducation, en cultivant le savoir tout en faisant appel au monde des valeurs.

Un guide sûr : les vérités religieuses

Pour une institution comme la nôtre qui, préalablement et consciemment, accepte la vision chrétienne de la vie, de l'homme, de la société et de leur destinée, il existe un guide sûr : ce sont les vérités religieuses, dont l'enseignement offre la clé pour expliquer des vérités qui dépassent tout savoir humain. C'est là une doctrine — selon les paroles, incisives et lumineuses comme toujours, prononcées par S. Em. le cardinal Montini dans cette même ville, lors de la première rencontre avec les maîtres et les étudiants de notre université, — « qui renferme des secrets que nulle étude ne pourrait sonder ; elle a des certitudes que nulle autre doctrine ne peut établir et nulle autre critique ébranler. Elle a des harmonies que nulle somme de sciences et de doctrines humaines ne saurait créer, car ses harmonies ne sont ni extérieures, ni contingentes, ni passagères, mais profondes, métaphysiques, créatrices de la parole de Dieu. C'est surtout une doctrine qui a des vertus que nulle autre doctrine ne possède : la vertu de sauver, la vertu d'aller à la rencontre des besoins de la vie et de donner à la vie la vérité qui sauve, c'est-à-dire qui résout tous les problèmes obscurs qui nous échappent dans le temps, pour les traduire en une plénitude, en une capacité de joie et d'existence, en une vie vers laquelle nous nous acheminons et qui est la vie future (6) ».

Nous trouvons là les sources de cette sève de vie,

---

(3) Cf. *Le dialogue des sciences et des humanités dans l'enseignement supérieur d'aujourd'hui.* Paris, Bureau international des Universités, 1960.

(4) Campedelli, *Valori umani nell' insegnamento della matematica,* dans : « *Atti del VI Congresso dell' Unione matematica italiana.* » Naples, 1960. (Extrait p. 6.) Campedelli est cependant bien conscient de la nécessité de la spécialisation scientifique.

(5) Manara, *Problemi dell' educazione scientifica,* dans « Studium », 1960. (Extrait p. 12-13.)

(6) *Cronache dell' Universita cattolica,* avril 1955, p. 7.

dont l'efficacité est immense dans la formation de la personnalité chrétienne des jeunes. C'est là que sont puisées les conceptions illustrées avec une rigueur indiscutable au cours des siècles par les maîtres et docteurs de l'Eglise, qui donnent les principes directeurs pour la solution des problèmes que l'histoire, dans ses perpétuels changements, pose à chaque génération.

Liberté dans la recherche

Mais comment greffer la recherche scientifique sur des principes de base auxquels dès le départ on reconnaît la capacité de servir de guides ? Le travail scientifique exige la liberté de recherche. L'éducation requiert encore plus une atmosphère de liberté, car c'est seulement ainsi qu'il est possible de donner aux jeunes le sens de la responsabilité qui leur permet d'affronter les difficultés de la vie et qui constitue le banc d'épreuve de la formation intégrale de l'homme.

La réponse est simple. Tous ceux qui entrent dans notre université en qualité de maîtres ou d'élèves acceptent spontanément de s'inspirer, dans leur mission de recherche ou dans leurs études, de cette vision de l'homme ; ils sont même poussés à franchir le seuil de cette conviction dont nous avons parlé plus haut, et c'est pourquoi ils s'adonnent à leur tâche quotidienne où l'inquiétude et l'angoisse s'entremêlent aux joies sereines, dans un état complet de liberté d'esprit. C'est précisément en hommage à cette liberté que nous ne traçons pas ici de lignes précises et que nous ne prescrivons pas de méthodes déterminées, ce qui serait la négation de l'esprit de recherche. C'est dans son engagement individuel, dans la flamme intérieure qui l'anime, que chaque chercheur, maître ou étudiant, trouve la force dont on peut attendre tout apport durable et constructif. La liberté de recherche dont on jouit dans notre Université n'est certainement pas inférieure à celle de tant d'autres milieux d'étude et de recherche où l'on s'inspire de conceptions différentes des nôtres ou même opposées à elles. Il est réconfortant de constater que, lorsqu'on reste d'un côté comme de l'autre fidèle aux canons de la science, il est toujours possible de s'entendre, d'établir un dialogue et souvent même de collaborer à la recherche du vrai. L'expérience des quarante années d'existence et de présence active de cet Athénée est là pour le démontrer. Présence qui, désormais, en harmonie avec le rythme toujours plus accéléré de planétisation du monde, tendra de plus en plus à dépasser les frontières nationales.

Recherche scientifique et conception chrétienne de l'homme.

La vraie difficulté est ailleurs : elle réside dans le fait de pouvoir agir profondément sur ce qui constitue l'objet de la recherche de façon à exercer une influence déterminante sur le cours de la science et de l'orienter vers les valeurs suprêmes de l'existence qui nous inspirent nous-mêmes. De cette façon, les connaissances scientifiques apporteront elles aussi toute leur contribution à la formation de la personnalité des jeunes.

Le simple énoncé d'un tel programme suffit pour en indiquer l'énorme complexité et l'extrême difficulté (7). Il est clair que sa réalisation soit réservée à des personnes exceptionnellement douées en esprit, culture et hardiesse, comme cela est nécessaire pour faire œuvre de pionniers dans ce domaine ; œuvre qui, par là-même, est destinée à survivre dans le temps et, par conséquent, a besoin de temps pour s'affirmer et s'imposer aux yeux de tous. Toutes ces réserves faites, notre Université croit pouvoir signaler, parmi les mérites innombrables de son fondateur, le regretté P. Gemelli, celui d'avoir creusé un sillon profond dans le travail ardu destiné à greffer la recherche scientifique menée dans la fidélité la plus absolue aux principes de la méthodologie sur le fondement de la conception chrétienne de l'homme. Jusqu'à quel point ce sillon sera décisif, les générations futures le diront. Mais il existe des éléments suffisants qui permettent de dire dès maintenant, par exemple, que c'est grâce à l'œuvre scientifique du P. Gemelli que les nouvelles disciplines du travail, c'est-à-dire la psychologie, la physiologie et la sociologie du travail ont pu être coordonnées autour de ce point cardinal qu'est le « facteur humain du travail ». C'est avec quelque retard que se sont engagés dans cette voie ceux qui, adoptant l'expression discutable venue d'outre-océan de « relations humaines », font passer avant les éléments matériels de l'usine et du bureau et avant les conditions psychiques et physiques du travailleur, l'élément humain du travail, vu dans son unité.

On peut en dire autant — mais ici mon manque de compétence m'oblige de me contenter d'une simple affirmation sommaire — de l'empreinte laissée par lui sur l'étude de la psychologie de l'inconscient, qui lui a permis d'adopter à l'égard de la psychanalyse une attitude critique qui fait école parmi les savants catholiques, même à l'étranger. Cela vaut également pour ce qu'il a fait dans le domaine de la criminologie et de l'éducation sociale (...)

M. F. Vito a terminé son discours en faisant le tableau des activités de l'Université du Sacré-Cœur.

---

(7) Voici comment s'exprimait le grand savant et éducateur que fut Giuseppe Capograssi, en commentant l'une des premières déclarations du P. Gemelli, sur la tâche de l'Université catholique : « La fin de l'unité organique des études est vraiment un principe fondamental de toute organisation ; la tentative de réaliser une expérience qui s'en inspire est déjà à elle seule un fait très intéressant. Mais le problème est un problème terrible qui embrasse toute la question de la culture moderne. Ramener tout le système des connaissances à un principe suprême commun qui explique l'esprit, la réalité, le monde, et rattacher à ce principe chaque science en particulier, est-ce chose possible, dans la dispersion infinie de la culture moderne et en l'absence de certitudes morales communes, autour desquelles on puisse organiser les différents ordres de connaissance ? Le P. Gemelli indique comme instrument de cette unité pour l'Université catholique le catholicisme. C'est précisément dans cette suprême synthèse de certitude que les divers enseignements peuvent trouver une unité. Mais combien il est difficile de concevoir et d'établir de façon vivante et totale le lien et l'harmonie entre ces principes religieux suprêmes et les ordres particuliers de connaissance, de faire que tout en se développant suivant leurs critères intrinsèques propres, ils soient dominés et pénétrés par eux ! » (Capograssi, *Opere*, Milan, Giuffrè, 1960, vol. VI, p. 141.)

La paix dans la justice en Algérie

Message pascal de S. Exc. Mgr Duval (1)

Mes bien chers Frères,

La joie de Pâques retentit, cette année encore, dans des cœurs accablés par la tristesse.

Mais cette fête de la Résurrection de Jésus est messagère d'espérance.

A tous ceux qui, « connaissant l'affliction », « ont oublié le bonheur » et sont « saturés d'amertume », s'adresse, en ce jour qui est celui du triomphe de Dieu, cet antique message toujours actuel : « Les faveurs de Dieu ne sont pas finies, ni ses miséricordes épuisées. Elles se renouvellent chaque matin. » (*Jér.*, *Lam.*, III, 22-23), spécialement en ce matin radieux de Pâques.

Le livre sacré nous dit aussi quelle doit être, aux avances de l'amour de Dieu, la seule réponse

---

(1) *La Semaine religieuse d'Alger*, 6 avril 1961.

digne de l'homme : « Mon partage, c'est le Seigneur ; c'est en lui que j'espère. Le Seigneur est bon pour qui se fie en lui, pour l'âme qui le cherche. » (*I Cor.*, 24-25).

Il est bon pour l'homme de porter, dès sa jeunesse, le joug du Seigneur, joug suave, fardeau léger.

La cause profonde des malheurs dont souffre l'humanité n'est-elle pas l'oubli de Dieu, le refus de se plier à sa loi, l'orgueil de rechercher le bonheur en dehors de lui ?

La condition essentielle pour sortir des impasses terribles où peuvent se trouver, soit les consciences individuelles, soit les sociétés, est que Dieu soit consulté, respecté, aimé, obéi.

La référence à Dieu est source de lumières indispensables pour la conduite des affaires de ce monde. Notre planète serait plus paisible, l'humanité plus heureuse, si nous pensions davantage à notre origine, à la rapidité de cette vie, aux richesses de la vie spirituelle, aux splendeurs de l'éternité. « Sachez goûter les choses d'en haut, nous dit saint Paul, non les choses de la terre. » (*Col.*, III, 1.)

Dans tout ce qui intéresse la vie de l'homme, l'unique nécessaire est le respect des exigences divines. Parce que Dieu est tout amour pour les hommes, ces exigences divines sont précisément des exigences humaines.

C'est honorer Dieu que d'entendre les cris qui s'élèvent vers le trône de sa majesté de tant de cœurs brisés par la souffrance, de tant de familles qui pleurent, de ces multitudes qui ont tout perdu. Après bientôt sept ans d'indicibles épreuves, n'est-il pas permis de méditer ce qu'écrivait, dans une de ses dernières lettres, saint Augustin, accablé par les infirmités, transi par le froid des ans : « Les hommes de guerre ont leur grandeur et leur gloire, non seulement ceux qui sont les plus intrépides, mais encore — et c'est une meilleure louange — ceux qui sont les plus fidèles à leurs devoirs... leurs efforts vainqueurs donnent la paix à la République et aux provinces, mais il est plus glorieux de tuer la guerre par la parole que de tuer les hommes par le fer, et de gagner et d'obtenir la paix par la paix que par la guerre. » (Lettre 229.)

La paix, qui est une exigence divine et une exigence humaine, n'est pas n'importe quelle paix, mais la paix dans la justice ; les inquiétudes qui étreignent les cœurs de bien des hommes de bonne volonté s'apaiseraient s'ils avaient l'assurance que, en toute hypothèse, Dieu serait respecté dans leurs droits, dans leur dignité. Aucune raison d'Etat, en effet, ne saurait être un motif d'oppression, ne serait-ce que pour une seule personne humaine. Ecoutons encore le prophète Jérémie : « Quand on fait fléchir le droit de l'homme, devant la face du Très-Haut, quand on fait tort à quelqu'un dans sa cause, le Seigneur ne le voit-il pas ? » (*Lam.*, III, 35-36.)

Exigence divine, exigence humaine également, la cohabitation qui doit régner entre tous les enfants d'un même Père, pour le bien commun de tous les habitants d'une même terre, dans l'amour fraternel, véritable force des sociétés.

Exigence divine, exigence humaine, le refus de tout système inspiré par le matérialisme athée. Solution de facilité peut-être, mais solution d'enfer, où l'homme est avili dans sa dignité divine, opprimé dans sa liberté, écrasé par la plus terrible des superstitions. Pour conjurer ce danger, tous ceux qui se réclament de la foi en Dieu doivent être unis et ils doivent se rappeler que le communisme ne prend pied que lorsqu'il se trouve devant un vide spirituel. C'est par l'authenticité de notre vie de foi, par la pénétration de la lumière de Dieu dans toutes nos pensées, dans toutes nos activités, que nous pourrons nous libérer d'un tel cauchemar.

Ne nous y trompons pas, mes frères, l'espérance est une vertu difficile ; elle suppose que nous acceptions de nous appuyer en tout sur Dieu et non sur nos seules forces humaines. Pour alimenter en nos cœur la flamme de l'espérance, nous ne pouvons nous passer de la prière. Il est une chose que nous devons essentiellement à Dieu, c'est d'être sûrs de lui. Par la force d'en haut, nous devons triompher de la peur elle-même et de l'inquiétude. Ce n'est pas en vain que Jésus est ressuscité. N'entendez-vous pas sa voix dans le silence de votre cœur : « La paix soit avec vous ! » C'est le souhait de Pâques. Le Christ est tout-puissant, aujourd'hui, demain, comme hier, pour sauver le monde ; il revêtira de sa force divine tous ceux qui veulent être les hérauts de la sainte espérance, les messagers de la bonne nouvelle, les ouvriers du règne de Dieu, tous ceux qui s'appliqueront à résoudre les difficiles problèmes humains au nom et par les ressources inépuisables de l'amitié.

Le latin, langue de l'Église

Sous ce titre, l'Osservatore Romano *du 25 mars* 1961 *publie l'article suivant, en première page et signé de trois étoiles* (1) *:*

Tandis que la polémique pour ou contre le latin dans les écoles s'envenime et que des intrusions partisanes et opportunistes aussi confuses que superficielles viennent souvent jeter le trouble dans les idées, il est souverainement intéressant d'observer comment l'Eglise a, en ces derniers temps, exprimé clairement et résolument sa pensée et sa volonté, et réaffirmé son attachement à la langue de Rome, surtout en ce qui concerne la bonne formation de ses prêtres. Et cela n'est pas sans raison, ainsi que le constatait avec douleur Pie XII. « Hélas ! les amis de la langue latine, gloire du sacerdoce, diminuent de plus en plus en nombre et en ferveur. » (Discours *Magis quam*, 23 septembre 1951.) (2)

« On dit à bon droit du latin qu'il est la langue de l'Eglise, et il l'est effectivement. » (Pie X, *Vehementer sane*, 1er juillet 1908.) « L'étude du latin... intéresse les humanités et la littérature, mais plus encore la religion. » (Pie XI, *Officiorum omnium*, 1er août 1922.) (3) « Qui célèbrera dignement cette langue impériale..., qui n'énonce pas la vérité mais la sculpte et est un lien d'un grand prix pour l'Eglise catholique ? » (Pie XII, discours *Magis quam...*) (4)

Que le latin soit « la langue de l'Eglise », ce n'est pas un dogme ; le latin supprimé, l'Eglise conserverait son intégralité, avec tous ses éléments constitutifs. Il ne s'agit pas non plus d'un fait absolu que l'Eglise entend proposer sans limites ; ce n'est avant tout pas la langue de l'un des nombreux peuples, grands ou petits, qui vivent sur toute la surface de la terre et font partie de l'Eglise. Tout individu chrétien, tout peuple chrétien a usé et usera en toute liberté de sa langue et de toutes les autres langues qu'il voudra ; bien loin d'étouffer les langues et les cultures nationales, l'Eglise a toujours été dans

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien. Les notes sont de notre rédaction.
(2) *D. C.*, n° 1106 du 21 octobre 1951, col. 1295.

(3) *D. C.*, n° 163 des 19-26 août 1922, col. 264.
(4) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 1295.

l'histoire celle qui a donné aux peuples les plus différents, en même temps que la foi, le moyen d'accéder à leur culture propre, grâce à la création d'alphabets composés à cet effet, et à la rédaction des premiers textes écrits ; pensons au géorgien, à l'arménien, au gothique, au slave et à tant d'autres nations africaines d'aujourd'hui. Cela ne veut pas dire non plus que l'Eglise impose le latin aux liturgies de ces différents rites orientaux qui demeurent pleinement catholiques, tout en conservant aussi leurs langues, qu'elles soient mortes ou vivantes.

« Langue de l'Eglise », cela signifie que le latin est, dans tout l'Occident, le compagnon et le ministre de la religion catholique » (Lettre de la S. C. des Séminaires *Vixdum Sacra Congregatio*, 9 octobre 1921) : « L'usage de la langue latine, tel qu'il est en vigueur dans une grande partie de l'Eglise, est un signe admirable de son unité ». (Pie XII, Encyclique *Mediator Dei et hominum*, 20 novembre 1947.) (5).

Ces réserves faites, le fait de la symbiose Eglise-latin demeure encore grandiose et très important et inséparable de la situation historique concrète.

Langue maternellle de campagnards et de pâtres d'un coin du Latium agreste, la langue latine non seulement ne disparut pas devant le prestige culturel de la langue grecque, mais lentement elle sut s'assimiler toute la capacité expressive des créations supérieures de la pensée. Dans le processus de maturation, elle servit durant cinq siècles de moyen de communication à la plus vaste communauté civilisée de peuples du monde ancien. Instrument naturel et, pour ainsi dire, nécessaire de l'Eglise du monde occidental pendant le premier millénaire, c'est-à-dire jusqu'à ce que sur le vaste territoire du monde romanisé apparussent les différents parlers néolatins, il conserva au cours du second millénaire sa fonction de langue de la culture, en face des dialectes vulgaires adoptés pour l'usage quotidien ; en particulier, au sein de l'Eglise, il conserva la valeur de langue institutionnelle. Langue institutionnelle, c'est-à-dire employée par l'institution ecclésiastique pour les buts de l'institution, universellement valide, sur le plan géographique et universel, tandis que chaque individu, membre de l'Eglise, employait dans les diverses parties du monde sa langue nationale.

Triple caractère

Ce formidable fait historique a établi entre l'Eglise et le latin un lien qu'on ne pourrait pas, semble-t-il, défaire sans préjudice grave. Pour l'Eglise, « l'étude du latin... intéresse les humanités et la littérature, mais plus encore la religion ». (Pie XI, *Officiorum omnium*, 1er août 1922.) (6)

Aucun Souverain Pontife n'a exposé les raisons de cette symbiose « Eglise-latin » aussi profondément que ne l'a fait Pie XI. Dans un passage de sa lettre *Officiorum omnium*, adressée, le 1er août 1922, au cardinal Bisleti, préfet de la sacrée congrégation des Séminaires et Universités, ce Pape s'exprime en ces termes : « L'Eglise, qui groupe dans son sein tous les peuples, qui est appelée à durer jusqu'à la fin des siècles et qui exclut de son gouvernement toute forme de démagogie, requiert de sa nature même une langue qui soit universelle, immuable, non vulgaire. » (6) Une brève analyse de ces trois caractéristiques montrera avec évidence, croyons-nous, qu'elles proviennent de la « nature même de l'Eglise » et que, inspirées comme elles le sont, du réalisme le plus pratique, elles ne renferment pas la moindre parcelle de rhétorique.

(5) *D. C.*, n° 1010 du 15 février 1948, col. 213.
(6) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 264.

Universalité

Ce qu'on requiert en premier lieu de la langue de l'Eglise, enseigne le Souverain Pontife, c'est qu'elle soit universelle. Elle doit servir, dans l'ordre de l'institution ecclésiastique, à mettre le centre de l'Eglise en contact rapide, sûr, égal, avec tous les rayons qui convergent vers ce centre.

Dans leurs discours, adressés en des occasions solennelles à tel ou tel peuple, les Souverains Pontifes se servent volontiers de leurs langues nationales, mais dès qu'ils doivent parler à la famille catholique universelle l'emploi de telle ou telle langue moderne, propre à une communauté déterminée, constituerait un privilège pour cette communauté, au détriment des autres. L'Eglise, qui proclame par la bouche de saint Paul : « Il n'est plus question de Grec ou de Juif..., de barbare, de Scythe, d'esclave, d'homme libre » (*Col.*, III, 11 ; *Gal.*, III, 28 ; *Rom.*, X, 12), ne jettera jamais sur le plateau de la balance, en vue de favoriser les intérêts terrestres d'un peuple au préjudice d'autres peuples, le poids des valeurs éternelles dont elle est la gardienne. Jamais, non plus, elle ne contraindra les peuples de moindre importance politique ou culturelle à s'incliner devant les plus forts, comme les gerbes du songe prophétique de Joseph (*Gen.*, XXXVII, 6 et suiv.). Par contre, l'emploi du latin, langue qui n'appartient à aucun peuple, ne favorise ou ne défavorise personne, et, par là, il remplit une des conditions essentielles d'une langue universelle sur le plan chrétien.

L'emploi du latin par l'Eglise ne se borne pas à la fonction négative d'écarter la partialité et les ressentiments. La facilité qu'il procure aux prêtres du monde entier de percevoir immédiatement, avec précision et uniformité, les enseignements, les actes législatifs et les exhortations du Souverain Pontife, la possibilité de suivre dans les *Acta Apostolicae Sedis* les décisions des dicastères romains ; la possibilité d'accéder directement, en période d'études et après les études, aux œuvres des Pères et des grands maîtres ; l'utilisation d'une terminologie exacte, immuable, universelle ; le fait de pouvoir recourir aux sources originales, qui constitue le fondement de la science ; la rapide compréhension des textes liturgiques, et enfin une super-culture commune qui enrichit sans les diminuer les cultures nationales, tout cela constitue un faisceau de liens qui contribue à consolider l'unité de tous les membres de l'Eglise, de l'ordre sacerdotal d'abord, et ensuite, par lui, de tous les fidèles. Voici ce qu'écrivait Pie XI (*Epist. Officiorum Omnium*, 1er août 1922) : « La Providence a voulu que le latin... offre aux fidèles plus cultivés de tous les pays un puissant lien d'unité ; il leur permet... de connaître plus à fond tout ce qui intéresse leur mère l'Eglise et de demeurer en contact plus étroit avec son chef. » (7) Et Pie XII (disc. *Magis quam*, 23 sept. 1951) résumait et confirmait la même pensée : « La langue latine est un lien précieux de l'Eglise catholique. » (8)

L'immutabilité

Outre son aptitude à l'universalité ethnique et géographique, la langue de l'Eglise, dit le Souverain Pontife, doit être immuable. « L'Eglise, qui est appelée à durer jusqu'à la fin des siècles, requiert de sa nature même une langue qui soit immuable. »

C'est un fait que les langues vivantes sont en perpétuel changement ; et plus les peuples qui les parlent participent aux mouvements de l'histoire, plus leurs langues s'altèrent. Durant les périodes plus intenses, il suffit de quelques dizaines d'années pour changer la physionomie d'une langue. Naturellement, l'altération est bien plus grande s'il s'agit de siècles. Parmi les nations modernes de grande culture, quelle est celle qui n'a pas besoin de glossaire pour lire ses classiques d'il y a quatre, cinq ou six siècles ?

(7) *Ibid.*
(8) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 1295.

Si donc, l'Eglise devait confier le dépôt de ses vérités aux formes changeantes des langues modernes, de plusieurs ou d'un grand nombre de ces langues, sans que l'une ait plus d'autorité que les autres, il en résulterait nécessairement que leur formulation serait soumise à des transformations de provenance multiple et d'efficacité inégale. Il n'y aurait plus, par ailleurs, une mesure unique et inaltérable à laquelle chaque mesure particulière pourrait se conformer. Ce sont là des faits évidents que la linguistique moderne, en révélant la durée de la vie des langues, a copieusement révélés et précisés. Le latin, au contraire, soustrait aux altérations causées par l'usage quotidien d'une collectivité en pleine évolution historique, vit dans une sphère cristalline où tout est parfaitement net et définitif. Les modifications sémantiques qu'il a subies, en tant que langue populaire vivante, ont définitivement cessé ; les changements de sens dus à des développements doctrinaux, à des polémiques et à des controverses, sont maintenant nettement identifiés et n'ont pas d'influence perturbatrice sur les définitions de la doctrine juste.

La non vulgarité

La troisième chose qui est exigée de la langue de l'Eglise, continue le Souverain Pontife, c'est qu'elle ne soit pas vulgaire.

Personne ne pensera que l'Eglise, qui prie le Seigneur de « regarder d'un œil propice les tribulations des foules, les dangers des peuples, les gémissements des prisonniers, la misère des orphelins, les privations des exilés, l'abandon des faibles, le découragement des malades, la déchéance des vieillards, les aspirations des jeunes, les vœux des vierges, les pleurs des veuves » (Bréviaire romain, préparation à la messe, le mercredi), et qui demande que l'humanité troublée s'inspire des paroles de son divin Fondateur : « Vous êtes tous frères », et de celles de saint Paul : « Dans le Christ, il n'y a plus ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni homme libre », personne, disons-Nous, ne pensera que l'Eglise se laisse gagner par un dédain horacien à l'égard du « *profanum vulgus* ». Le « *vulgus* », ce sont les masses plongées dans la vie quotidienne, avec leurs intérêts et leurs passions. L'Eglise apprendra et utilisera l'obscur dialecte d'une petite tribu du Congo ou de l'Amazone pour évangéliser ces fils que le Christ lui a confiés, mais par ailleurs elle sent la nécessité et le devoir de confier le dépôt sacré de ses vérités à une langue qui n'appartienne pas à tel ou tel peuple particulier, qui soit au-dessus des passions et des intérêts particuliers. Ces conditions d'élévation, elle les trouve aussi dans le latin qui est, de ce fait, « un écrin d'une supériorité incomparable » (Pie XII, disc. *Magis quam*) pour les vérités éternelles et immuables.

Si le latin ne lui avait pas été offert par la Providence, au commencement de sa longue histoire, elle aurait dû chercher une langue possédant les trois qualités énoncées par le Pape Pie XI. Mais, conclut le Souverain Pontife, « le latin remplit ces conditions, et c'est pourquoi la Providence a voulu qu'il servît d'instrument merveilleux à l'Eglise enseignante ». (Lettre apostolique *Officiorum omnium*).

Les bienfaits du latin

Les raisons profondes pour lesquelles l'Eglise s'en tient au latin sont donc *essentiellement religieuses*. Institution universelle dans l'espace et indéfectible dans le temps, elle a besoin d'un moyen linguistique qui mette en communication le centre avec les rayons, le passé, le présent et l'avenir ; d'une langue qui exprime nettement la vérité, qui soit à l'abri des variations du temps et des perturbations des passions.

Il y a six cents ans, le génie de Dante avait déjà décelé dans le latin cette empreinte de l'éternité. « Le latin est perpétuel, incorruptible, tandis que la langue vulgaire est instable et corruptible... Aussi, en y regardant de près, remarquons-nous que dans les villes d'Italie bien des mots sont nés, ont disparu ou ont changé en l'espace de cinquante ans. Si donc, en si peu de temps, il s'opère tant de changements, que sera-ce en un temps plus long ! J'affirme que si les personnes mortes il y a mille ans revenaient dans leurs villes, elles les croiraient occupées par des étrangers, tellement leur langage serait pour elles incompréhensible. » (*Convivio*, I-V, 7-8.)

Le latin étant une langue éternelle, il est tout naturel que l'individu, renfermé dans un petit espace et dans un temps très court, se contente de sa langue maternelle — de la sienne ou, le cas échéant, de celle d'autres peuples — dans la mesure où elle répond entièrement à ses besoins de communication sur le plan de ce qui est transitoire. L'Eglise, par contre, ne saurait se contenter d'une langue « instable et corruptible ». Si le latin était abandonné, il serait remplacé par la multitude des langues vivantes, dont aucune ne peut légitimement se substituer aux autres. Le courant central du christianisme, d'unique qu'il est, deviendrait multiple, et à chaque tournant du temps l'Eglise perdrait peu à peu son passé, du fait qu'il serait à la merci de multiples langues changeantes. L'exigence du latin est donc une exigence qui transcende les individus, qui, en s'efforçant de satisfaire cette exigence, de « nombreux » qu'ils sont, deviennent « une seule chose » (*Rom.*, XII, 5).

Clef de la tradition

Mais, comme tous les efforts que l'individu accomplit pour répondre à une exigence d'unité supérieure, celui fait en faveur du latin est, lui aussi, grandemnt récompensé : « En effet, la langue latine, de même que la langue grecque — enseigne Pie XII (*Magis quam*, 23 sept. 1951) — à laquelle depuis la plus haute antiquité chrétienne ont été confiés tant d'écrits de l'Eglise, est un trésor d'une supériorité incomparable. » Celui qui l'ignore en est réduit, naturellement, à en tirer profit comme il peut, seulement en seconde main. Les faits démontrent qu'à la suite de la décadence du latin, les idées exprimées en langue vulgaire n'ont guère gagné en clarté ; il en est résulté plutôt un déplorable appauvrissement doctrinal. « Si les séminaristes ne sont pas familiarisés avec le latin — dit la sacrée congrégation des Séminaires, se faisant l'écho du cri d'alarme d'un grand nombre d'évêques — ils se voient fermer l'accès aux richesses des œuvres des Pères, des définitions et des canons des Conciles, des documents pontificaux, des opinions des théologiens, en un mot des plus riches monuments de toute la tradition. » (Lettre *De lingua latina rite excolenda, A. A. S.*, L, [1958], 292-296.) (9)

Le même avertissement avait déjà été exprimé plusieurs années auparavant par le très docte Pape Pie XI : « Nous avons souvent l'occasion de déplorer que des clercs et des prêtres, par suite de leur peu d'ardeur à apprendre le latin, délaissent le riche arsenal que sont les œuvres des Pères et des Docteurs de l'Eglise dans lesquelles les dogmes sont clairement exposés et invinciblement défendus, pour demander la doctrine dont ils ont besoin à des auteurs modernes chez qui, d'ordinaire, font défaut non seulement la beauté du style et les bonnes méthodes d'argumentation, mais encore l'exacte interprétation des dogmes. » (Lettre apostolique *Officiorum Omnium*, 1er août 1922.) (10) A la lumière de ces paroles, qui osera juger excessif le jugement de Pie XII : « Le prêtre qui l'ignore doit être considéré comme affligé d'une déplorable misère intellectuelle : *lamentabili mentis laborare squalore.* » (Disc. *Magis quam*, 23 sept. 1951.) (11)

---

(9) *D. C.*, n° 1280 du 22 juin 1958, col. 778.
(10) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 265.
(11) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 1295-1296.

Source de spiritualité

Un deuxième bienfait qui, pour le prêtre, découle de la possession du latin, bienfait d'une haute valeur spirituelle, c'est de pouvoir goûter pleinement les textes liturgiques. Le missel, le bréviaire, qui prennent quotidiennement une grande partie de son temps de prière, sont rédigés en latin. Selon qu'il possèdera plus ou moins bien cette langue, les textes seront pour lui — toutes choses égales d'ailleurs — nébuleux et opaques, ou bien deviendront une source de lumière à laquelle le prêtre pourra puiser chaque jour pour son bien et celui des autres. A cet effet, il ne suffit pas d'avoir médiocrement étudié le latin pendant l'adolescence, mais il faut le posséder d'une manière si vivante que chaque mot éveille une idée claire et précise. Mais on ne peut obtenir ce résultat, du moins avec des capacités humaines moyennes, si depuis le début des études l'usage du latin se borne uniquement à la lecture des textes liturgiques. Dans ce cas, les lois de l'habitude et du mécanisme mnémonique rendraient peu à peu ces textes toujours plus fades et insipides.

Cependant, la campagne actuelle contre le latin liturgique — qui, bien souvent, se couvre de prétextes fallacieux et est déloyalement menée avec une audace qu'on a qualifiée de fanatisme iconoclaste — a attiédi chez un grand nombre l'amour et le respect envers cet incomparable trésor de piété et d'art que les siècles ont accumulé pour fournir un abondant aliment spirituel au clergé, aussi bien qu'au peuple chrétien, à la condition que ce dernier soit réellement préparé, grâce à une catéchèse appropriée, à goûter les ineffables richesses des textes sacrés. Nous pourrions en dire davantage à ce sujet, mais pour freiner l'intempérance de ces audacieux, il devrait suffire de ces paroles solennelles prononcées par Pie XII au lendemain d'un Congrès où la question du latin avait été expressément évoquée, si toutefois l'esprit de généreuse acceptation du magistère suprême a encore quelque sens : « Il serait néanmoins *superflu* de rappeler encore une fois que l'Eglise a de *graves* motifs de maintenir *fermement* dans le rite latin l'obligation *inconditionnée* pour le prêtre célébrant d'employer la langue latine. » (22 septembre 1956.) (12) Avertissement que tout prêtre devrait accueillir avec l'esprit qui convient à quiconque a pris pour devise le respect et l'obéissance.

Moyen de formation

Un troisième bienfait, non moins individuel que collectif du latin, c'est l'acquisition des insignes valeurs formatrices qui sont liées aussi bien à la structure de la langue qu'à celle de la mentalité classique. Il serait extrêmement intéressant à ce propos de parler des résultats des récentes recherches sur la valeur formatrice de l'étude du latin.

L'Eglise, qui possède en matière d'éducation une longue et vaste expérience propre, a toujours soutenu la valeur formatrice des bonnes études latines. Voici ce que disait Pie XII aux enseignants de l'Ordre carmélitain : « Combien Nous Nous réjouissons de ce que vous voulez vous-mêmes inculquer à vos jeunes religieux plus largement une culture humaniste ! Celle-ci est des plus propres à former les esprits qui s'éveillent, pour que règne un ordre clair dans la pensée et dans l'expression et éviter un vain flux de paroles, et pour acquérir d'autres qualités remarquables d'une intelligence bien formée. » (Discours *Magis quam*, 23 sept. 1951.) (13) Et le même Souverain Pontife, parlant aux jeunes séminaristes français, s'exprimait ainsi dans leur langue : « Vous devez vous réjouir tout d'abord de faire des études classiques, car elles demeurent inégalées pour exercer et développer les plus précieuses qualités de l'esprit : pénétration du jugement, largeur de vues, finesse de l'analyse et dons d'expression. Rien n'aide à comprendre l'homme d'aujourd'hui comme l'étude approfondie de son histoire ; rien n'apprend à peser la valeur des mots, à saisir les nuances d'une pensée, la logique d'une composition et la solidité d'un raisonnement comme le travail de la version et du thème sur les langues classiques. » (Discours : « C'est une grande joie », 5 sept. 1957.) (14)

Il est opportun, à ce sujet, de dire un mot d'une délicate question : le danger que l'étude du latin proposée à des candidats au sacerdoce, appartenant à d'autres cultures, telles que les cultures indienne, chinoise, japonaise, n'en vienne à constituer un danger d'« européanisation ». La position de l'Eglise à ce propos est nette. On peut l'exprimer par les paroles prononcées par Pie XII devant un auditoire bien qualifié : « L'Eglise a conscience d'avoir reçu sa mission et sa tâche pour tous les temps à venir et pour tous les hommes, et, par conséquent, de n'être liée à aucune culture déterminée... L'Eglise catholique ne s'identifie avec aucune culture. » (Pie XII. Discours aux participants du Congrès historique international, Rome, 7 sept. 1955.) (15)

Quiconque, d'autre part, médite la triple motivation indiquée par Pie XI de l'usage que l'Eglise fait du latin (« langue universelle, immuable, non vulgaire ») découvrira que ces qualificatifs concordent totalement avec les paroles citées tout à l'heure de son vénérable successeur. L'Eglise emploie le latin non parce qu'il s'identifie avec une culture contingente, mais parce que, ayant dépassé la phase historique de compénétration avec un monde politique, économique et culturel particulier, il est particulièrement apte à être un instrument de communication universelle, dans l'espace et dans le temps. Le latin donc constitue une superculture qui laisse intactes les cultures particulières et, par ailleurs, procure à celui qui domine cette langue un tel apport de valeurs chrétiennes et humaines, qu'il ne peut pas ne pas être considéré comme un enrichissement. Le latin exclu, il ne reste qu'une alternative : celle du fractionnement en autant de communautés linguistiques ne communiquant pas dans l'ordre de l'espace et en autant de communautés « présentes » qui s'éloignent et se détachent du passé dans l'ordre du temps. Ne semble-t-il donc pas, plutôt, que l'étude et l'usage du latin à une époque comme la nôtre, engagée dans une lutte gigantesque d'unification supranationale, concorde admirablement aussi bien avec la tendance du moment historique qu'avec celle de l'*unum sint* de la charité du Christ ?

Enfin, il ne sera pas inutile de signaler que, de la lettre et de l'esprit des documents pontificaux, il se dégage cette conséquence logique que le latin est essentiellement dans l'Eglise une langue d'usage. Dans le domaine de la doctrine, de la liturgie, de la législation, il exprime l'aujourd'hui de l'Eglise non moins que son passé. C'est pourquoi l'usage du latin ne peut être seulement philologique, limité à l'étude des sources, mais il doit nécessairement être aussi pratique et s'appliquer aux besoins mêmes de l'Eglise en tant que société de croyants existant dans l'espace et dans le temps. Il y a là une nécessité vitale dont le clergé ne peut s'exclure, étant donné le poste de direction qu'il occupe dans l'Eglise. Il doit posséder pleinement cette langue, de manière « qu'il n'y ait aucun prêtre qui ne sache la lire et la parler avec facilité et aisance ». (Pie XII, discours *Magis quam*.)

---

(12) Discours aux participants du Congrès international de liturgie pastorale d'Assise (*D. C.*, n° 1236 du 14 octobre 1956, col. 1298).

(13) Cf. *D. C.*, *loc. cit.*, col. 1295.

(14) Cf. *D. C.*, n° 1261 du 14 septembre 1957, col. 1261.

(15) Cf. *D. C.*, n° 1209 du 2 octobre 1955, col. 1225-1226.

A ces paroles font écho celles non moins explicites de Pie XI, qui disait vouloir « que les membres de l'un et l'autre clergé aient une connaissance théorique et pratique du latin » (Motu Proprio *Latinarum Litterarum*, 30 oct. 1924), car, ainsi que l'expliquait le P. W. Ledochowski, préposé général de la Compagnie de Jésus, dans un « vœu » à la requête de la sacrée congrégation des Séminaires : « Une chose est étroitement liée à l'autre : si l'*usage* [du latin] diminue, l'*étude* diminuera aussi, et même dans les petits séminaires les élèves ne seront plus stimulés comme il convient à bien apprendre le latin, car ils n'en verront plus comme avant la nécessité pour bien étudier ensuite la philosophie et la théologie » (cf. « *Il Latino lingua viva nella Chiesa* », Rome, 1957, p. 35).

Les efforts et le temps qu'il faut pour dominer le latin d'une façon suffisante sont, par ailleurs, récompensés par des résultats grandement rémunérateurs. Pouvoir, grâce à cet instrument linguistique, pénétrer en toute sécurité dans cette sphère élevée d'universalité immuable, propre, selon Pie XI, au latin et à l'Eglise ; posséder ce que Pie XII a appelé un « trésor d'une incomparable excellence » ; pouvoir lire les textes liturgiques « *sapienter* » ou les pages des Pères ; pouvoir réaliser cette condition indispensable pour toute étude scientifique qu'est le contact direct avec les sources ; sentir se développer en soi les qualités de clarté, de solidité, de puissance propres à cette langue et aux grands textes classiques ; tous ces résultats, certes, compensent largement tous les efforts, quels qu'ils soient.

De toutes façons, des efforts restent à faire : effort, avant tout, pour comprendre les raisons supérieures de l'Eglise dans ce domaine qui dépassent les intérêts de chaque individu, et effort dans l'étude amoureuse et diligente, en vue de posséder solidement cette langue qui, ainsi que le disait avec insistance le saint Pape Pie X, s'adressant à tous les évêques du monde, « par droit et par mérite acquis doit être appelée et est la langue propre de l'Eglise » (Lettre de la sacrée congrégation des Etudes : *Vehementer sane*, 1er juillet 1908).

L'amour pour l'Eglise, la réflexion dégagée de passions qui pose et résout le problème dans ses termes universels, en surmontant des étroitesses d'esprit locales et individuelles, aideront les fils et les ministres de l'Eglise à conclure que le latin est aussi la langue « éminemment propre du prêtre » (sacrée congrégation des Séminaires et des Universités, lettre : *De lingua latina rite excolenda*, 27 oct. 1957) (16).

---

(16) *D. C.*, n° 1280 du 22 juin 1958, col. 777.

— *Bienheureux Jean d'Avila*. Textes choisis et introduits par Mgr PIERRE JOBIT. Un vol. de 190 pages. — *Saint Jérôme*. Textes choisis et présentés par DOM ANTOINE DUMAS, O. S. B., dans la traduction de Labourt. Un vol. de 192 pages. — *Saint Grégoire de Naziance*. Textes choisis et présentés par EDMOND DEVOLDER dans la traduction de Paul Gallay. Un vol. de 192 pages. — *Saint Augustin*. Textes choisis et présentés par le Docteur DENYS GORCE. Un vol. de 188 pages. — *Les Saints Abbés de Cluny*. Textes choisis, traduits et présentés par RAYMOND OURSEL. Un vol. de 192 pages. Chacun de ces volumes : 6,15 NF. Les Editions du Soleil levant, Namur (Belgique).

La collection « Les écrits des saints » est bien connue. Choix de textes heureux et compétents, traduction qui tout en collant au texte original reste française ; c'est avec ces qualités que nous sont présentés des écrits qu'on lira avec plaisir et qu'on méditera avec fruit.

Langues vivantes et liturgie

Préface de S. Exc. Mgr Weber

L'ouvrage de M. l'abbé Winninger, professeur au séminaire de Strasbourg, intitulé Langues vivantes et liturgie *(Editions du Cerf), est précédé de la préface suivante de S. Exc. Mgr Weber, évêque de Strasbourg :*

M. le professeur Winninger est infatigable. Il enseigne la philosophie au séminaire Saint-Thomas, à Strasbourg, et dirige les enquêtes sociologiques en vue de la préparation des missions régionales. Il apporte à son évêque, en bien des questions délicates, une aide précieuse. Par ailleurs, il n'y a pas de problème pastoral actuel sur lequel il n'ait pas une pensée originale ; de là, une série de volumes sur le diaconat, l'organisation des paroisses... Cette fois, il nous parle de l'emploi des langues vivantes dans la liturgie. Question délicate et vitale à la fois.

D'un côté, nous savons quelle importance le Saint-Siège attache au latin. C'est la langue de l'Eglise d'Occident, dont elle forme un des liens ou traits d'union. Que de trésors littéraires sont composés dans notre langue liturgique : oraisons, hymnes, propres des messes... Que dire du chant grégorien, dont les mélodies sont magnifiques, au jugement même des musiciens profanes ? Que de souvenirs se rattachent à ces textes et à ces prières ! Telle phrase n'a-t-elle pas enchanté notre jeunesse, suscité ou soutenu notre vocation ? Ce sont là des réalités dont on ne peut méconnaître l'importance, des trésors qu'on n'a pas le droit de dilapider, car ils sont l'héritage d'un passé vénérable.

Mais, dira-t-on, nous sommes des clercs, des intellectuels imprégnés de culture classique. Il y a les autres, de plus en plus détachés de cette culture, même s'ils participent à une formation supérieure. Il y a aussi tous ces gens, de plus en plus nombreux, qui demandent à comprendre ce qu'on chante et ce qu'on lit, pour qui le latin est un obstacle. Le Congrès liturgique d'Assise, tenu il y a quelques années, a mis en un relief saisissant les besoins et les exigences des missions à cet égard (1).

L'Eglise a compris cet appel, et bien des adaptations ont été réalisées, qui ne sont pas négligeables : éditions nombreuses (presque trop nombreuses) de missels bilingues, lecture des textes de la messe en langue vulgaire, rituels largement rédigés dans les langues des différents pays, messes dialoguées où la langue locale tient une grande place... Alors, y a-t-il un pas de plus à faire et dans quel sens, tout en respectant la langue liturgique de l'Occident dans les pièces maîtresses ? C'est le problème que soulève le présent livre, après d'autres publications similaires (2).

Il a été écrit avec conviction, avec fougue, peut-

---

(1) Au Congrès d'Assise, S. Exc. Mgr Van Bekkum, vicaire apostolique de Ruteng, avait émis le vœu que la langue vulgaire puisse être utilisée pour l'avant-messe et pour les chants des fidèles à la messe chantée dans les pays de mission. Au cours de ce même Congrès, des vœux en faveur d'une plus grande utilisation des langues vulgaires dans la liturgie de la Semaine sainte avaient été formulés par S. Exc. Mgr O'Hara, archevêque de Kansas City, se faisant l'écho des 90 diocèses des Etats-Unis, et par S. Exc. Mgr Spülbeck, administrateur apostolique de Meissen (Allemagne orientale). S. Em. le cardinal Gerlier y avait fait un exposé sur les heureuses conséquences pastorales de l'emploi des rituels bilingues .(Cf. *la Maison-Dieu*, n° 47-48. *N. D. L. R.*)

(2) Cf. Adolf Adam, professeur de théologie pastorale à l'Université de Mayence, *Das Problem der Landessprache in der roemischen Messliturgie*, dans *Universitas*, volumes publiés pour le jubilé épiscopal de Mgr Albert Stohr, évêque de Mayence. Mayence, Mathias-Grünewalderverlag, 1960, t. I, pp. 410-421.

on dire, tirant argument de toutes les considérations qu'on peut envisager. Il sera sans doute critiqué, comme tout ouvrage qui fait choc. Mais il donnera aussi à réfléchir.

Est-il nécessaire de dire que le dernier mot appartient à l'Eglise ? C'est le Saint-Siège et ses organes officiels, c'est le futur Concile, qui diront ce qu'il y a lieu de faire. L'auteur est tout le premier à l'affirmer. Encore me semble-t-il utile qu'il ait posé la question en toute son ampleur.

Puisse son effort de réflexion en susciter d'autres, dans le même sens ou en sens opposé, sur un problème qui est complexe. C'est d'une discussion éclairée que sortira au moment voulu la réponse autorisée qui saura sauvegarder tous les intérêts en présence, en vue de la gloire de Dieu, du rayonnement de la foi et de la piété, du bien des fidèles du Christ en notre vieil Occident et dans les régions où s'est répandue la liturgie.

15 octobre 1960.

JEAN-JULIEN WEBER, *évêque de Strasbourg.*

L'Eglise en Pologne

Article de F. Alessandrini,

sous-directeur de « l'Osservatore Romano » (1)

Ces jours derniers, des manifestations publiques d'un grand retentissement ont attiré l'attention de la presse sur la Pologne et sur l'attitude de ce régime communiste à l'égard du catholicisme. Samedi dernier, 18 mars, le secrétaire du parti « ouvrier unifié », Wladislaw Gomulka, dans un âpre discours électoral, a ressorti les thèmes utilisés pour la propagande antireligieuse avant ce qu'on a appelé la « révolution d'octobre ». En substance, il a accusé les évêques d'agir contre les intérêts de l'Etat, poussés en cela par le Saint-Siège. « Ils sont dans la patrie comme citoyens — aurait-il déclaré, — mais leur esprit est au Vatican » ; or, le Vatican, qui aurait besoin de « persécutions », irait les chercher en Pologne, où elles n'existent pas.

De là, les conflits entre l'Etat et l'Eglise.

Le même soir, parlant dans une église de Varsovie, le cardinal Wyszynski admettait que les catholiques se défendent, et il ajoutait que, pour protéger leurs légitimes libertés, ils sont prêts à « descendre dans les catacombes ».

Le lendemain matin, 19 mars, prenant à nouveau la parole dans l'église des Carmes archicomble, l'archevêque de Gniezno et Varsovie repoussait avec dédain les accusations lancées contre le Saint-Siège.

Ces manifestations — disions-nous — ont eu de larges répercussions dans la presse occidentale ; peut-être parce que, déjà depuis quelque temps, s'est formée une certaine opinion portée à voir dans le « cas polonais » l'exemple typique d'une « coexistence » possible entre catholicisme et communisme.

LES NOUVELLES MESURES ANTIRELIGIEUSES, CONSÉQUENCE DE LA CONFÉRENCE DE MOSCOU

En réalité, quiconque a suivi de près l'évolution des choses, en ces quatre dernières années, sait bien que le gouvernement communiste n'a pas tardé à manifester sa ferme intention d'enlever à l'Eglise les concessions, fort modiques, que pour des raisons de force majeure il avait été contraint de faire vers la fin de 1956.

Cette tendance s'est accentuée et a revêtu des aspects toujours plus concrets après la Conférence des 81 partis communistes, qui s'est tenue à Moscou vers la fin de 1960 : la résolution approuvée au terme de ces réunions laborieuses engage le communisme et ses partis à renforcer leur action sur le « front idéologique », pour « libérer les masses des idéologies bourgeoises, sous quelque forme qu'elles se manifestent... ».

On a dit que, dans la rédaction de ce document, Wladislaw Gomulka a joué un rôle considérable, surtout un rôle de conciliation entre certaines divergences internes. Nous ne savons pas ce qu'il y a de vrai dans ces bruits et, d'ailleurs, cela ne nous intéresse pas de le savoir. Le fait est que, en janvier de cette année, le Comité central du « parti ouvrier » polonais, confirmant un état de choses existant déjà en grande partie, demandait au gouvernement qu'il représente et soutient de supprimer l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

IMPOTS VEXATOIRES SUR L'EGLISE

Plus récemment, une décision du Conseil des ministres, parue dans le *Journal Officiel* il y a quelques jours, a frappé l'Eglise d'impôts vexatoires ; à noter que les nouvelles taxations ont un effet rétroactif de dix années.

Cette mesure ne concerne pas nominalement l'Eglise catholique, car elle se réfère à des institutions « de caractère privé » ; mais une circulaire du président de la Banque nationale prévient les curés que, dorénavant, les diocèses, paroisses, séminaires, etc., seront traités comme des entités de droit privé.

La petite Eglise schismatique « catholico-nationale » de l' « évêque » Rhode, les initiatives du mouvement progressiste *Pax* — du fameux Piasecki, — la synagogue, le Cercle des « intellectuels catholiques », jouiront, par contre, du même traitement que les entités de droit public, lesquelles, en vertu des mêmes mesures prises par le Conseil des ministres, bénéficient d'une réduction de leurs impôts sur le chiffre d'affaires et sur le revenu.

L'Eglise, qui accueille plus de 90 % des Polonais, est ainsi définie « institution privée ».

Dorénavant, les sommes nécessaires au culte seront grevées d'un impôt incroyable : 65 %. Si un évêque, par exemple, veut construire ou reconstruire une église, il devra tenir compte, dans les prévisions, de ce que la dépense totale devra être majorée des deux tiers, au profit du fisc. A condition, bien entendu, qu'il dispose des moyens nécessaires et soit « autorisé » à s'en servir, attendu que les titulaires des dépôts bancaires des diocèses et, en général, des entités ecclésiastiques, ne peuvent effectuer de prélèvements sans l'approbation de l'Office d'Etat pour les cultes. Et comme si cela ne suffisait pas, la taxe devra s'appliquer aussi à toutes les dépenses faites au cours des dix dernières années.

Sont, par contre, de caractère « public », des organismes créés par des communistes, avoués ou non, sous des apparences religieuses et même catholiques, dans le but de combattre le catholicisme en le désagrégeant de l'intérieur. Les nouvelles dispositions augmentent les privilèges dont ces organismes jouissaient dans le passé, en raison du caractère bien défini de leurs prestations.

Il y a des mois, l' « évêque » Rhode, de la communauté schismatique « catholique nationale », annonçait partout qu'à l'occasion du millénaire du christianisme en Pologne il allait construire 1 000 églises. On aurait pu croire à des vantardises, mais il est clair que les exonérations d'impôts dont il est gratifié assurent à ce personnage une position privilégiée. Il s'agit de savoir si les autorités changeront les plans d'urbanisme à cause de lui. La construction de nouvelles églises, en effet, n'est même pas prévue dans les centres industriels créés après la guerre, pas même si les travailleurs

---

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 24 mars 1961. Les sous-titres sont de notre rédaction.

qui y habitent les demandent avec insistance, et parfois, comme à Nova Huta et ailleurs, de façon quelque peu péremptoire. Les deux ou trois périodiques catholiques que l'épiscopat reconnaît sont accablés d'impôts par le gouvernement et bâillonnés par la censure, tandis que les activités de presse des « progressistes » de *Pax* peuvent se développer librement.

Incompréhension dans les pays libres

Il y a quelques semaines, une revue catholique française d'information religieuse faisait une large place au mouvement *Pax*, ainsi qu'aux déclarations faites par Piasecki sur les buts de son mouvement. Les paroles de ce monsieur n'ont, en Pologne, aucune valeur, car les catholiques savent très bien le crédit qu'elles méritent. On ne comprend pas pourquoi des périodiques bien intentionnés veulent accréditer à l'extérieur des activités, des personnes et des contaminations idéologiques réprouvées solennellement depuis des années par l'Eglise. Pareilles condescendances ne peuvent qu'aggraver la position du catholicisme polonais en un moment où la persécution le frappe encore plus violemment que dans un passé récent.

La menace de la conscription des candidats au sacerdoce, devenue une réalité dans quelques diocèses, pèse sur tous les autres. Des petits séminaires — en particulier ceux des congrégations religieuses — ont été fermés. Les bibliothèques ecclésiastiques, et spécialement celles des séminaires, ont été soigneusement épurées ; l'épuration a porté même sur des ouvrages de théologie morale dont le parti « ouvrier unifié » et ses « guides » n'approuvaient pas tel ou tel passage. Par ailleurs, dans les pays libres, les « compagnons » des communistes polonais organisent des croisades contre la censure « cléricale » qui menacerait la « liberté de la culture », tandis que les inévitables « intellectuels » signent des manifestes qui sont devenus un genre « littéraire » à la portée de tout le monde.

Le cinéma antireligieux

L'existence des congrégations féminines est menacée, et il va sans dire que la propagande athée devient toujours plus intense, en mettant à profit le cinéma et en produisant des « *supermen* ». Il semble que pour le film irréligieux *Sœur Jeanne des Anges*, contre lequel le cardinal Wyszynski a protesté dimanche dernier, on ait spécialement construit un couvent. « Outrage scandaleux, non seulement pour Varsovie, mais encore pour tout le monde civilisé », a dit le cardinal au sujet de ce film qui vient d'être projeté simultanément dans plusieurs cinémas de Varsovie ; on annonce son exportation dans d'autres pays « socialistes » ; et ailleurs — y compris l'Italie, — les communistes en font un grand éloge.

La suppression de l'enseignement religieux

On sait, enfin, que l'enseignement de la religion dans les écoles, autorisé par décret en décembre 1956, a été supprimé en fait dans de très nombreuses écoles, au début de l'année scolaire 1960-1961, et que le Comité central du « parti ouvrier » en a demandé, en janvier dernier, la suppression totale.

Toutes ces manifestations rappellent celles dont furent déjà victimes les catholiques, le clergé et les évêques, de 1950 à 1953, à l'époque où le cardinal Wyszynski fut arrêté et interné dans un « confortable couvent », parce qu'il avait opposé un refus énergique à la prétention du gouvernement de contrôler à son gré la juridiction interne de l'Eglise.

La représentation catholique au Parlement

Aujourd'hui, tout recommence et, à quelques semaines d'une nouvelle consultation électorale, on attaque âprement et violemment l'Eglise. Il y a un peu plus de quatre ans, lorsque les contre-coups de l' « octobre polonais » étaient encore sensibles, l'attitude de Gomulka était bien différente, et il avait demandé avec insistance un soutien patriotique. Il voulut même que huit députés catholiques, avec le consentement des évêques, « représentent » les catholiques au *Sejm*. Au cours des années passées, ces parlementaires n'ont pu faire que bien peu de chose ; mais pour la prochaine Diète, leur présence a été jugée excessive : ils seront réduits à quatre ; par contre, seront admis quatre représentants du mouvement « progressiste » de M. Piasecki, ainsi qu'un représentant du petit groupe — « progressiste », lui aussi, mais dissident — présidé par M. Frankowski.

En réalité, leur présence ne sert qu'à jeter la confusion. Nous ne voulons pas anticiper sur les événements, mais c'est avec une profonde tristesse que nous devons prendre acte de l'aggravation de la situation de l'Eglise en Pologne, peut-être parce que le régime communiste et ses « guides responsables » ont hâte de rattraper le temps perdu et de montrer aux critiques de l'intérieur et de l'extérieur qu'aucun « opportunisme » n'a jamais entaché leur action dans le passé plus ou moins récent. De vieux slogans, jadis lancés contre l'Eglise, sont remis en vogue et d'autres épreuves attendent une grande communauté qui, depuis plus de vingt ans — sous l'occupation allemande et en régime communiste — souffre pour sa foi, avec une héroïque ténacité.

L' « ouverture à gauche » en Italie

Lettre de S. Em. le cardinal Siri

Il Quotidiano, *du 2 mars dernier a publié la lettre suivante, adressée par S. Em. le cardinal Siri, président de la Conférence épiscopale italienne, à M. Aldo Moro, secrétaire du parti démocrate chrétien, qui avait défendu l' « ouverture à gauche » lors du Conseil national de son parti :*

Monsieur,

Au moment où l'on a des raisons de croire que des méprises et des interprétations artificieuses obscurcissent la vérité, j'ai le devoir de rappeler à votre attention ce qui suit :

1° Il n'y a absolument rien de changé dans l'attitude de l'Eglise à l'égard des communistes et de ceux qui les soutiennent ou s'associent à eux.

2° Les évêques ne peuvent aucunement partager le point de vue selon lequel il conviendrait absolument de porter les catholiques à collaborer avec les socialistes, avant que ceux-ci aient fourni de vraies et sûres garanties d'indépendance vis-à-vis des communistes ainsi que des garanties de respect pour tout ce que nous devons respecter.

Ce qui a été fait et la façon dont cela a été fait inspirent des craintes profondes pour l'avenir.

Au nom de Dieu, je vous demande de bien réfléchir sur votre responsabilité et sur les conséquences de ce qui se fait actuellement.

Bien vôtre,

Joseph, cardinal Siri,
président de la Conférence épiscopale italienne.

Vertu et sainteté

Rapport de M. François Mauriac à l'Académie française

Lors de la séance publique du 17 décembre 1960, pour la remise des prix de vertu, M. François Mauriac a lu le rapport suivant (1) :

Il faut d'abord que je me confesse : voilà vingt-sept ans que je porte ce costume, voilà donc vingt-sept ans que je me dérobe au périlleux honneur de célébrer la vertu devant vous. Où donc, à mes yeux, était le péril ? J'appartiens à une génération d'écrivains qui avaient appris d'André Gide qu'on ne fait pas de bonne littérature avec les bons sentiments — ce que je suis très éloigné de croire aujourd'hui. Mais peut-être avais-je obscurément cette idée qu'avec les bons sentiments on ne fait pas non plus de bons discours.

Je crois pourtant que si je me cabrais devant l'obstacle qu'il va bien falloir me résigner à franchir aujourd'hui, je cédais aussi à une pudeur. Si nous sommes une âme bien née, nous ne pouvons célébrer la vertu sans faire un retour sur nous-même et sans songer que nous ne sommes guère expert en fait de vertu et que nous avons surtout été habile, au cours de notre vie, à profiter de la vertu des autres.

Les vieilles servantes fidèles

Quand je me penchais sur le dossier de ces femmes qui ont sacrifié toute une vie à servir leurs maîtres, je voyais surgir dans ma pensée toutes ces servantes, depuis ma petite enfance jusqu'à aujourd'hui.

Chez mes parents, chez mes grands-parents, dans ces vieilles maisons de province qu'embaumait la cuisine à la graisse de confit, des femmes humbles, au sourire docile, se sont indéfiniment succédé, des femmes dont le métier était de servir. Plus d'une aura sacrifié aux enfants de ses maîtres les enfants qu'elle aurait pu avoir. Je me souviens de ce poème où un poète et un ami de ma jeunesse : André Lafon, évoque la maison endormie dans le silence de la nuit provinciale à l'heure où un dernier tison achève de mourir parmi la cendre :

Et seule, dans la chambre basse du grenier,
La servante à genoux, la dernière à prétendre
Au sommeil, ayant clos la salle et le cellier,
Priant au pied du lit d'un cœur humilié,
Offrait à Celui-là qui seul pouvait l'entendre
Le poids du jour avec son labeur oublié.

« Le poids du jour avec son labeur oublié », le poids de beaucoup de jours, l'accumulation de tâches indéfiniment recommencées... Nous sommes tous bien inconscients de ce don qui nous aura été fait par toutes ces créatures endormies, nous qui aurons été servis toute notre vie.

Je me souviens, adolescent, comme m'avait frappé, la première fois que je lus *Madame Bovary*, cette peinture merveilleuse et cruelle du Comice agricole où une vieille servante vient recevoir sa récompense. Je cite de mémoire cette phrase de Flaubert qui me bouleversa : « Et l'on vit s'avancer vers ces bourgeois épanouis ce demi-siècle de servitude. » Cette phrase de Flaubert recèle sans doute le germe du sentiment que j'avouais tout à l'heure, de cette gêne que je ressens à célébrer des dévouements dont nous avons peut-être abusé et pour lesquels nous nous sommes montrés si ingrats. Je les revois toutes, ces femmes qui nous aimaient quand nous étions enfants et dont nous nous rappelons à peine le prénom : un jour, elles sont parties de notre vie et nous ne savons ce qu'elles sont devenues.

Mais beaucoup sont restées auprès de leurs maîtres. Parmi ceux et celles que nous récompensons aujourd'hui, il s'en trouve qui aident des maîtres tombés eux-mêmes dans la misère et vont jusqu'à partager avec eux leur retraite de vieux travailleurs. Ces créatures se sont-elles données par un acte délibéré de volonté ou ont-elles été entraînées au sacrifice par les circonstances de leur vie ? Ce que nous appelons vertu est, certes, toujours le résultat d'un choix, d'un effort, comme le nom même de vertu le laisse entendre. Mais un être faible et docile de nature peut se trouver en quelque sorte condamné au dévouement par l'égoïsme de ceux qui en bénéficient. Il est remarquable que devant la vertu nous puissions céder tour à tour à deux mouvements contradictoires : d'une part, nous exigeons qu'elle soit consciente et qu'elle constitue une victoire sur nous-mêmes : mais alors apparaît le risque de la complaisance, de la satisfaction des vertueux qui se veulent vertueux. Les pharisiens se recrutent parmi cette espèce-là. A la limite, nous voyons poindre l'ombre obscène de Tartufe, car la vertu ostentatoire du pharisien n'est séparée de la comédie vertueuse de l'imposteur que par une série indéterminée de nuances.

Et c'est pourquoi nous inclinerions à préférer cette vertu qui ne se connaît pas elle-même, ce don de soi-même à la petite journée que font tant de saintes femmes qui ne savent pas qu'elles sont des saintes femmes.

Les dévouements obscurs

Et ici je ne songe plus aux servantes fidèles, mais à ces autres élues d'aujourd'hui : à ces sœurs aînées devenues les mères de leurs jeunes frères parce que la vraie mère n'est plus au foyer.

Là encore, je ne crois pas que dans la plupart des cas il y ait eu une volonté délibérée d'être héroïque. La place de la mère était vide et la grande sœur a pris la place de la mère. La jeune fille s'est attachée à l'enfant comme s'il était son fils, mais ce n'est pas assez dire : lorsque l'enfant répondait à ses soins, au-delà de ses espérances, lorsqu'il s'appelait Maurice, comme chez les Guérin, ou Ernest, comme chez les Renan, alors l'amour à la fois de la sœur et de la mère devenait une passion douloureuse, follement exigeante. Eugénie de Guérin, Henriette Renan, nous connaissons leur drame ; mais, n'en doutez pas, ce que ces sœurs illustres ont souffert, des sœurs obscures de la famille de celles que nous récompensons aujourd'hui l'ont ressenti elles aussi. L'histoire littéraire nous fournit des exemples dont la réplique existe à tous les degrés de l'échelle sociale. Ces sentiments excessifs ne sont pas le privilège de la culture.

J'y songeais, un jour du dernier automne, où je reçus la visite d'une paysanne inconnue de moi. Elle habitait un village de l'Entre-deux-Mers. Comme je l'interrogeais, elle me dit qu'elle vivait seule, et qu'elle ne s'était pas mariée parce qu'elle avait eu la charge de son jeune frère. « Mais, ajouta-t-elle du ton le plus simple, il vient de se marier et ils ne veulent pas que je vive avec eux. » Elle ne s'étonnait pas, elle ne s'indignait pas. Je regardai ses pauvres mains usées de laveuse sur la robe noire et je demeurai silencieux.

Le devoir, c'est presque toujours, pour la plupart des hommes, ce qui ne peut pas être refusé, c'est la croix à notre mesure, taillée exprès pour nous, et avec laquelle nous sommes nés, et sur laquelle nous mourrons. Que de vieux parents auront trouvé tout simple qu'une fille demeure auprès d'eux jusqu'à la fin ! Ils lui reprennent,

(1) Texte publié par l'Académie française. — Les sous-titres sont de notre rédaction.

au jour le jour, la vie qu'ils lui avaient donnée. L'on pourrait ici poser une question trop ambitieuse peut-être pour les modestes proportions d'un discours sur les prix de vertu.

Il y eut peut-être des moments de notre vie où nous lisions Nietzsche et nous nous demandions s'il n'existait pas, au-delà de la vertu que nous récompensons aujourd'hui, une vertu plus haute et d'autant plus noble qu'elle risque d'apparaître, du dehors, confondue avec l'égoïsme et avec la dureté du cœur. Nous aurions volontiers admis, à cette époque, qu'il faut laisser les morts enterrer les morts et que le premier devoir pour une fille est de ne pas renoncer à la vie simple et normale d'épouse et de mère, fût-ce pour se mettre au service de ses vieux parents. En ces temps où nous aimions Nietzsche, nous aurions volontiers soupçonné ces filles sacrifiées de n'être jamais sorties de l'enfance, de n'être jamais devenues adultes. Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, ces sentiments qui ont pu être les miens à certaines époques, et que d'ailleurs je combattais, je m'en sens bien éloigné aujourd'hui. Et d'abord parce que j'ai atteint moi-même un âge qui m'incline à trouver fort bon que la vieillesse soit entourée d'égards. Mais aussi et surtout parce que j'ai l'amère expérience de ce qu'est la vieillesse abandonnée et même persécutée.

Dans mon enfance, je fus le témoin scandalisé et attristé de la dure condition des vieillards lorsque leurs enfants ne méritent pas que l'Académie française leur attribue des prix de vertu. C'était le temps d'avant l'automobile où la grande lande, en Gironde, où je passais mes vacances d'écolier, était un pays vraiment perdu, dont les chemins ne menaient nulle part et où quelquefois des métayers faisaient travailler leurs vieux parents, comme ils faisaient travailler leurs vieux chevaux. Ces pauvres gens marchaient tant qu'ils pouvaient marcher, et quand ils devaient s'arrêter enfin, que de fois aurai-je entendu devant eux leurs enfants leur reprocher la nourriture qu'ils ne gagnaient plus : « Il mange ! il mange ! » entendais-je répéter devant le misérable vieux qui s'excusait, qui demandait pardon d'avoir tant d'appétit, de manger tant de ce pain noir qu'il ne gagnait plus à la sueur de son front. Les circonstances qui entouraient quelquefois leur mort, je n'en parlerai pas ici, car enfin ce discours sur les prix de vertu ne saurait être un commentaire à l'insensibilité humaine.

Mais ces images qui sont demeurées en moi donnent leur vraie signification aux récompenses que nous distribuons ici. Il devait y avoir, dans ces métairies de mon enfance, des vieillards heureux auxquels des filles se dévouaient obscurément, mais personne ne les voyait, personne ne le savait, et les prix de vertu de l'Académie française n'étaient pas connus de nous. Ses bienfaits ne parvenaient pas jusqu'à notre désert.

Ceux qui risquent leur vie pour des inconnus

Ces dévouements obscurs, il nous semble que nous-même nous en aurions été capable. Il nous semble que nous aussi nous aurions pu nous sacrifier à notre mère, ou élever des frères plus jeunes, les adopter et les aimer comme nos propres enfants. Oui, tout cela est de l'ordre des choses que nous nous sentons la force d'accomplir. Mais il est d'autres dévouements qui nous dépassent, dont nous n'imaginons pas que nous puissions être capable. Je pense en particulier à l'un de ceux que nous récompensons aujourd'hui, à ce Charles Masson, ancien patron du canot de sauvetage de l'île de Molène : 91 sorties, 50 navires secourus, 143 hommes sauvés. Voici donc quelqu'un dont le métier est de sauver les autres au péril de sa propre vie. Il n'accomplit pas ce geste par accident. L'héroïsme, chez lui, est en quelque sorte professionnel.

Et, certes, il est d'autres vocations qui exigent, dès le départ, que la vie soit exposée dangereusement, la vocation militaire plus qu'aucune autre. Mais, cette fois, il ne s'agit pas de consentir à sa propre mort, à la mort pour soi-même tout en s'efforçant d'attenter à la vie de l'adversaire. Ici, le péril encouru, le risque assumé n'a pas cette sinistre contrepartie. « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie. » Et certes, il y a bien des manières de donner sa vie au jour le jour, mais les sauveteurs comme celui que nous couronnons aujourd'hui mettent toute leur mise sur une seule carte, ils jouent toute leur existence d'un seul coup pour sauver des inconnus dont ils ne savent rien, sinon qu'ils sont en péril et qu'ils appellent à l'aide. Cela nous paraît naturel, à nous qui n'avons jamais sauvé personne. Si nous nous sommes jetés à l'eau quelquefois, ce ne fut jamais qu'en image. On se jette à l'eau pour les autres comme on se ferait couper en quatre pour eux : c'est façon de parler. Un ami me racontait qu'un jour, sur je ne sais plus quelle plage déserte, il avait vu un homme se débattre, appeler au secours. Et comme je lui demandais ce qu'il avait fait, il me répondit qu'il avait enlevé sa veste et qu'il s'en était tenu là. Serions-nous capable, dans une circonstance analogue, de beaucoup plus que d'enlever notre veste ? À chacun de répondre à la question posée, mais je ne la pose publiquement que pour donner plus de poids à l'hommage que nous rendons à ceux dont le métier est de sauver les autres au péril de leur vie.

Les dévouements individuels sont ceux qui nous touchent le plus, mais les efforts collectifs des œuvres sociales ont plus d'efficience. Que les prix de vertu aillent à des Associations, cela déconcerte d'abord ceux pour qui la vertu est essentiellement affaire personnelle, individuelle, comme d'ailleurs la charité. Beaucoup considèrent que rien de ce qui est administratif ne concerne la vertu. Les bonnes œuvres, cela ne rend pas un son agréable aux oreilles. Là encore, toute une littérature agit sur nous à notre insu. Les bien-pensants n'ont pas bonne presse. La Mme Lepic de *Poil de Carotte* fait du tort aux dames de charité, et pourtant, à y regarder de près, les prix que nous attribuons aux œuvres ne vont pas à ceux qui s'y dévouent et qui demeurent anonymes. L'on ne peut pas dire des animateurs de ces Associations charitables qu'ils auront reçu leur récompense en ce monde, puisque c'est l'œuvre elle-même qui est récompensée et non ceux qui s'y dévouent.

Deux sources de la misère : la guerre et l'alcool

Quand je considère la liste de ces œuvres, ce qui me frappe, c'est que pour la plus grande part elles viennent en aide à des victimes directes ou indirectes de la guerre : veuves âgées ou infirmes de la guerre de 1914-1918 qui ne disposent que de très faibles ressources, veuves de militaires de carrière morts pour la France, et qui sont restées chargées d'enfants, veuves et orphelins de guerre dont s'occupe Mme la maréchale Leclerc, grands blessés des campagnes d'Indochine, de Corée et d'Algérie, grands malades de la Légion étrangère qu'il faut rééduquer et réadapter physiquement et moralement : tels sont les bénéficiaires des œuvres que nous récompensons aujourd'hui. Presque toutes les autres sont vouées à l'enfance souffrante. Mais cette enfance souffrante, ces adolescents inadaptés sociaux, ces jeunes garçons infirmes auxquels se dévouent les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, ne sont-ils pas aussi victimes, dans bien des cas, d'un fléau qui est l'alcool ? Ainsi, pour les uns, si nous remontons à la source de leur malheur, nous trouvons les guerres, et, pour les autres, l'alcool. Ces victimes innocentes de maux que nous n'avons pas su prévenir, il faut, certes, les secourir par tous les moyens dont la charité dispose. Mais ce devoir de charité ne nous dispense

pas de dénoncer les causes de tant de maux. Vous me direz, en ce qui concerne les guerres, qu'il ne dépend pas de nous de les empêcher, qu'il y en a toujours eu et qu'il y en aura toujours. Ce n'est pas le lieu de nous interroger à ce propos. Je crois pourtant que dans une démocratie comme la nôtre, les responsabilités de cet ordre sont lourdes et qu'elles sont partagées entre tous les citoyens. Je ne crois pas à la fatalité des guerres, ou du moins à la fatalité de toutes les guerres. Il ne fait pas de doute, par exemple, que celle de 1939 n'était pas l'aboutissement d'une suite de faits inévitables : la montée des périls a été rapide, certes, mais graduée. Nous étions avertis des projets d'Hitler par Hitler lui-même, dans un temps où il était encore désarmé, et où il dépendait des démocraties de l'arrêter. Si les guerres qui ont suivi celle-ci eussent pu être évitées, comme je le crois, je ne l'examinerai pas non plus. Je veux simplement souligner que rien ne peut s'accomplir dans cet ordre qu'avec la complicité de l'opinion, c'est-à-dire de chacun de nous.

Pour en venir à l'autre fléau, à l'alcool, qui pourrait nier qu'il est l'un des grands responsables de cette dégénérescence dont tant d'enfants sont les victimes ? Sur ce sujet encore, si chacun de nous s'examinait, il trouverait peut-être des raisons de se frapper la poitrine, car il ne suffit pas de n'être pas alcoolique soi-même. Durant la précédente législature, à une époque où j'observais de près la politique parlementaire, j'ai pu constater, non sans beaucoup d'étonnement et de scandale, la complicité dont jouissait l'alcool du côté où je l'eusse le moins attendue. Mais moi-même qui m'indigne, Mesdames et Messieurs, j'ai bien ma part de responsabilité dans ce malheur, car le vin blanc que nous récoltons sur ma colline n'est pas ce qui s'appelle un petit vin blanc, avec ses 16 ou même 20 degrés d'alcool, selon les années. Et il est bien vrai qu'on ne peut demander aux bonnes gens de Gironde ou de tout autre pays de vignoble d'arracher leurs vignes. Je ne crois pas que ce soit le devoir de le faire. Il reste que le devoir, pour chacun de nous, est de ne pas se désintéresser d'un fléau qui est à la source de si grands malheurs.

Le cinéma a créé une génération de « voyeurs »

Ces récompenses que nous donnons chaque année, cela pèse peu, j'en conviens, quand nous considérons la souffrance des hommes. Nous ressemblons à cet enfant que saint Augustin vit en songe et qui voulait vider l'Océan avec une coquille. Et de même, cet éloge rituel de la vertu que nous prononçons d'année en année, revêtus de nos plus beaux atours, cela prête un peu à la moquerie. Nous n'aimons pas, en France, jouer les « père-la-vertu ». Eh bien ! je crois que nous vivons dans un monde où cet éloge public revêt une signification particulière, et qu'il n'y a pas là de quoi sourire.

Non que je croie que notre époque soit plus corrompue qu'une autre. Il est remarquable que toutes les époques ont eu la prétention d'exceller dans le mal. Toutes se sont comparées au Bas-Empire. En réalité, le mal, dans ce monde de la chute qui est le nôtre, est continu et égal à lui-même : l'histoire des hommes, que ce soit l'histoire politique telle que les historiens la décrivent, ou l'histoire personnelle que le roman reflète, cette histoire est criminelle sous ses deux aspects. Mais le bien aussi, ce qui, pour les chrétiens, s'appelle la grâce, est un fleuve également intarissable et qui ne s'arrête jamais de couler à pleins bords.

Si je dis, pourtant, que nous vivons à une époque où il est bon et nécessaire de proclamer publiquement cette permanence de la vertu parmi les hommes, de la charité au sens absolu, de ce plus grand amour qui est de donner sa vie, c'est que ce qui est particulier à notre époque, c'est la multiplication à l'infini des images qui salissent et qui corrompent. Ce qui, autrefois, était caché, est manifesté et étalé devant des foules indéfiniment renouvelées dans tous les cinémas du monde et jusque dans les plus petites villes. J'ai été stupéfait, durant les vacances, de voir dans ma province qu'une sous-préfecture de 5 000 ou 6 000 habitants bénéficie, si l'on peut dire, des mêmes films qui, l'année précédente, sur les Champs-Elysées, raccrochaient les passants. Et quand une défense hypocrite écarte les enfants qui ont moins de seize ans, nous songeons à ce qu'est un garçon ou une fille à partir de seize ans, à ce qui en eux, dans leur cœur, dans leur pensée, dans leur chair, a été atteint lorsqu'ils ont passé deux heures à contempler dans une salle obscure cette peinture cynique, désespérée, du couple humain.

Oui, ceci est particulier à notre époque : des techniques mises au service d'une propagation de tous les vices et de tous les crimes. Mais aussi, c'est ce qui doit nous rendre plus attentifs à la permanence, malgré et contre tout, de ce qui, dans l'homme, ne veut pas haïr, ne veut pas salir, ne veut pas être désespéré. « Grandeur de l'âme humaine », avait écrit Pascal sur le papier qu'il portait cousu dans son habit, « grandeur de l'âme humaine ». Elle n'apparaît jamais si grande que dans un temps où l'appel à l'assouvissement retentit de partout et est reproduit partout, et non seulement reproduit, mais mimé, et ce n'est pas assez dire : le film, c'est la vie comme le théâtre ne l'est pas. Le film ne transpose pas, il nous introduit durant deux heures dans un drame charnel, nous devenons ce démon Asmodée qui faisait plus que soulever les toits des maisons, nous sommes à la lettre introduits dans ces chambres, dans ces alcôves. Il faut avoir le courage de le dire et d'user d'un mot qui, je le crois, n'est pas dans le dictionnaire, et qui rend en tout cas un son ignoble, et non moins ignoble que ce qu'il exprime. Le cinéma a fait de cette génération une génération de « voyeurs ».

Un fleuve de grace circule a travers le monde

Et pourtant, je le répète : la sainteté du monde n'a pas diminué. Dieu n'a plus besoin de demander dix justes à Abraham pour épargner Sodome. Sodome, qui est le second nom de toutes les grandes capitales du monde, n'ignore certes pas le feu du ciel : chaque guerre les condamne à le subir. Mais du moins, les eaux bitumeuses de la mer Morte ne se refermeront jamais plus sur elle parce que la sainteté cachée, la vertu ridiculisée et bafouée demeurent vivantes et agissantes dans leurs soubassements. Un fleuve de grâce circule sans fin à travers ce monde qui ne cesse pas d'être racheté.

Ceux d'entre nous qui ont gardé la foi au Christ croient qu'il est vivant et que c'est lui qui, jusqu'à la fin du monde, suscitera assez d'amour dans le cœur des femmes et des hommes qui vivent de lui pour faire contrepoids à toutes les infamies et à tous les crimes. Filles de la Charité et de l'Armée du Salut, Petites Sœurs de tous les pauvres, nous savons, nous qui partageons leur foi, de quel esprit elles relèvent. Mais chez les agnostiques, chez les athées, chez ceux qui ne croient pas qu'ils ont une âme et qui croient que tout est matière et n'est que matière, ceux-là aussi obéissent souvent à cette loi intérieure qui les oblige à se dépasser, à se sacrifier, à donner leur vie. Ils cherchent le royaume de Dieu et sa justice, ils ne lui donnent pas le même nom que nous autres nous lui donnons, ils ne donnent pas à la justice qui inspire leur comportement ce nom adorable que lui donnent les chrétiens, pour qui l'amour est quelqu'un. Pour les non-chrétiens, il n'est personne, il est une exigence de justice, il n'empêche qu'ici et là les fruits sont les mêmes : ils sont, entre autres, ceux que l'Académie française s'efforce de mettre à l'honneur chaque année.

Au vrai, en face de ce que nous appelons la vertu, ce qui différencie les hommes, ce n'est pas tant la foi en Dieu ou l'athéisme, mais c'est l'accord ou le désaccord sur ce qui est le bien et sur ce qui est le mal. Derrière la boutade d'André Gide que je citais en commençant : « On ne fait pas, avec les bons sentiments, de bonne littérature », se dissimule en réalité l'effort de toute une vie pour atteindre à démontrer que ce que la morale courante et la religion dénoncent comme le mal est en réalité le bien — car pour Gide le bien est de ne rien refuser à l'exigence de sa nature ; mais il va plus loin, et c'est là peut-être l'attentat le plus grave contre la vérité et qui ressemble au mystérieux péché contre l'esprit : il tend à démontrer que ce qui est le bien selon la morale laïque ou religieuse, est à ses yeux en réalité le mal. Je ne sais pas pourquoi je nomme Gide plutôt que tel ou tel autre docteur de ce temps. En vérité, ils ont presque tous renversé, comme dit Bossuet, « ce tribunal de la conscience qui condamnait tous les crimes ». Ils ont opposé une fin de non-recevoir insolente à cette loi morale au-dedans de nous aussi évidente pour Emmanuel Kant que le ciel étoilé au-dessus de sa tête.

Cette subversion qui est allée, chez Sartre, jusqu'à faire un saint de Jean Genet, et même jusqu'à soutenir que Jean Genet est un saint authentique beaucoup plus que ne l'est, par exemple, Thérèse d'Avila, cette folie nous découvre la profonde plaie dont notre civilisation risque de mourir. Car sur ce point précis, la corruption du monde a terriblement progressé. Certes, il n'y a rien de nouveau sous le soleil en matière de vice et de crime : l'histoire est criminelle à quelque endroit que nous ouvrions le livre. Mais ce qui est nouveau sous le soleil, c'est le refus de se connaître comme criminel, comme pécheur.

Eh bien ! en ce jour où nous récompensons la vertu, voici des témoins qui se lèvent de partout pour nous répéter, comme Arthur Rimbaud dans un bref instant où son démon lui faisait grâce : « Le monde est bon, je bénirai la vie », et comme le lamentable Verlaine dans sa prison :

Elle dit, la voix reconnue,
Que la bonté c'est notre vie,
Que de la haine et de l'envie
Rien ne reste la mort venue.

Ces vertueux que nous avons récompensés ne sauraient peut-être pas nous donner une définition du bien. Ils ne savent peut-être pas ce qu'est le bien : ils le font. Le bien, c'est ce qu'ils font, c'est d'aimer et de servir ceux qu'ils ont la vocation de servir et d'aimer. Si nous voyions entrer ici, un à un, les humbles que vous exaltez aujourd'hui et si nous les interrogions sur les raisons de leur sacrifice secret, seules, peut-être, sauraient-elles nous répondre, ces filles de Saint-Vincent-de-Paul qui se dévouent dans les faubourgs de Beyrouth ou d'Alexandrie, ou ces militantes de l'Armée du Salut, car le même feu les brûle que quelqu'un est venu jeter sur la terre. Pour la plupart, ils ont obéi à l'exigence de leur être profond, ils ont contenté cette part d'eux-mêmes, la meilleure, qu'écoutent aussi parfois, il faut bien le dire, ces mêmes hommes que je dénonçais tout à l'heure et qui, comme Gide, se sont enorgueillis d'avoir démoralisé leur génération. Oui, pour ne parler que des morts, un André Gide était fort capable de charité. Durant toute sa vie, je l'ai connu soucieux du sort des autres. Il ne s'en est jamais jamais désintéressé. Au retour de son voyage au Congo, il a écrit un livre qui était, à cette époque, un grand acte de courage. Son embardée du côté du communisme, puis sa rupture avec Moscou s'expliquent par des raisons très nobles. Je pourrais en dire autant de Sartre qui certes a faim et soif de justice. Il ne faut donc point envelopper dans la même condamnation la doctrine et l'homme qui la soutient et la répand.

SACRIFICE ET FOI

Pour finir, Mesdames et Messieurs, je voudrais attirer votre attention sur une réalité très mystérieuse à la fois, et très familière pourtant, dont les hommes et les femmes que l'Académie récompense aujourd'hui sont les répondants au milieu de nous. Une réalité qui tient en un mot : sacrifice.

Le sacrifice est au centre, vous le savez, du mystère chrétien, dont le signe est un gibet, longtemps considéré comme ignoble, et qui a été l'instrument d'une immolation ininterrompue, durant des siècles, dont les derniers des hommes, les esclaves, faisaient les frais. Or, ce gibet est devenu pour les chrétiens le symbole de leur rédemption. Il n'est rien de si déconcertant pour un agnostique ni peut-être de si offensant pour la raison. Et pourtant, c'est Chesterton, je crois, qui disait que : « Lorsqu'il y a quelque chose d'étrange dans le christianisme, c'est que finalement quelque chose d'étrange y correspond dans la réalité. » En dehors de toute considération religieuse, de tout parti pris métaphysique, tout se passe, dans ce sombre monde, comme si la réversibilité était une de ses profondes lois, comme si, de génération en génération, se perpétuait une race d'immolés, et que ces frêles atlantes soutenaient de leurs bras levés ce monde où le sang d'Abel n'a jamais cessé de couler.

Quel agnostique ne m'accorderait qu'un équilibre existe peut-être entre ceux qui ne cherchent qu'à contenter leurs passions et ceux qui trouvent tout simple de donner leur vie : oui, un équilibre, une compensation. Cette vérité, je l'exprime dans une perspective chrétienne qui m'est propre, mais je suis persuadé qu'un agnostique saurait la reprendre à son compte et l'éclairer selon ses vues.

Si nous étions attentifs à ces choses, nous nous retiendrions de sourire avec ceux qui se moquent de la vertu et des vertueux. Certes, ce qui fait sourire presque toujours, c'est la fausse vertu. Il faudrait être vertueux sans savoir que nous le sommes : c'est le secret des saints. Ils ne cèdent pas à une humilité de commande lorsqu'ils se considèrent comme les derniers des hommes. La connaissance qu'ils ont de la pureté infinie de Dieu leur donne de leur misère une vue qui les accable. Ils ont trouvé le secret de devenir plus humbles à mesure qu'ils approchent de la perfection.

Cela me fait songer à une parole de Kierkegaard, qui, dans un discours sur les prix de vertu, rend un son étrange : « Le contraire du péché, dit Kierkegaard, ce n'est pas la vertu, c'est la foi. » Et, en effet, si la vertu devient une fin en soi, la recherche d'une perfection personnelle, il est presque inévitable qu'elle ne tourne à la complaisance, à la satisfaction. Mais la foi, la foi vivante, dans la mesure où elle est vivante, ramène tout à Dieu, enlève tout à l'homme, et par là rend la vertu inconsciente d'elle-même. Le saint n'a conscience que de sa misère : « Tu es celle qui n'est pas », disait le Christ à sainte Catherine de Sienne.

Pour nous qui ne sommes pas des saints, soyons attentifs autour de nous à tous ceux qui, comme nos élus d'aujourd'hui, entretiennent ce feu qui a été jeté sur la terre et qui ne s'éteindra plus. Je pense souvent à ce roman de Balzac : *l'Envers de l'histoire contemporaine*, qui illustre précisément les vérités que je vous ai rappelées aujourd'hui, puisque cet envers d'un monde criminel qu'il nous montre, c'est précisément l'œuvre d'une sainte femme au centre d'un petit groupe voué à une charité rédemptrice. Ce titre : *l'Envers de l'histoire contemporaine*, me revient quand je me promène en pensée à travers Paris, car je ne m'y promène plus guère qu'en pensée. Lorsque nous disons : « Saint-Germain-des-Prés », nous pensons au

« Flore », aux « Deux-Magots », à des filles aux longs cheveux, à toute une jeunesse perdue ; mais en face des cafés et des trottoirs, se dresse l'église, la paroisse, une des plus vivantes de Paris, foyer brûlant de prières et d'œuvres. Ici encore, je m'excuse de parler en chrétien des réalités chrétiennes que je connais, mais je suis sûr que mes frères protestants ou que des agnostiques et des athées voués à la vie de l'esprit et sous quelque forme que ce soit au service des autres hommes, connaissent comme moi cet envers de l'histoire contemporaine et que ce qui est pour nous une réalité mystique est pour eux une réalité d'ordre expérimental. C'est la vertu des saints, quelles que soient leurs croyances ou leurs philosophies, qui permet au monde de durer. C'est la mission de notre compagnie que de rappeler aujourd'hui et de remercier en son nom ceux dont la vertu nous sauve chaque jour et dont l'exemple nous aide à ne pas désespérer.

Ceux que j'ai nommés et ceux que je n'ai pas nommés, qu'ils comprennent que leur mission déborde infiniment le modeste devoir auquel ils se vouent et qu'ils sont des témoins en même temps qu'ils sont des agneaux. Ils se sacrifient et ils témoignent. Leur sacrifice est témoignage. Si obscurs qu'ils soient, si pauvres, si méconnus, je salue en eux les sauveurs du monde.

Événements et Informations

FÉVRIER 1961

M. 21 FEV. — A *Paris*, 500 prêtres et religieuses sont réunis pour les « *Journées nationales de l'enseignement religieux* » ; thème : « La Bible dans la catéchèse. »

— Dans l'*île de Berder* (*Morbihan*), 60 *aumôniers de marins*, venus du Nord, du Sud-Ouest et de Bretagne, viennent de tenir une session d'étude sur le thème : « Notre tâche de prêtres et d'éducateurs, face au monde maritime de 1961. »

A L'ÉTRANGER. — A l'*O. N. U.*, le Conseil de sécurité vote une motion afro-asiatique autorisant l'intervention et le recours à la force au besoin, pour empêcher la guerre civile au *Congo*. La France et l'U. R. S. S. se sont abstenues.

— A *Caracas* (*Venezuela*), avortement d'une tentative de coup d'Etat militaire dirigée contre le gouvernement du président Bétancourt.

— L'œuvre catholique internationale *Caritas* s'est mobilisée pour aider le *Congo*. La *Belgique* envoie 20 tonnes de vivres, 800 kilos de pharmacie et 10 millions de francs aux organisations catholiques ; la *Hollande* envoie 800 kilos de pharmacie et constitue chez elle un « Comité d'aide » ; l'*Allemagne* envoie 12 millions de francs congolais ; le *Luxembourg*, un million ; l'*Autriche*, la *France*, la *Suisse*, les résultats de leurs quêtes ; l'*Amérique* donne 500 tonnes de farine, 50 tonnes de lait en poudre, 4 000 livres de médicaments.

— Au *Vatican*, le *comte Paolo Dalla Torre di Sanguinetto* prend possession de ses fonctions de directeur général des monuments, musées et galeries pontificaux.

M. 22 FEV. — Annonce de l'élection à l'*Académie des sciences* du chimiste *Léon Velluz*, par 33 voix sur 65. Né en 1904, membre de l'Académie de pharmacie et du Conseil national de la recherche scientifique, c'est un spécialiste des synthèses chimiques ; il s'est rendu célèbre par ses travaux sur la production industrielle de la vitamine D et de la cortisone. Il succède à M. Pierre Chévenard, décédé.

A L'ÉTRANGER. — A *Niamey* (*Niger*), un Comité de quatre membres (2 Nigériens et 2 Français) se constitue pour veiller à l'application d'une Convention de cinq ans, passée entre le Niger et la France, pour un programme de développement du pays, financé à parts égales par les deux parties et portant sur une somme de 107 millions de francs C. F. A.

— A *Londres*, entrevue *Adenauer-MacMillan*, qui semble avoir pour objet l'orientation de la politique de l'Ouest, dans les données nouvelles des vues de M. Kennedy et de la situation de l'O. T. A. N. après le départ de M. Spaak.

— Aux *Etats-Unis*, la capsule *Mercury*, lancée dans l'espace il y a quatre jours, est récupérée. Cette réussite prépare l'envoi d'un homme dans l'espace.

— Quarante-huit pays sont actuellement représentés auprès du *Saint-Siège* : 35 par des ambassades, 11 par des légations et 2 (Pologne et Lituanie en exil) par des « gérants d'affaires ». Les représentations de la Bolivie et de la Finlande sont actuellement dépourvues de titulaires.

— A *Saïgon* (*Viet-Nam-Sud*), célébration, jusqu'au 28 février, du tricentenaire de la mort du *P. Alexandre de Rhodes, S. J.*, premier apôtre du Viet-Nam.

J. 23 FEV. — A l'*Elysée*, annonce officielle de l'entrevue que le *général de Gaulle* aura avec *M. Bourguiba*. Celui-ci sera reçu à Rambouillet lundi prochain pour préluder aux négociations algériennes.

— A *Colomb-Béchar*, une fusée française, *Véronique*, emporte à 150 kilomètres de haut dans l'espace le rat *Hector*, équipé pour l'étude des réactions organiques dans les conditions du voyage et qui a pu être récupéré vivant à 45 kilomètres de son point de départ.

A L'ÉTRANGER. — A *La Haye*, le ministre hollandais des Affaires étrangères, *M. Joseph Luns*, réaffirme l'opposition de son gouvernement aux conceptions européennes du général de Gaulle ; il ajoute qu'on a voulu forcer la main aux petites nations et qu'il soumettra des contrepropositions en mai prochain.

— A *Prague*, mort de *Mgr Antonin Eltschkner*, évêque titulaire de Zephyrium et auxiliaire de Prague, âgé de quatre-vingt-un ans. Il était le seul évêque tchèque resté en liberté et seul évêque ordinant des séminaristes agréés par le gouvernement. Il n'avait jamais gouverné de diocèse et avait accepté de participer aux manifestations des « prêtres de la paix ».

— *L'Osservatore Romano* annonce l'érection du diocèse d'*Autlan* (*Mexique*), avec des territoires détachés de l'archidiocèse de Guadalajara et du diocèse de Colima, et rendu suffragant de Guadalajara.

— Le même journal annonce la mort, à Budapest, le 20 février dernier, de *Mgr Ferenc Rogacs* évêque de *Pecs* (*Hongrie*), âgé de quatre-vingts ans

— A Rome, annonce de la mort en prison, en *Chine*, de deux prêtres chinois du diocèse de Swatow : les *abbés Paul Chen-ping-Jen*, arrêté en avril 1959 et condamné à dix-sept ans de prison et *Paul Chen-ti-Min*, condamné en 1955 à douze ans de prison. Aucun détail sur la date exacte de leur mort.

V. 24 FEV. — La nouvelle *aérogare d'Orly* est inaugurée par le général de Gaulle ; elle est consi

dérée comme la plus belle, la plus moderne et la plus pratique de toute l'Europe.

— A *Ouargla*, où il s'est arrêté, après sa visite au *Sahara*, *M. Debré* a déclaré que « malgré tout, la France est décidée à demeurer au Sahara ».

A L'ÉTRANGER. — En *Norvège*, vient de s'établir le premier Jésuite vivant en ce pays depuis l'interdiction de l'ordre prononcée par la loi de 1814 ; c'est le *R. P. Kalman Hovarth*, chapelain des réfugiés hongrois à Oslo.

— *L'Osservatore Romano* annonce les nominations suivantes : comme évêque titulaire de Sanavus et auxiliaire de Mgr Landazuri Ricketts, archevêque de *Lima* (*Pérou*), de l'*abbé Mario Cornejo Radavero*, juge du tribunal métropolitain de Lima ; comme évêque titulaire de Nilopolis et auxiliaire de Mgr Figueroa Villon, évêque de *Chiclayo* (*Pérou*), de l'*abbé Luis Sanchez-Moreno Lira*, de la Société sacerdotale de la Sainte-Croix et Opus Dei, professeur de droit canonique à l'Université catholique de Lima.

S. 25 FEV. — A *Paris*, mort de *M. Roger Pons*, inspecteur général de l'Instruction publique, âgé de cinquante-six ans. Avant 1939, collaborateur très proche du P. Paris, rédacteur en chef du *Bulletin Joseph Lotte*, ancêtre des actuels *Cahiers universitaires catholiques ;* plusieurs fois rapporteur aux Journées universitaires ; professeur de khagne à Louis-le-Grand jusqu'en 1961, membre du jury de l'agrégation de lettres ; en 1945, président de la paroisse universitaire ; en 1951, il la conduisit et la présenta à Rome ; en 1955, il fut nommé inspecteur général et quitta la présidence de la paroisse universitaire. Il collaborait aux *Cahiers universitaires catholiques* et à *l'Anneau d'Or*.

— A *Paris*, clôture de la *Conférence des ministres de l'Education nationale des Etats africains et malgache d'expression française*, ouverte le 20 février. Le Cameroun et le Togo y étaient représentés aux côtés des Etats de la Communauté (Sénégal, Congo, Gabon, Tchad, République centrafricaine, Madagascar) et des Etats de l'Entente (Côte-d'Ivoire, Dahomey, Niger, Haute-Volta). Les ministres y ont exposé les besoins de chacun de leurs Etats et recherché les bases d'une politique d'aide et de coopération de la part de la France.

— *Nouvelles de Hollande* annonce la mort, à *Paris*, du peintre néerlandais *Theo Van Elsen*, fixé en France depuis de nombreuses années, âgé de soixante-quatre ans. Il illustra la *Chanson des gueux*, de Jean Richepin, et les œuvres d'auteurs célèbres, tels que Anatole France, Romain Rolland, Roger Martin du Gard ; il fut un portraitiste de talent.

A L'ÉTRANGER. — En *Guyane anglaise*, l'évêque de Georgetown, *Mgr Guiliy*, attire l'attention des fidèles sur le projet déclaré du gouvernement de s'approprier 50 écoles confessionnelles ; il souligne aussi les intrusions communistes dans le pays depuis qu'il accède à l'indépendance.

D. 26 FEV. — Le *Bulletin religieux de Marseille* publie le texte du *Nouveau cérémonial des funérailles*, promulgué par Mgr Lallier, archevêque de *Marseille*, et rédigé par la Commission diocésaine de liturgie, qui entrera en vigueur le 1er mars. A partir de cette date, les cérémonies religieuses et la solennité des obsèques seront les mêmes pour tous dans tout le diocèse.

— A la base de *Rabat-Salé* (*Maroc*), la dissolution définitive des *troupes françaises* restant encore au Maroc s'est effectuée au cours d'une cérémonie solennelle, où le général de la Chènelière a fait lire un ordre du jour de circonstance.

A L'ÉTRANGER. — A *Rabat*, mort du roi du Maroc, *Mohammed V ;* il a succombé aux suites d'une intervention chirurgicale. Son fils aîné lui succède sous le nom de *Hassan II*. Grande émotion dans le monde. « La France est profondément affligée », dit en ses condoléances le général de Gaulle.

— A *Londres*, arrivée de *M. Harriman*, ambassadeur itinérant du président Kennedy ; il doit s'entretenir successivement avec *MM. Macmillan, de Gaulle, Adenauer* et *Fanfani* en vue d'associer de plus en plus étroitement les Etats-Unis à l'Europe de l'Ouest.

— A *Rome*, 200 000 personnes acclament le Pape, debout dans sa voiture, alors qu'il se rendait de la Porte Pia à l'église de *Sainte-Maria-Goretti*, où il allait assister à l'office du Carême, comme il le fait chaque samedi dans un quartier nouveau.

L. 27 FEV. — Avec de grands honneurs, *M. Bourguiba* est accueilli à Orly par M. Debré et conduit à *Rambouillet*, où le *général de Gaulle* l'attendait. Les entretiens, bien que secrets, ont laissé percer une note optimiste.

— A l'*Académie des sciences*, élection du *professeur Robert Debré*, père du premier ministre ; il succède au *professeur Charles Aubry* sur le fauteuil qui fut celui de *Claude Bernard*.

A L'ÉTRANGER. — En *Allemagne*, le *cardinal Frings*, archevêque de Cologne, dans sa lettre pastorale de Carême, appuie le plan gouvernemental pour l'extension de la propriété privée.

— A *Rio de Janeiro* (*Brésil*), le *cardinal de Barros Camara* met en garde solennellement le président Quadros contre son projet d'établir des relations avec les pays communistes, et parle du désespoir que cette nouvelle apporterait aux martyrs du catholicisme chinois.

M. 28 FEV. — A *Paris*, le communiqué publié à l'issue de l'entrevue *de Gaulle-Bourguiba* déclare que les deux interlocuteurs sont d'accord « pour constater les possibilités et l'espoir d'une évolution positive et rapide » dans l'affaire algérienne.

— A *Paris*, le *général de division Kientz* est nommé gouverneur des Invalides, où a lieu une prise d'armes pour la remise par le général de Gaulle de la médaille militaire au *général Ely*, et des insignes de Grand-croix de la Légion d'honneur au *général Gelée*.

— A *Oran*, grande émotion dans la ville après la mort de deux femmes européennes, brûlées vives dans leur auto par des mutins musulmans.

A L'ÉTRANGER. — Au *Maroc*, dans un immense concours de peuple, d'imposantes funérailles sont faites au *roi Mohammed V*, en présence de représentants de nombreux pays. Le chef de l'Etat y était représenté personnellement et un second envoyé représentait le Quai d'Orsay. Immédiatement après l'inhumation, 101 coups de canon ont annoncé le règne du nouveau roi, *Hassan II*.

— Au *Ghana*, réception chaleureuse du *maréchal Tito*, reçu en visite d'amitié par le président N'Krumah, qui l'accueille au port de Tema. Il doit ensuite visiter le Togo.

— En *Egypte*, à la suite de la rupture des relations diplomatiques avec la Belgique, 300 Belges vont quitter le pays ; les propriétés de 49 Compagnies possédant des intérêts belges sont mises sous séquestre.

— Annonce de la mort de *Mgr Michael Joseph McGrath*, archevêque de *Cardiff* (*Pays de Galles*), âgé de soixante-dix-neuf ans, assistant au trône pontifical. Promu au siège de Cardiff le 20 juin 1940, il était le plus ancien membre de l'épiscopat d'Angleterre et du Pays de Galles.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination du *R. P. Gabriel-Acace Coussa*, des Basiliens d'Alep, assesseur de la sacrée congrégation pour l'Eglise orientale, comme archevêque titulaire de Hierapolis de Syrie pour les Grecs melkites.

MARS 1961

M. 1er MARS. — Réception à l'*Académie des beaux-arts* du sculpteur *Alfred Janniot*, récemment élu membre de cette Compagnie. Le nouvel académicien est l'auteur, notamment, du monument équestre du roi Albert Ier, élevé à Paris, sur le cours La Reine, à proximité de la place de la Concorde.

A L'ÉTRANGER. — A l'*Equateur*, une lettre commune du *cardinal de la Torre*, archevêque de Quito, et des autres évêques (au nombre de 21) dénonce l'égoïsme des riches et la politique laïciste de l'Etat, qui font le lit du communisme.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination du *cardinal James Francis McIntyre*, archevêque de Los Angeles, comme légat pontifical aux fêtes du 15e *centenaire de la mort de saint Patrick*, dont la célébration aura lieu à *Armagh* (*Irlande*), le 17 mars prochain ; et celle du *cardinal Grégoire Pierre Agagianian*, préfet de la sacrée congrégation de la Propagande, comme légat pontifical à l'*Exposition missionnaire* qui aura lieu à *Dublin*, au mois de juin prochain, à l'occasion de la célébration de ce même centenaire.

— Le même journal annonce : 1° l'érection du diocèse de *Mossoul des Chaldéens* et du diocèse d'*Alquoch des Chaldéens*, détachés du diocèse patriarcal de Bagdad et Mossoul des Chaldéens (*Irak*) ; 2° le transfert de *Mgr Souleyman Sayegh*, évêque titulaire de Palaeopolis d'Asie et auxiliaire, pour Mossoul, du patriarche (Paul II Cheikho) de Babylone des Chaldéens, qui devient auxiliaire, de ce même patriarche, pour le diocèse de *Bagdad des Chaldéens* ; 3° la nomination du *corévêque Emmanuel Daddi*, du diocèse de Mossoul des Chaldéens, comme évêque de *Mossoul des Chaldéens* ; 4° la nomination de l'*abbé Abdul-Ahad Sana*, du diocèse d'Amadiyah des Chaldéens, comme évêque d'*Alquoch des Chaldéens*. — Le même journal annonce encore : 1° la mort, le 25 février dernier, de *Mgr Thomas J. McDonnell*, évêque titulaire de Sela et coadjuteur de l'évêque de *Wheeling* (*Etats-Unis*), âgé de soixante-six ans ; 2° la démission de *Mgr Octave Terrienne*, évêque titulaire de Menelaites, de sa charge de vicaire apostolique des *îles Gilbert* (*Océanie*). Mgr Terrienne, des Missionnaires du Sacré-Cœur, originaire du diocèse de Nantes, gouvernait ce vicariat depuis le 2 décembre 1937 ; il est âgé de cinquante-neuf ans.

— L'Agence *Fides* donne des *statistiques* 1949-1959 *du clergé* dans les territoires dépendant de la sacrée congrégation de la Propagande en *Afrique*. De 1949 à 1959, les prêtres travaillant dans ces territoires ont augmenté de 4 552 (3 550 non-africains, 1 002 africains). En 1949, pour une population de 10 999 552 habitants, il y avait 7 494 prêtres (dont 1 080 africains), soit 1 pour 1 467 fidèles ; en 1959, il y en avait 12 046 (dont 2 082 africains) pour une population de 20 199 550 habitants, soit 1 pour 1 676 fidèles. L'épiscopat africain se répartit comme suit, au 1er février 1961 : 12 archevêques (8 noirs, 4 blancs) ; 21 évêques (19 noirs, 2 blancs) ; 1 vicaire apostolique (noir) ; 10 évêques auxiliaires (noirs). Parmi les prêtres africains, 195 sont d'origine européenne, nés ou naturalisés sud-africains, tous résidant en Afrique du Sud.

— La même Agence donne de source sûre ces informations sur la *situation de l'Eglise au Kivu* (*Congo ex-belge*), à la date du 18 février. Le communisme s'est installé depuis Noël 1960. La persécution des missionnaires et des œuvres catholiques est effective ; la radio, par le mensonge, sème la haine ; le P. de Vos a été assassiné et sa mission de Kadutu incendiée ; les PP. Defour, aumônier général du mouvement de jeunesse « Xaveri », et Lauwers, aumônier diocésain de la Légion de Marie, ont été expulsés ; 9 autres Pères ont été arrêtés et de nombreux autres molestés ; des Sœurs ont dû fuir leurs missions ; 6 missions ont dû être évacuées ; l'Action catholique est violemment attaquée ; les écoles catholiques sont menacées de nationalisation ; le ministère est impossible dans les missions de Kasongo et de Kindu, par suite de l'insécurité ; seul, le diocèse de Goma reste, jusqu'ici, dans un calme relatif. Toute la partie orientale du Congo (province orientale, Kivu, Sud-Kasaï et Nord-Katanga) est menacée par le communisme : soit plus de 6 millions d'habitants (43 % de la population totale du Congo), dont 1 800 000 chrétiens (38 % de la chrétienté congolaise).

J. 2 MARS. — A *Paris*, au Conseil des ministres, le *général de Gaulle* se dit satisfait de ses conversations de Rambouillet avec *M. Bourguiba*, et déclare qu'il est prêt à discuter avec les diverses tendances algériennes des conditions de l'autodétermination.

— A *Paris*, arrivée de *M. Harriman*, l'envoyé spécial en Europe du président Kennedy ; il sera reçu samedi par le *général de Gaulle*.

— Le *Bulletin officiel de l'Education nationale* publie la circulaire du 14 février 1961, fixant les modalités de participation des collectivités publiques aux dépenses de fonctionnement (matériel) des *établissements d'enseignement privés sous contrat*.

— Verdict du « *procès des barricades* ». Tous les accusés présents au tribunal sont acquittés. Pour les autres, la peine de mort a été décrétée contre Ortiz, et la détention criminelle contre Lagaillarde (dix ans), Meningaud (sept ans), Martel (cinq ans), Ronda (trois ans), Susini (deux ans avec sursis) ; Jacques Laquière, contumax, est acquitté.

A L'ÉTRANGER. — A *Rabat*, le roi Hassan II, le président Bourguiba et M. Ferhat Abbas, se mettent d'accord sur les moyens d'obtenir l'*indépendance de l'Algérie*, et pour écarter tout obstacle aux négociations.

— En *Italie*, le gouvernement sicilien de *M. Majorana*, mis en minorité, a dû démissionner après le retrait de l'appui des néo-fascistes, suite de la décision du Congrès central du parti démocrate-chrétien de refuser avec eux toute collaboration.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination de l'*abbé Stefan Barela*, directeur spirituel et professeur de théologie mystique au grand séminaire de Czestochowa, comme évêque titulaire d'Hyllarima et auxiliaire de Mgr Golinski, évêque de *Czestochowa* (*Pologne*).

— A *Washington*, à sa conférence de presse, le *président Kennedy* annonce qu'il a signé le 1er mars un ordre exécutif créant un « *Corps de volontaires de la paix* » pour mettre à la disposition des *pays sous-développés* les techniciens qui leur sont nécessaires.

— A *New Delhi*, la *reine Elizabeth* d'Angleterre quitte l'*Inde* pour se rendre à Téhéran.

V. 3 MARS. — A L'ÉTRANGER. — A *New York*, l'*épiscopat des Etats-Unis* fait connaître par un communiqué public sa prise de position contre le plan fédéral d'aide aux écoles publiques, s'il excluait les écoles privées. *M. Kennedy*, par ailleurs, affirme son opposition à toute *aide aux écoles privées*, soutenu par l'Association P. O. A. U. protestante, pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La mesure est jugée discriminatoire par les évêques pour plus de 500 000 élèves, soit 11 % des écoliers de tout le pays.

— A *Rabat* (*Maroc*), est célébrée la prise du pouvoir officielle du roi *Hassan II*, en présence de la famille royale, des ministres de son gouvernement et des généraux Kettani et Mezziane.

— En *Pologne*, l'Associated Press fait état d'une

lettre de l'épiscopat polonais, datée du 12 janvier, où il déplorait « quelques pénibles exemples d'apostasie et une recrudescence du schisme de l'Eglise nationale ».

— A *Johannesburg* (*Afrique du Sud*), l'évêque anglican *Ambrose Reeves*, champion de la lutte contre l' « *apartheid* », a dû donner sa démission de son siège.

— Le bulletin mensuel de l'*archidiocèse de Cologne* cite ces chiffres tirés de la lettre collective de l'épiscopat allemand sur l'effort de Carême. Les 78 millions de marks ramassés en 1959 et 1960 ont permis de fonder dans les *pays sous-développés* : 41 postes d'enseignement agricole, 26 écoles d'apprentissage, 94 hôpitaux et dispensaires, 16 écoles d'infirmières, 23 écoles ménagères ; on a pourvu 13 localités d'eau potable, établi un centre pour le soin des lépreux, près Madras, aidé les léproseries en 14 autres endroits dans le monde (Inde, Brésil, Afrique, Viet-Nam, Philippines) ; 50 jeunes catholiques allemands se sont mis au service de ces pays et un grand nombre d'hommes. Pour appuyer leur quête, les évêques donnent des statistiques, qui font ressortir que sur 900 millions d'enfants dans le monde, 500 millions sont dans le besoin.

S. 4 MARS. — A *Dreux*, à la chapelle royale, baptême, par le cardinal Gerlier, du petit *prince François de France*, fils du comte de Clermont, ainsi prénommé en souvenir du lieutenant François de France, mort au champ d'honneur, en Algérie.

— A *l'Elysée*, après s'être entretenu ces derniers jours avec les plus proches collaborateurs du *général de Gaulle*, *M. Harriman* est reçu par le chef de l'Etat lui-même, comme envoyé spécial du président Kennedy.

A L'ÉTRANGER. — Au *Maroc*, *le roi Hassan II* qui succède aussi à son père comme président du Conseil, fait des avances aux partis d'opposition pour former un Cabinet d'union. L'U. N. P. F., parti de M. Bouabib demeure réticent.

— A *Washington*, selon la Commission pour les *Missions catholiques d'Amérique du Nord*, le nombre des noirs catholiques était au 1er janvier 1961 de 653 217 sur 15 millions ; 702 prêtres se consacrent à leur ministère ; les Indiens catholiques sont 150 000 sur 350 000 ; 236 prêtres sont à leur service.

— Dans une lettre pastorale, *Mgr Gantin, archevêque de Cotonou* (*Dahomey*) édicte des fêtes solennelles pour célébrer, en avril prochain, le centenaire de l'introduction de la foi dans son pays, qui se glorifie aujourd'hui de 50 prêtres et de 54 Sœurs autochtones.

— A *Rome*, où se prépare le 70e anniversaire de l'encyclique « *Rerum novarum* », la célébration sera marquée par le *premier Congrès mondial des travailleurs chrétiens* (14 et 15 mai prochain) et, en même temps, par le 5e *Congrès de la Fédération internationale des ouvriers chrétiens*.

— A *Barcelone*, la grande mission qui touche à sa fin a secoué profondément la région ; 840 missionnaires y ont travaillé dans quatre cents centres différents.

— L'Agence *Fides* annonce la mort, à Sienhsien (Hopei), du *P. Anatole Ghestin*, S. J., le dernier prêtre français qui restait en *Chine*. Agé de quatre-vingt-neuf ans, il comptait soixante-trois ans de vie religieuse, cinquante-cinq ans de sacerdoce, et avait passé cinquante-quatre années sans jamais être revenu en France. Il approchait de quatre-vingts ans quand les communistes expulsèrent tous les prêtres étrangers du diocèse de Sienhsien ; devenu presque aveugle et ses infirmités le rendant incapable de faire un long trajet, il fut autorisé à rester à Sienhsien.

— A *Monrovia* (*Libéria*), annonce de la mort de *Mgr John Collins*, des Missions africaines de Lyon, évêque titulaire de Thala et internonce apostolique au Libéria, âgé de soixante-douze ans. D'origine irlandaise, il était au Libéria depuis quarante-huit années, y avait occupé diverses charges et avait été nommé, le 12 juillet 1951, premier internonce à Monrovia.

D. 5 MARS. — A *Paris*, clôture des *Journées nationales de l'U. S. I. C.* (Union sociale des ingénieurs catholiques). Le cardinal Feltin leur a apporté « la confiance, l'approbation, les encouragements de l'Eglise ».

A L'ÉTRANGER. — L'*Osservatore Romano* annonce la nomination : 1° de l'*abbé François Ndong*, du clergé séculier autochtone, comme évêque titulaire de Raphanea et auxiliaire de Mgr Adam, archevêque de *Libreville* (*Gabon*) ; 2° du *R. P. Cornelius Veerman*, Lazariste, administrateur apostolique « permanenter constitutus » de la prélature « nullius » de *Cameta* (*Brésil*), comme évêque titulaire de Numida et prélat « nullius » de cette prélature ; 3° l'élévation de la préfecture apostolique de *Northern Nyassa* (*Nyassaland*) au rang de diocèse du nouveau nom de *Mzuzu*, rendu suffragant de l'archidiocèse de Blantyre ; est nommé évêque de ce nouveau siège le *R. P. Louis Jobidon*, des Missionnaires d'Afrique, actuel préfet apostolique.

L. 6 MARS. — A *Alger*, dans la cathédrale, *consécration épiscopale*, par Mgr Duval, archevêque d'Alger, assisté de Mgr Socquet et de Mgr Pinier, de *Mgr Gaston-Marie Jacquier*, évêque auxiliaire d'Alger.

— A *Vannes* (*Morbihan*), dans la cathédrale, *consécration épiscopale*, par Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, assisté de Mgr Poirier et de Mgr Boudon, en présence du cardinal Roques, archevêque de Rennes et primat de Bretagne, de *Mgr Kervéadou*, nouvel évêque de *Saint-Brieuc*, qui a pris possession de son siège le 2 mars dernier et fera son entrée à Saint-Brieuc le 12 mars.

A L'ÉTRANGER. — A *Rome*, à l'hôpital religieux de l'île tibérine de Saint-Barthélemy, mort du *cardinal Marcello Mimmi*, secrétaire de la sacrée congrégation Consistoriale, âgé de soixante-dix-neuf ans. Une heure et demie avant de rendre le dernier soupir, il avait reçu la bénédiction de Jean XXIII venu le visiter. Né le 18 juillet 1882, ordonné prêtre le 23 décembre 1905, élu évêque de Crema le 30 juin 1930, promu archevêque de Bari le 31 juillet 1933, transféré au siège archiépiscopal de Naples le 30 août 1952, créé cardinal-prêtre, par Pie XII, le 12 janvier 1953, nommé secrétaire de la S. C. Consistoriale le 19 décembre 1957 et, à ce titre, président de la Commission épiscopale pour l'Amérique latine ; promu cardinal-évêque le 9 juin 1958, il avait opté pour le siège suburbicaire de Sabine et Poggio Mirteto. Il était membre de la Commission centrale et président de la Commission des évêques et du gouvernement des diocèses préparatoires au futur Concile œcuménique.

M. 7 MARS. — A *Saint-Cloud*, mort de *M. Max Hymans*, président d'honneur de la *Compagnie Air France*, qu'il avait dirigée pendant douze ans et qu'il avait mise au rang des grandes Compagnies aériennes mondiales en la dotant du réseau le plus étendu du monde. Ancien député socialiste de l'Indre, ancien ministre, grand officier de la Légion d'honneur, il était âgé de soixante et un ans et avait quitté récemment, pour raison de santé, la présidence d'Air France.

— A *l'Elysée*, les quatre chefs des *Etats de l'Entente africaine* sont reçus par le *général de Gaulle* ; ils se sont refusés à toute déclaration précise avant une nouvelle rencontre, tout en se montrant optimistes sur le résultat de leur négociation.

A L'ÉTRANGER. — *Tendances du temps* (n° 55), revue universitaire catholique d'Afrique centrale, que publie la revue *Lovania* d'Elisabethville (Ka-

tanga), donne ces indications émanant du *rapport de l'U. N. E. S. C. O.* : en 1957-1958, six pays ont accueilli les trois cinquièmes des 180 000 *étudiants* qui suivent des cours dans des établissements étrangers du monde entier ; les Etats-Unis ont accueilli 49 193 étudiants ; la France, 17 176 ; l'Allemagne occidentale, 13 916 ; la Grande-Bretagne, 11 276 ; l'Union soviétique, 11 226 ; l'Argentine, 9 267.

— La même revue donne ces chiffres émanant de la sacrée congrégation des Séminaires et Universités. Le nombre actuel des *institutions d'enseignement catholique supérieur* du monde entier s'élève à 127, dont 52 *Universités* et 47 *Facultés* autonomes (82 en Europe, 36 dans les deux Amériques, 5 en Asie, 3 en Australie et Océanie, 1 en Afrique (Léopoldville). Le nombre des *séminaires* ressortissant de cette congrégation s'élève à 1 456 (395 grands séminaires, 852 petits séminaires, 209 préséminaires) totalisant ensemble 158 268 étudiants. L'Europe possède 906 séminaires ; les Amériques, 521 ; les Philippines, 19. Les séminaires du Proche-Orient et des missions qui relèvent de la sacrée congrégation pour l'Eglise orientale et de la sacrée congrégation de la Propagande, et les séminaires situés dans les pays communistes ne sont pas comptés dans ces chiffres. En 1959, 3 985 étudiants ont reçu l'ordination sacerdotale en Europe, 2 080 en Amérique, 93 aux Philippines, soit 6 158 au total. Durant la même période, 4 792 prêtres sont décédés.

— A *Bonn*, où il vient d'arriver après sa visite à Paris, *M. Harriman* rencontre les principaux ministres du gouvernement fédéral allemand et leur donne des assurances sur la permanence de la présence américaine dans la défense de l'Europe.

— A la base aérienne d'*Edwards* (*Californie*), l'avion-fusée américain *X-15* bat le record du monde de vitesse avec 4 264 kilomètres-heure. Son record est surtout remarquable pour avoir franchi le mur de la chaleur et quatre fois le mur du son. La température sur sa coque est montée à 370 degrés centigrades.

M. 8 MARS. — Les ravisseurs du *petit Eric Peugeot*, Pierre Larcher et Raymond Rolland, arrêtés à Megève, sont ramenés et écroués à Paris. Une partie de la rançon, 5 745 000 anciens francs (sur 50 millions) est retrouvée.

A L'ÉTRANGER. — En *Pologne*, où l'on célébrera, en 1966, le millénaire de son baptême, l'épiscopat a décidé une « neuvaine d'années » pour un plan de rénovation chrétienne de la nation. Un livre du cardinal Wyszinski donnera le programme de cette renaissance catholique.

— En *Inde*, les évêques catholiques prennent position à leur tour contre le *contrôle des naissances* et invoquent les enseignements de Ghandi.

— A *Londres*, ouverture de la *Conférence du Commonwealth*. Les 12 participants se sont mis d'accord pour séparer la question de l'appartenance au Commonwealth de l'Afrique du Sud de celle de l'*Apartheid*, qui les divise.

J. 9 MARS. — *La Croix* annonce la nomination au grade de chevalier de la *Légion d'honneur* de *Mgr Henri Mazerat*, évêque de Fréjus-Toulon.

— Le *Conseil des ministres* fixe la date des *élections cantonales* aux 4 et 11 juin ; elles doivent assurer le renouvellement de 1 574 conseillers généraux, la moitié des cantons de chaque département.

— La revue *l'Education nationale* donne ces informations : 1 879 *étudiants originaires des Etats africains français* sont inscrits dans les *Universités* de la France métropolitaine (1 590 jeunes gens, 289 jeunes filles). Plus de la moitié de ces étudiants (66 %) viennent de Madagascar, du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire. 55,7 % des étudiantes viennent de Madagascar et 11,7 % du Sénégal. — 450 élèves en provenance de 17 Etats d'Afrique, de Madagascar et du Laos fréquentent l' « *Institut des hautes études d'outre-mer* », afin de se préparer aux fonctions administratives ou diplomatiques qu'ils occuperont dans leur pays.

A L'ÉTRANGER. — A *Londres*, à la *Conférence du Commonwealth*, les 12 participants se sont mis d'accord pour prendre une position favorable à l'entrée de la Chine communiste à l'O. N. U.

— A l'*O. N. U.*, tandis que l'ordre du jour remet l'admission de la *Mauritanie* à sa session de septembre prochain, le délégué du Portugal fait connaître au Conseil de sécurité qu'aucun droit ne lui est reconnu par sa Constitution même de s'immiscer dans les affaires de l'*Angola*.

— Une bulle pontificale du 16 décembre 1960 déclare *saint Isidore de Madrid patron des agriculteurs espagnols*. Saint Isidore (1070-1130) a été canonisé en 1622, son corps repose en l'église Saint-André de Madrid.

V. 10 MARS. — Dans la région parisienne, les professeurs de l'enseignement primaire et secondaire se mettent en grève et préludent à la grève des fonctionnaires pour une action revendicative.

— En *Algérie*, deux préfets de police sont nommés : pour Alger, *M. René Jannin*, et pour Oran, *M. Jules Plettner*.

— Dans l'affaire du *Comptoir national du logement*, *M. Haag*, préfet honoraire, ancien préfet de la Seine, après arrêt de la Cour de cassation, est inculpé lui aussi pour infraction aux lois sur les sociétés.

A L'ÉTRANGER. — A *Moscou*, nouveau lancement d'un « Spoutnik » géant de quatre tonnes avec un chien à bord, qui a été récupéré sans avoir subi de dommages. Dernière répétition, dit-on, avant le lancement d'un homme dans l'espace.

— A *Rome*, dans une conférence de Presse, *M. Harriman* demande que l'Italie, dont la situation financière est florissante, participe aussi à l'assistance des pays sous-développés.

— Le service d'information de la *Conférence catholique canadienne* annonce la création, à l'Université Laval, d'un *Centre d'études hispaniques* qui s'intéressera particulièrement à l'*Amérique latine*. Une attention spéciale sera apportée à la formation des prêtres et des laïcs qui se proposent d'aller travailler en Amérique latine, dans les pays auxquels s'intéressent particulièrement l'Eglise canadienne.

S. 11 MARS. — A L'ÉTRANGER. — La *Semaine religieuse de Paris* annonce que la *chapelle du Cénacle*, à *Jérusalem*, où le Seigneur prit son dernier repas a été consacrée sur la colline de Sion, le 9 février dernier, après avoir été restituée par les autorités israéliennes à l'ordre des Franciscains.

— A l'*O. N. U.*, malgré l'opposition du Portugal, un débat est ouvert sur l'*Angola* portugais. M. Bérard (France) rappelle à l'Assemblée que son rôle est de calmer les passions plutôt que de les exacerber.

— En *Lituanie*, selon *Ecclesia*, une Université d'athéisme vient d'être fondée à Skiai ; elle n'a que 50 élèves, mais on veut faire les chefs des étudiants du pays après un stage de deux ans. Par ailleurs, un hebdomadaire communiste dénonce l'existence, à Knowo, de deux couvents de religieuses, dont les membres, occupant des situations civiles, mettraient tous leurs biens en commun.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur* : J. GÉLAMUR.